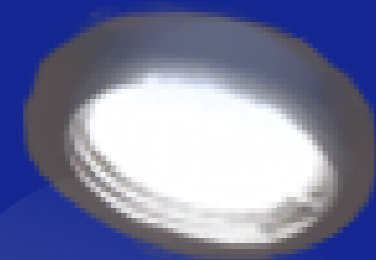


Géographies, Géopolitiques et Géostratégies Régionales



Géographies, Géopolitiques et Géostratégies Régionales

Décembre 2014 Volume II Numéro 1

Géographies, Géopolitiques et Géostratégies Régionales

LE JOURNAL DE L'

Association Hellénique des Scientifiques Régionaux

Décembre 2014

Volume II
Numéro 1



ANNÉE DE FONDATION 2012

Edition Française
ISSN: 2241-6927 Print
ISSN: 2241-6935 On line

Editorial Board 2014

The Board of the

**HELLENIC ASSOCIATION OF REGIONAL
SCIENTISTS H.A.R.S. - 2014**

[H.A.R.S. is a Think Tank of groups of people with multidisciplinary work in the fields of Regional Science, which occurs with the selfless contribution of participants who offer their work to the global scientific community]

**President and Chair,
Journals Management Committee
(RSI – KIIE – ICR – ZRW – GGGR)**

Dr Christos Ap. Ladias
Professor, Editor-in-Chief

Legal Committee

Georgios-Stavros Kourtis, President of the Bod of the Panteion University, Honorary President of the Court of Audit, Professor Sophia Adam, Assistant Professor Panagiotis Kribas, Dr Leandros Lefakis, Dr Angelika Kallia, Dr Evaggelos Mallios, Fotios Makris, Elias Giatsios, Ioannis Kourtis

Advisors

Professor Georgios Korres, Associate Professor Stephanos Karagiannis, Dr Apostolos Parpairis, Dr Nikolaos Chasanagas, Nikolaos Zacharias, Dr Sotirios Milionis, Artemisia Georgiadou-Kypriaou, Esaias Papaioannou, Dimitrios Kouzas, Dr Athina Bayba-Wallace, Myrto Apostolou,

Chief Executive

Vilelmini Psarrianou

Conference Co-ordinator

Dr Stylianos Alexiadis

International Relations Coordinators

Dr Dr Aikaterini Kokkinou, Antonia Obaidou

Student Observer

Eleonora Stavrakaki

Website Administrators

Dimitrios Kouzas, Vilelmini Psarrianou,
Apostolos Ladias

Secretariat

Dr Chrise Balomenou, Dr Panagiota Karametou, Chrisoula Kouza, Victor Atoun, Iosif Atoun, Maria Rigaki, Konstantina Mantzavinou, Konstantina Georgiou, Nikolaos Alampanos, Elektra Katsiantoni, Dora Kyriazopoulou, Anna Maria Giallousi De Boorder, Eleni Koursari, Eleni Hinopoulou, Aggeliki Koursari, Elena Stournara, Dimitrios Ladias, Maria Oikonomou, Socratis Chitas, Maria Karagianni, Nikolaos Motsios, Apostolos Tsalpas, Victoria Frizi, Leonardos Tsaousis, Apostolos Ladias, Vasiliki Petrou, Areti Zioga, Nikoleta Yiesil, Kyriakos Katsaros, Filippos Rountzos, Katerina Kotsiopoulou, Nilos Kotsiopoulou, Dimitra Tsetsoni, Maria Kousantaki, Chaim Kapetas, Aggela Trikali, Eleni Zioga, Katerina Spanou, Sophia Trikali, Alexandra Tzovara, Vasilis Kaletsis, Triantafillos Stathouloupoulos, Irini Nomikou, Despina Faridi, Anastasia Pneumatikou, Dimitra Mpoutsifakou, Ioanna Kallia, Maria Rammou, Pelagia Vaggeli, Athanasia Kanari, Jetmira Amalia Jancaj, Loukia Delivelioti, Daniela Gaga, Maria Avgenaki, Evanthia Michalaki, Christina Triantafillou

Regional Science Inquiry

Hon. Managing Editor

EMERITUS PROFESSOR PETER NIJKAMP
Free University Faculty of Economics and Business
Administration, Department of Spatial Economics
Amsterdam, the Netherlands

Hon. Managing Editor

EMERITUS PROFESSOR NIKOLAOS KONSOLAS
Department of Economic and Regional Development
School of Sciences of Economy and Public
Administration, Panteion University of Social and
Political Sciences, Athens, Greece

Managing Editor

RECTOR-PROFESSOR GRIGORIOS TSALTAS
Department of European International and Area Studies,
School of Culture and International Communication
Studies, Panteion University of Social and Political
Sciences, Athens, Greece

Editors

RECTOR-PROFESSOR PARIS TSARTAS
Department of Business Administration
University of the Aegean, Mitilene, Greece

RECTOR-PROFESSOR NIKOLAOS GEORGOPOULOS
Department of Business Administration
University of Piraeus, Piraeus, Greece

PROFESSOR KIRAN PRASAD
Professor and Head, Dept. of Communication
and Journalism, Sri Padmavati Mahila University,
Tirupati – 517 502., A.P., India

PROFESSOR EMMANUEL MARMARAS
Department of Architecture
Technical University of Crete, Chania, Greece

PROFESSOR IOANNIS MAZIS
Department of Turkish and Modern Asian Studies
National and Kapodistrian
University of Athens, Athens, Greece

PROFESSOR JOSE ANTONIO PORFIRIO
Departamento de Ciencias Sociais de Gestao
Universidade Aberta, Lisboa, Portugal

PROFESSOR PAOLO MALANIMA
Department of Economic History and Economics
Magna Graecia University in Catanzaro, Catanzaro, Italy

PROFESSOR RADOVAN STOJANOVIC
Faculty of Electrical Engineering
University of Montenegro, Podgorica, Montenegro

PROFESSOR RUDIGER HAMM
Department of Business Administration
and Economics Niederrhein, University of Applied
Sciences, Krefeld, Germany

PROFESSOR GEORGE KARRAS
Department of Economics
University of Illinois, Chicago, USA

ASSOCIATE PROFESSOR DANIEL FELSENSTEIN
Department of Geography,
Hebrew University of Jerusalem, Jerusalem, Israel

PROFESSOR GEORGE KORRES
Department of Geography
University of the Aegean, Mitilene, Greece

PROFESSOR MINAS AGGELIDIS
Department of Architecture, National Technical
University of Athens, Athens, Greece

PROFESSOR JOSE VARGAS HERNANDEZ
Department de Mercadotecnia y Negocios
Internacionales, Universidad de Guadalajara,
Guadalajara, Jalisco, Mexico

PROFESSOR PANAGIOTIS LIARGOVAS
Department of Economics
University of Peloponnese, Tripolis, Greece

PROFESSOR THEODORE PELAGIDIS
Department of Maritime Studies
University of Piraeus, Piraeus, Greece

PROFESSOR EFSTATHIOS TSACHALIDIS
Department of Forestry and Environmental Management
Democritus University of Thrace, Komotini, Greece

PROFESSOR MOH'D AHMAD AL-NIMR
Mechanical Engineering Department
Jordan University of Science and Technology,
Irbid – Jordan

Dr CHARALAMBOUS LOUCA
Head of Business Department, Director of Research
Department, Editor of The Cyprus Journal of Sciences,
American College, Nicosia, Cyprus

PROFESSOR NAPOLEON MARAVEGIAS
Department of Political Science and Public
Administration National and Kapodistrian
University of Athens, Athens, Greece

PROFESSOR PANTELIS SKAYANNIS
Department of Planning and Regional Development
University of Thessaly, Volos, Greece

ASSOCIATE PROFESSOR MARIA MICHALIDIS
Department Management and MIS,
School of Business, University of Nicosia
Nicosia, Cyprus

PROFESSOR GEORGE CHIOTIS
Department of Economic Sciences Athens University
of Economics and Business, Athens, Greece

EMERITUS PROFESSOR DIMITRIOS DIONISIOU
Department of Senior Mathematics
Hellenic Air Force Academy, Dekelia, Greece

PROFESSOR ELIAS CARAYANNIS
Department Information Systems & Technology
Management, School of Business, The George
Washington University, Washington, USA

PROFESSOR YUZARU MIYATA
Department of Architecture and Civil Engineering
Toyohashi University of Technology, Toyohashi, Japan

PROFESSOR DANIELA L. CONSTANTIN
Director of the Research Centre for Macroeconomic
and Regional Forecasting (PROMAR), Bucharest
University of Economic Studies, Bucharest, Romania

PROFESSOR NIKOLAOS KYRIAZIS
Department of Economic Sciences
University of Thessaly, Volos, Greece

PROFESSOR VIRON KOTZAMANIS
Department of Sociology University of Thessaly,
Volos, Greece

PROFESSOR FATMIR MEMA
Faculty of Economics University of Tirana,
Tirana, Albania

PROFESSOR MIRA VUKCEVIC
Faculty of Metallurgy and Chemical Technology
University of Montenegro, Podgorica, Montenegro

LECTURER KONSTANTINA ZERVA
Department of Economics, University
of Girona, Girona, Spain

- Dr. ANNE MARGARIAN
Institute of Rural Studies, Federal Research Institute
for Rural Areas, Forestry and Fisheries,
Braunschweig, Germany
- PROFESSOR AGLAIA ROBOCOU-KARAGIANNI
Department of Public Administration
Panteion University, Athens, Greece
- Dr EVAGGELOS PANOU
Department of European International and Area Studies
School of Culture and International Communication
Studies, Panteion University of Social and Political
Sciences Athens, Athens, Greece
- ASSOCIATE PROFESSOR OLGA GIOTI-PAPADAKI
School of Sciences of Economy and Public
Administration, Panteion University of Social and
Political Sciences Athens, Greece
- RESEARSHER Dr NIKOLAOS KARACHALIS
Regional Development Institute
of Panteion University, Athens, Greece
- ASSOCIATE PROFESSOR STEFANOS KARAGIANNIS
Department of Economic and Regional Development
School of Sciences of Economy and Public
Administration, Panteion University of Social and
Political Sciences Athens, Athens, Greece
- ASSOCIATE PROFESSOR DARCIN AKIN
Department of City and Regional Planning
Gebze Institute of Technology, Gebze, Turkey
- ASSOCIATE PROFESSOR JAN SUCHACEK
Department of Regional and Environmental Economics
Technical University of Ostrava, Ostrava,
Czech Republic
- ASSOCIATE PROFESSOR MIHAIL XLETOS
Department of Economic Sciences
University of Ioannina, Ioannina, Greece
- ASSISTANT PROFESSOR ANASTASIA STRATIGEA
Department of Geography and Regional Planning
National Technical University of Athens, Athens
Greece
- ASSOCIATE PROFESSOR ELIAS PLASKOVITIS
Department of Economic and Regional Development,
Panteion University, Athens, Greece
- ASSOCIATE PROFESSOR HELEN THEODOROPOULOU
Department of Home Economics Ecology,
Harokopion University, Kallithea, Greece
- PROFESSOR PANTELIS SKLIAS
Faculty of Social Sciences
University of Peloponnese, Korinthos, Greece
- ASSISTANT PROFESSOR MARIUSZ SOKOLOWICZ
Department of Regional Economics and Environment
University of Lodz, Lodz, Poland
- ASSISTANT PROFESSOR JOAO MARQUES
Department of Social and Political Sciences
University of Aveiro, Aveiro, Portugal
- ASSOCIATE PROFESSOR GEORGIOS SIDIROPOULOS
Department of Geography University of the Aegean,
Mitolini, Greece
- ASSOCIATE PROFESSOR ELENI PAPADOPOULOU
School of Urban-Regional Planning &
Development Engineering, Aristotle University
of Thessaloniki, Thessaloniki, Greece
- PROFESSOR IOANNIS YFANTOPOULOS
Faculty of Political Science & Public
Administration National & Kapodistrian
University of Athens, Athens, Greece
- ASSISTANT PROFESSOR GEORGIOS XANTHOS
Department of Sciences, Technological
Educational Institute of Crete, Heraklion, Greece
- ASSOCIATE PROFESSOR EMMANUEL CHRISTOFAKIS
Department of Economic and Regional Development
School of Sciences of Economy and Public
Administration, Panteion University of Social and
Political Sciences, Athens, Greece
- LECTURER MAARUF ALI
Department of Computer Science & Electronic
Engineering Oxford Brookes University,
Oxford, United Kingdom
- ASSOCIATE PROFESSOR LABROS SDROLIAS
Department of Business Administration, School of
Business Administration and Economics, Technological
Education Institute of Thessaly, Larissa, Greece
- LECTURER NETA ARSENI POLO
Department of Economics
University "Eqrem Cabej", Gjirokaster, Albania
- LECTURER ALEXANDROS MANDHLA
RAS Department of Economics, University
Of Surrey, United Kingdom
- ASSISTANT PROFESSOR GEORGE P. MALINDRETOS
Harokopion University, Kallithea, Greece
- RESEARCH FELLOW PARK JONG - SOON
Development Institute of Local Government
of South Korea, Jangan-gu, Suwon City, South Korea
- RESEARCHER, Dr. Dr. AIKATERINI KOKKINO
Department of Geography University the Aegean,
Mitolini, Greece
- Dr STILIANOS ALEXIADIS
RSI Journal
- Dr MICHAEL ALDERSON
Director Project Development
University of Szent Istvan, Budapest, Hungary
- Dr PEDRO RAMOS
Facudade de Economia, Universidade
de Coimbra, Coimbra, Portugal
- Dr NIKOLAOS HASANAGAS
Faculty of Forestry and Natural Environment, Aristotle
University of Thessaloniki, Thessaloniki, Greece
- PROFESSOR IOANNIS MOURMOURIS
Department of International Economic Relations and
Development, Democritus University of Thrace,
Komotini, Greece
- ASSISTANT PROFESSOR STELLA KYVELOU
Department of Economic and Regional Development
Panteion University, Athens, Greece
- PROFESSOR LYDIA SAPOUNAKI – DRAKAKI
Department of Economic and Regional Development
Panteion University, Athens, Greece
- ASSOCIATE PROFESSOR HIROYUKI SHIBUSAWA
Department of Architecture and Civil Engineering
Toyoashi University of Technology, Toyohashi, Japan
- ASSISTANT PROFESSOR CHRISTOS STAIKOURAS
Department of Accounting and Finance, Athens
University of Economics and Business, Athens, Greece
- ASSISTANT PROFESSOR ZACHAROULA
ANDREOPOULOU
Faculty of Forestry and Natural Environment, Aristotle
University of Thessaloniki, Thessaloniki, Greece
- ASSISTANT PROFESSOR ALEXANDROS APOSTOLAKIS
Department of Sciences, Technological
Educational Institute of Crete, Heraklion, Greece
- Dr PRODROMOS PRODROMIDIS
Centre for Planning and Economic Research and Athens
University of Economics and Business KEPE,
Athens, Greece
- PROFESSOR MARIA BENETSANOPOULOU
Department of Public Administration
Panteion University, Athens, Greece
- LECTURER VENI ARAKELIAN
Department of Economic and Regional
Development, Panteion University of Social
and Political Sciences, Athens, Greece
- ASSOCIATE PROFESSOR VASSILIS KEFIS
Department of Public Administration
Panteion University, Athens, Greece
- ASSISTANT PROFESSOR GEORGIA KAPLANOGLOU
Department of Economics
University of Athens, Athens, Greece
- ASSISTANT PROFESSOR SELINI KATSAITI
Department of Economics and Finance
College of Business and Economics
United Arab Emirates University Al-Ain, UAE
- Members**
- STAVROS RODOKANAKIS
Department of Social and Policy Sciences
University of Bath Clarendon Down,
Bath, United Kingdom
- PROFESSOR PETROS KOTSIPOPOULOS
Department of Senior Mathematics
Hellenic Air Force Academy, Dekelia, Greece
- ASSOCIATE PROFESSOR GEORGE TSOBANOGLOU
Department of Sociology
University of the Aegean, Mitilini, Greece
- PROFESSOR DIMITRIOS MAVRIDIS
Department of Technological Educational
Institute of Western Macedonia, Kozani, Greece
- ASSOCIATE PROFESSOR ALBERT QARRI
Vlora University, Vlora, Albania
- ASSOCIATE PROFESSOR GEORGE GANTZIAS
Department of Cultural Technology & Communication
University of the Aegean, Mitilini, Greece
- LECTURER APOSTOLOS KIOXOS
Department of International and European Studies,
University of Macedonia, Thessaloniki, Greece
- RESEARCHER Dr CARMEN BIZZARRI
Department of Human science
European University of Rome, Rome, Italy
- LECTURER NIKOLAOS MPENOS
Department of Economic Sciences
University of Ioannina, Ioannina, Greece
- PROFESSOR GEORGE POLICHRONOPOULOS
School of Business Administration and
Economics, Technological Educational Institute
of Athens, Athens, Greece
- Dr MICHEL DUQUESNOY
Universidad de los Lagos, CEDER
Universidad Autónoma del Estado de Hidalgo,
ICSHu-AAHA, Chilli
- LECTURER ASPASIA EFTHIMIADOU
Master Program of Environmental Studies
Open University of Cyprus, Nicosia, Cyprus
- ASSISTANT PROFESSOR ELECTRA PITOSKA
Technological Institute of Florina, Florina, Greece
- ASSISTANT PROFESSOR THEODOROS IOSIFIDIS
Department of Geography
University of the Aegean, Mitilini, Greece
- ASSISTANT PROFESSOR DIMITRIOS SKIADAS
Department of International and European Studies
University of Macedonia, Thessaloniki, Greece
- ASSISTANT PROFESSOR GEORGIOS EXARCHOS
Technological Institute of Serres, Serres, Greece
- LECTURER EVIS KUSHI
Faculty of Economy, University of Elbasan,
Elbasan, Albania
- LECTURER ROSA AISA
Department of Economic Analysis
University of Zaragoza, Zaragoza, Spain
- LECTURER MANTHOS DELIS
Faculty of Finance, City University London
London, United Kingdom
- LECTURER ELENI GAKI
Department of Business Administration
University of the Aegean, Chios, Greece

ASSISTANT PROFESSOR AMALIA KOTSAKI
Department of Architectural Engineering
Technical University of Crete, Chania, Greece

Dr GEORGIOS-ALEXANDROS SGOUROS
National and Kapodistrian University of Athens,
Athens, Greece

Dr BULENT ACMA
Department of Economics, Anadolu University,
Unit of Southeastern Anatolia, Eskisehir, Turkey

Dr DRITA KRUIA
Faculty of Economics
Shkodra University, Shkodra, Albania

Dr LAMPROS PYRGIOTIS
RSI Journal

Dr KONSTANTINOS IKONOMOU
RSI Journal

Dr KATERINA PARPAIRI
RSI Journal

Dr KHACHATRYAN NUNE
Head of the scientific research unit
University of Hohenheim, Stuttgart, Germany

Dr ANDREW FIELDSEND
Research Institut of Agriculture Economics,
Budapest, Hungary

Dr CRISTINA LINCARU
National Scientific Research Institut
for Labor and Social Protection,
Bucharest, Romania

Dr FUNDA YIRMBESOGLU
Istanbul Technical University, Faculty of Architecture
Office Istanbul, Istanbul, Turkey

PROFESSOR MAHAMMAD REZA POURMOHAMMADI
Department of Geograpy,
University of Tabriz, Iran

ASSISTANT PROFESSOR POLYXENI PAPANAKI
Department of Public Administration
Panteion University, Athens, Greece

Critical Surveys Editors

Lecturer Aspasia Efthimiadou, Dr Sotirios Milionis,
Dr Georgios-Alexandros Sgouros, Dr Stavros
Ntegiannakis, Dr Anastasia Biska, Dr Christos
Genitsaropoulos, Dr Loukas Tzachilas

Book Review Editors

Dr Dr Katerina Kokkinou, Dr Stilianos Alexiadis, Dr
Elias Grammatikogiannis, Dr Maria Mavragani,
Dimitrios Kouzas, Vilelmini Psarriou, Antonia
Obaintou, Helga Stefansson, Dr Nikolaos Hasanagas,
Maria karagianni, Georgia Chronopoulou

Copy Editors

Professor Georgios Korres, Assistant Professor
Panagiotis Krimpas, Dr Stylianos Alexiadis, Dimitrios
Kouzas, Antonia Obaintou

Publisher-Manager

Dr Christos Ap. Ladias

Κείμενα Περιφερειακής Επιστήμης **(Kimena Periferiakis Epistimis)**

Managing Editor

Professor Georgios Korres

Hon. Managing Editor

Hon Professor Nikolaos Konsolas

Copy Editor

Dr Dr Aikaterini Kokkinou

Editorial Assistant

Associate Professor Stefanos Karagiannis

Publisher-Manager

Dr Christos Ap. Ladias

Members

Lecturer Fotis Kitsios, Assistant Professor Eleni
Papadopoulou, Vilelmini Psarriou

Investigación en Ciencia Regional

Managing Editor

Lecturer Nela Filimon

Hon. Managing Editor

Professor José Vargas-Hernández

Copy Editor

Lecturer Konstantina Zerva

Editorial Assistant

Professor Cristiano Cechela

Publisher-Manager

Dr Christos Ap. Ladias

Members

Professor Ana Cristina Limongi Franca, Associate
Professor Francisco Diniz, Assistant Professor Eloina
Maria Ávila Monteiro, Dr Michel Duquesnoy

Zeitschrift für die Regionale **Wissenschaft**

Managing Editor

Associate Professor Trifonas Kostopoulos

Hon. Managing Editor

Professor Rudiger Hamm

Copy Editor

Assistant Professor Panagiotis Kribas

Editorial Assistant

Associate Professor Stefanos Karagiannis

Publisher-Manager

Dr Christos Ap. Ladias

Members

Dr Khachatryan Nune, Dr Nikolaos Chasanagas,
Dr Anne Margarian., Dr Lambros Sdrolias

Géographies, Géopolitiques et **Géostratégies Régionales**

Managing Editor

Professor Ioannis Mazis

Hon. Managing Editor

Professor Charilaos Kephaliakos

Copy Editor

Vilelmini Psarriou

Editorial Assistant

Dimitrios K. Kouzas

Publisher-Manager

Dr Christos Ap. Ladias

Members

Professor Grigorios Tsaltas, Professor Lydia Sapounaki-
Drakaki, Associate Professor Olga Gioti-Papadaki, Dr
Maria-Luisa Moatsou



Table des matières

	page
Éditorial	7
Articles	
1 Valeur géostratégique [ou psychologique] de Chypre pour la Grande-Bretagne et la crise du Canal de Suez, <i>Ioannis Th. Mazis</i>	11
2 Mondialisation, territorialisation et modèles de l'échange international : quelle place pour l'avantage spécifique territorial ?, <i>Lamara Hadjou</i>	29
3 La mer Caspienne, ou où va la politique énergétique européenne ?, <i>Néphélie Tzanetakou, Emmanuel Duwat</i>	41
4 Aspects R&D dans la construction d'une alliance géopolitique: le cas israélo-hellénique, <i>Nikolaos Karampekios, Emmanuel Duwat</i>	47
5 Les spécificités de la zone insulaire et l'objectif de la cohésion territoriale, <i>Olga Gioti-Papadaki</i>	53
6 Sécurité énergétique Ouest-Est: le rôle de la Grèce, <i>Aristeidis Kavarligkos</i>	59
7 La dimension maritime de la cohésion territoriale et sa portée géopolitique en méditerranée de sud-est, <i>Stella Kyvelou, Nektaria Marava, Nikitas Chiotinis</i>	69
Instructions aux auteurs	87

Géographies, Géopolitiques et Géostratégies Régionales, Vol. II, (1), 2014**Editorial**

La présente Edition de la Revue «Géographies, Géopolitiques et Géostratégies Régionales» met l'accent sur le capital territorial, l'avantage territorial et la cohésion territoriale vus pas plusieurs angles et ayant différents champs géographiques de référence. L'espace insulaire européen, la mer Caspienne, la méditerranée de Sud-Est ainsi que les coopérations territoriales bilatérales ou multilatérales dans la région sont au cœur des débats et des interrogations de recherche. Sujet pertinent traité par plusieurs acteurs, est, sans doute, la dépendance énergétique actuelle de l'UE et l'importance de la méditerranée de Sud-Est en vue d'une transition énergétique efficace, ce qui met en parallèle l'accent sur le rôle géopolitique de cette macro-région. Les travaux, enfin, du Programme ESPON2013 inspirent bien cette édition, surtout par rapport à la dimension maritime de la cohésion territoriale, l'interaction terre-mer et la politique maritime intégrée de l'UE ainsi qu'en ce qui concerne la gouvernance multiniveaux et multi-acteurs pour un développement durable intégré de l'interaction terre-mer dans l'espace méditerranéen.

Ioannis Th. MAZIS ouvre les débats avec un article historique sur la valeur géostratégique, voire psychologique, de Chypre. L'auteur défend que les Britanniques, pour une longue période de l'histoire, ne considéraient pas Chypre comme une «colonie d'importance stratégique pour la Couronne» et que l'île était probablement placée, par les responsables de la Politique coloniale Britannique, dans la catégorie des «colonies pauvres», privées de matières premières ainsi que de toute infrastructure industrielle. Il conclut que les dirigeants politiques grecs en charge de la question de l'autodétermination et de l'union avec la Grèce, ont été complètement incapables ou peu disposés à estimer le changement de la géostratégie internationale et régionale.

Lamara HADJOU s'interroge sur la question de la signification de l'avantage spécifique territorial et de sa place dans les théories du commerce international. Ainsi il propose de compléter la synthèse des modèles de l'échange proposée par Krugman et Helpman par le modèle territorial. Celui-ci prend de plus en plus de l'importance, avec la multiplication des démarches de spécification et d'exportation. La demande croissante des consommateurs ne fait qu'accentuer le phénomène. Les auteurs évoquent le manque d'études spécifiques tendant à montrer l'ampleur de ce type de produits dans les échanges internationaux et mettent l'accent notamment sur les difficultés de modélisation, sachant que la multiplicité des déterminants territoriaux rend difficile une telle tâche.

Néphélie TZANETAKOU et **Emmanuel DUWAT** tentent de répondre à la question cruciale «où va la politique énergétique européenne ?» et défendent, par leur article, que les accords autour de la mer Caspienne cristallisent les errements de la politique européenne de l'énergie. Au-delà d'une question régionale, ce sont les relations russo-européennes qui sont en jeu. Cette question montre que l'Europe ne peut dégager un consensus politique sur la question de la sécurité énergétique, d'autant plus que celui-ci impliquerait une réponse commune face au positionnement géostratégique de la Russie.

Nikolaos KARAMPEKIOS et **Emmanuel DUWAT** présentent le cas israélo-hellénique dans la construction d'une alliance géopolitique qui repose sur des aspects R&D. Il se penche plus particulièrement sur la relation grandissante entre la Grèce et Israël et sur un aspect particulier de celle-ci, concernant leur collaboration dans le domaine scientifique et technologique. Cette collaboration est restée longtemps confidentielle, en ce qu'elle a d'abord eu trait aux domaines de l'énergie et de la défense, mais cet aspect scientifique et technologique est de nature à former une trajectoire industrielle commune et ainsi ouvrir la voie à un développement économique durable. Les auteurs défendent que le renforcement des relations avec le Hellénisme ont leur propre raison d'être, nonobstant les frictions entre la Turquie et Israël et le cas de la R&D y en est un aspect fondamental.

Olga GIOTI-PAPADAKI fait focus à la diversité des îles européennes, à leurs atouts en termes de croissance et de développement liés entre autres à leur importance géostratégique

mais également a leurs handicaps tels que l'isolement, la régionalisation, le manque de matières premières et de ressources humaines, la mobilité défaillante de la main d'œuvre, l'accès restreint aux marchés de biens et de services et le coût élevé de transports. Ensuite elle défend la nécessité d'élaboration d'une politique insulaire indépendante et spécifique, ce qui repose premièrement, sur le fait que l'UE se fixe comme principal objectif, entre autres, de promouvoir la Cohésion territoriale et deuxièmement sur le fait que l'application des mesures et des politiques adoptées pour l'ensemble des régions européennes, selon des critères différents tels le PIB par habitant- ne tient pas compte de l'impact des particularités géographiques et elle est susceptible de limiter non seulement leur efficacité mais aussi l'implication des décideurs politiques locaux.

Aristeidis KAVARLIGKOS évoque, de son tour, que la civilisation occidentale fondée et structurée sur la production et la consommation de biens et services a soif d'énergie, afin de soutenir cet édifice. Selon l'auteur, aujourd'hui, les économies émergentes ont trop pesé sur cette demande, entraînant inévitablement la concurrence dans le domaine de la sécurité énergétique mondiale, ce qui fait des pays producteurs d'hydrocarbure des régulateurs des affaires du monde. Comme un "deus ex machina" les gisements trouvés dans la Méditerranée orientale, la modification des données, semblent accorder à la Grèce une chance de devenir un acteur géopolitique régional clé.

Stella KYVELOU, Nektaria MARAVA et Nikitas CHIOTINIS tentent de présenter la dimension maritime de la cohésion territoriale, ayant comme champ de référence la région méditerranéenne. L'intérêt de leur recherche s'appuie sur les résultats et les conclusions des travaux effectués au sein du programme ESPON2013. L'article vise à mettre en évidence les formes d'interactions terre-mer comme éléments clés de la gestion intégrée des zones côtières et de stratégies intégrées de développement durable, notamment pour répondre à la nécessité de former un aménagement du territoire maritime efficace en Méditerranée. L'accent est mis sur les tendances et les défis de l'interaction terre-mer dans la région méditerranéenne et sur l'importance de la gouvernance multi-acteurs et à plusieurs niveaux pour la coordination des plans d'aménagement terrestres et maritimes. La dimension géopolitique de la croissance bleue dans la méditerranée du sud-est est aussi abordée surtout par rapport à la dépendance énergétique de l'UE et le besoin de mettre en valeur la découverte récente des ressources importantes d'hydrocarbure dans l'espace méditerranéen du sud-est qui peut servir de catalyseur à la coopération régionale.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Dr Stella Kyvelou
Professeur Assistant
Département en Développement Economique et Régional
Université des Sciences Politiques et Sociales Panteion
Directrice du Point Focal National ESPON2013
e-mail : kyvelou@panteion.gr - info@rsijournal.eu

Articles

VALEUR GÉOSTRATÉGIQUE [OU PSYCOLOGIQUE] DE CHYPRE POUR LA GRANDE-BRETAGNE ET LA CRISE DU CANAL DE SUEZ

Ioannis Th. MAZIS

Faculté d' études Turques et Asiatiques Modernes
École des Sciences économiques et politiques
Université Nationale et Capodistrienne d'Athènes-Grèce
yianmazis@turkmas.uoa.gr

Résumé

Je soutiens ici que les Britanniques, pour une période d'au moins 70 ans, ne considéraient pas Chypre comme une «colonie d'importance stratégique pour la Couronne». Je soutiens aussi que l'île était probablement placée, par les responsables de la Politique coloniale Britannique, dans la catégorie des «colonies pauvres», étant privée de matières premières ainsi que de toute infrastructure industrielle. Je propose alors aux chercheurs d'examiner comment la «Vieille Albion» concevait l'importance stratégique de Chypre jusqu'à la fin de la 2^{ème} guerre mondiale et par conséquent, qu'ils cessent de toujours blâmer la partie grecque qui, soi-disant, n'a pas considéré cette «sensibilité» britannique et a cherché l'Union, «sans réfléchir, énervant ainsi les Anglais, avec les résultats désagréables qu'on sait».

mots-clés: géopolitique de Chypre, colonialisme britannique, Chypre-Suez, crise du canal de Suez, facteurs psychologiques en géopolitique.

Première phase : Chypre comme colonie britannique de 2ème classe

Révéléateur de l'importance mineure, géostratégique, opérationnelle, mais aussi tactique, qu'attribuaient les responsables de la Haute Stratégie de la Vieille Albion à l'île, était le fait que, malgré la création des bases maritimes et aériennes, Chypre n'a pas joué de rôle important pendant les deux guerres mondiales.

A la moitié du 20^{ème} siècle, la population de l'île s'élevait à environ 500.000 habitants, composée dans sa majorité écrasante (plus de 80%) de Grecs. Les Turcs (où plus précisément les Musulmans) représentaient environ 18% de la population et le reste 2% était composée d'Arméniens, de Maronites, de «Latins» (Levantins) et d'Anglais. Naturellement, le désir brûlant de la majorité de la population pour l'union avec la Mère Grèce était connu de tous – y compris des colons Anglais. Il s'agit d'une aspiration évidente, logique et légitime, analogue à celle de la grande majorité des habitants des autres grandes îles grecques comme la Crète (ou le Dodécanèse, ou, un peu avant, les îles Ioniennes).

C'est un fait, l'Union avec la Grèce, qu'elle fut prônée spontanément en 1931, ou soigneusement planifiée, soutenue officiellement par la Grèce en 1955, a entraîné une réaction négative de la part de Londres.

Il est utile de rappeler qu'à la suite de l'insurrection populaire de 1931, et de sa répression, la Grande-Bretagne a levé le statut d'auto-gouvernance limitée. La charte existante et l'organe parlementaire élu localement ont été abolis. Chypre était, dès lors, une colonie directement régie par la Couronne («direct rule colony») par la voix de son Gouverneur,

Entre-temps, au milieu d'une situation internationale troublée qui caractérise la fin des années '30 et la guerre mondiale qui a suivie, Chypre donnait l'impression, d'une colonie «oubliée». Cela est prouvé par le fait que, selon la classification de la bureaucratie anglaise relative aux salaires et des échelons des cadres de l'administration coloniale, parmi la totalité des 38 colonies de la Couronne Britannique en 1947, Chypre était considérée comme colonie de «2ème classe» («class two») occupant dans le rang du Ministère des Colonies une place en dessous de Hong Kong et de la Jamaïque (colonies de 1^{er} rang)¹,

La question de l'autodétermination s'est à nouveau posée aux Grecs de Chypre après la guerre. Beaucoup de choses ont été dites et écrites ces dernières décennies, à Athènes comme

¹ Kirk-Greene, Anthony, *On crown service : a history of HM colonial & overseas civil services 1837-1997*, London, I. B. Ed. Tauris, p. 14

à Nicosie, par des membres de la communauté académique, des journalistes ou des politiciens, qui semblent être possédés du syndrome de flagellation et lancent l'anathème contre les Grecs de Chypre (et de l'Hellénisme en général). Dans ce contexte il serait bien utile de rappeler quelques vérités irréfutables. Telles que :

1). Premièrement : la question de l'autodétermination était, en principe, juste et légitime, ayant une base objective et non équivoque.

2). Deuxièmement, la demande à l'autodétermination est née de la population chypriote grecque, à une époque historique donnée, qui sera désignée plus tard dans les manuels scolaires et la littérature scientifique comme "l'Age de la décolonisation" - dans une situation historique, en d'autres termes, où l'ensemble du système international vibrait de bout en bout des mouvements de libération nationale des peuples, de l'Irlande à l'Indochine, de l'Algérie à la Malaisie, du Congo à l'Inde.

3). Troisièmement, la demande à l'autodétermination a été placée sous la règle de la guerre des impressions de la guerre mondiale qui venait de s'achever, de la dynamique que cette guerre a libérée et la rhétorique des puissances victorieuses, qui systématiquement et artificiellement même, avaient cherché à donner à la confrontation avec les forces vaincues le caractère d'une "confrontation totale entre la lumière et les ténèbres", entre la liberté et la tyrannie.

4). Aux raisons précédentes un autre élément important doit s'ajouter: Cette puissance coloniale, à laquelle les Grecs de Chypre ont adressé leur - demande à l'autodétermination- de la manière la plus légale et à point nommé-, a été la Puissance Alliée par excellence de la Grèce historiquement parlant, en particulier, lors de la seconde guerre mondiale. En effet, en 1940, la «petite mais valeureuse Grèce» reste véritablement le seul - allié actif de la Grande-Bretagne sur le continent. Cependant les autres États avaient littéralement «tourné le dos» à Londres, soit en s'engageant volontairement aux côtés de l'Axe - (Hongrie, Roumanie, Bulgarie, Finlande) ou en courtisant l'Axe et s'acquittant de leurs obligations vis-à-vis de Londres, sans toutefois éviter l'invasion (par exemple, la Yougoslavie, la Belgique) ou en courtisant l'Axe et ainsi maintenir habilement leur neutralité (par exemple la Turquie, la Suède) ou, après une résistance symbolique de quelques minutes, se déclarant vassal de l'Axe (par exemple le Danemark ou les Pays-Bas)

Là encore, il faut ajouter deux éléments :

4.1) Tout d'abord, Londres savait pertinemment que les Chypriotes grecs n'accepteraient rien de moins que l'autodétermination authentique et sincère, c'est à dire l'union de l'île à la Grèce. Même le potentiel accord, dans un premier temps, d'une solution transitoire d'auto-gouvernement limité, par les Grecs de Chypre, ne pouvait pas être accepté que comme une étape intermédiaire vers l'autodétermination et l'union.

4.2) Deuxièmement - et plus critique : en ce qui concerne le seul véritable enjeu stratégique pour la Grande-Bretagne, c'est à dire la question de la conservation et de l'utilisation d'une ou plusieurs bases militaires sur l'île, n'a jamais représenté un problème pour les Chypriotes Grecs. Déjà en 1953, le maréchal Alexandre Papagos, alors Premier ministre, avait assuré le ministre des Affaires étrangères à l'époque (et plus tard premier ministre) de Grande-Bretagne, Sir Anthony Eden, que si la Grande-Bretagne consentait à l'union de Chypre avec la Grèce, ce dernier garantissait la continuité de la présence militaire anglaise sur l'île²

Ce point je le considère comme crucial, parce que pendant un demi-siècle, nous avons entendu et lu des universitaires, mais aussi des hommes politiques, d'innombrables accusations contre les Grecs de Chypre, parce que ils ont promulgué la question de l'autodétermination en négligeant, soi-disant, l'énorme valeur stratégique de l'île pour la Grande Bretagne. En ce qui concerne la réelle - et non pas celle que nous lui attribuons - valeur stratégique de l'île pour la Grande-Bretagne, jusqu'en 1950 au moins, la réponse est donnée par tout ce qui a été mentionné ci-dessus. Mais au cours aussi des années 1950,

² V. John Newsinger, *British counterinsurgency from Palestine to Northern Ireland*, London, Palgrave, 2002, p. 88

concernant l'unique vrai - et non mythologique ou imaginaire - intérêt stratégique de la Grande-Bretagne au sujet de Chypre, personne, ni même un Britannique, n'a jamais prétendu que soit le commandement du «Combat national pour la Libération», soit le Gouvernement Grec ait dénié à l'allié Anglais la possibilité ou le privilège de la conservation et de l'utilisation des installations militaires sur l'île

4.3). En outre - et c'est aussi un point rarement évoqué- la population grecque de l'île n'était pas imprégnée de sentiments anti-britanniques, ni ne considérait l'administration coloniale comme particulièrement oppressante. De toute évidence, les Grecs de Chypre partageaient pour des raisons historiques, les mêmes sentiments anglophiles avec leurs frères de Grèce (sentiments qui avaient constaté, pour la énième fois, les ambassadeurs britanniques à Athènes, Sir Sydney Waterlow et Sir Michael Palairet, vers la fin des années '30). Même les partisans les plus ardents de l'Union, de toutes les classes de la population chypriote grecque, ne nourrissaient pas de haine contre les Britanniques. En outre, beaucoup d'entre eux avaient combattu avec les Britanniques contre les Allemands et les Italiens, soit en servant dans l'armée grecque, soit en étant intégrés dans les forces de l'armée britannique. N'oublions pas que même la 1ère Brigade de la célèbre SAS (Special Air Service), les commando-parachutistes, forces d'élite de l'armée britannique, qui écumaient de 1942 à 1945 la mer et les îles situées entre les Archipels de l'Égée, la Crète, Chypre et le Moyen-Orient - et dont le nom jusqu'à présent est associé avec les bases britanniques de Chypre- avait été constituée pendant la Seconde Guerre mondiale, par le colonel britannique Sir David Sterling et le colonel grec Christodoulos Tsigante, avec sa «Compagnie Sacrée» «IEROS LOXOS» (dénomination honorifique, qui acquit rapidement le rang de régiment)³.

Conscients des puissants liens d'alliance (de camaraderie même) il était absolument normal et raisonnable pour Chypre et pour la Grèce, d'attendre un geste de bonne volonté de la part de la «Vieille Albion». Surtout compte tenu du fait que ses intérêts stratégiques seraient absolument assurés au sein de Chypre sous souveraineté grecque.

D'autre part, par une singulière ironie de l'histoire, c'est précisément l'attitude décrite ci-dessus des Chypriotes grecs envers les Britanniques - l'absence de sentiments de haine et d'actions qui en découleraient - qui a peut-être conduit les Britanniques à ne pas prendre au sérieux les demandes répétées et insistantes de Grecs de Chypre pour leur autodétermination. Difficile pour les Britanniques de penser que les Chypriotes pourraient devenir aussi agressifs que les Égyptiens par exemple⁴.

J'ajouterai ceci : tous «les nôtres», qui ont participé de leur plume, des décennies durant, à ce que j'appellerai l'industrie des opinions erronées et au catalogue des occasions perdues, n'ont jamais souligné l'incapacité frappante des Britanniques à comprendre les aspirations de la population locale.

Et pourtant, le jugement erroné de la situation de la part de Londres, du point de vue de l'élément local, est pour parler en termes modernes, l'un des échecs les plus importants dans le domaine que les Militaires d'aujourd'hui qui participent à des opérations internationales appellent le «Cultural Awareness» :

Le fait qu'ils avaient devant eux une population chrétienne, européenne, avec un faible taux d'analphabétisme, pacifique et travailleuse, qui détestait la violence et avait qu'on pourrait caractériser sociologiquement comme de bons pères de famille aurait du être mieux apprécié. Le fait aussi qu'il n'y avait pas eu à Chypre de crimes odieux, d'émeutes ou de massacres contre les cadres de l'administration coloniale, des ressortissants étrangers ordinaires ou, pire encore, leurs femmes et leurs enfants (comme cela s'est produit, par exemple, à plusieurs reprises au Congo, en Algérie, au Kenya et ailleurs), au lieu d'être apprécié à son juste titre, a été mal interprété par les Britanniques. Ces éléments ont été interprétés, soit comme des aspirations pas si sérieuses, soit comme un manque de courage manifeste de se battre pour ses idéaux.

³ V. Ilias Iliopoulos, (en grec:), *Des pages d'histoire militaire : les opérations de la compagnie sacrée durant la 2nde guerre mondiale*, Athènes, ed. Erodote, 2013.

⁴ Robert Holland

Deuxième phase : Chypre comme colonie de la plus haute importance stratégique pour la Grande-Bretagne

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale avait eu lieu une redéfinition drastique de la haute stratégie et par conséquent, des intérêts et des priorités stratégiques de l'Empire britannique, qui se révéla fatale pour la question chypriote. Par une ironie quasi sarcastique de l'histoire, une acquisition de la Vieille Albion, qui jusqu'à récemment semblait d'une importance secondaire, était subitement déclarée désormais, d'une haute valeur stratégique. Et à un moment où l'ancienne souveraine des mers Albion accordait volontairement ou pas, le statut d'indépendance à une série interminable de grandes et de petites colonies, elle a alors déclaré que, surtout dans le cas de cette colonie spécifique, il ne serait jamais autorisé de retirer le drapeau de St George, de St. Andrew et St. Patrick. «Jamais!», selon la déclaration célèbre qui reste gravé de façon indélébile dans la mémoire du peuple Chypriote Grec⁵.

Que s'était-il passé ?

La Grande-Bretagne était sortie victorieuse de la Seconde Guerre mondiale, mais elle était absolument incapable de maintenir sa position antérieure en tant que Grande Puissance, et en particulier en tant que force mondiale hégémonique. Le pays faisait face au spectre de la faillite, et dépendait totalement du prêt extérieur (c.à.d. de l'aide américaine). L'ancien souverain des mers et du monde ne survivait, au lendemain de la guerre, que grâce au prêt de 4,34 milliards de dollars attribués par les américains (un montant incroyablement surdimensionné pour les données de l'époque)⁶.

Le dénommé «architecte de la victoire», Sir Winston Churchill, qui a subi une énorme défaite dans les premières élections en temps de paix, en 1945, a remis à son successeur, Clement Attlee, premier Premier ministre issu du Parti du Travailleuse, un pays en crise. Le peuple britannique continuait toujours à vivre - jusqu'au début des années 1950 - dans le cadre des restrictions sévères de nourriture, de charbon et d'habillement ainsi que d'importation de marchandises étrangères, qu'il vivait depuis 1939. Plus de 2,4 millions de personnes étaient au chômage en 1947, alors que beaucoup ont eu froid en raison du sévère manque de charbon, associé aux températures très basses de l'hiver rigoureux 1946-1947. Avec une telle situation dans le domaine économique et social, le niveau des dépenses militaires est resté extrêmement élevé, en raison de la nécessité persistante de la conservation et la maintenance des bases et garnisons militaires à travers tout l'Empire britannique. Le budget de défense, pour 1946-1947 par exemple, s'élevait à 1,091 milliards £, et correspondait à 15% de son PIB⁷.

Du point de vue de la haute stratégie de l'Empire britannique, en particulier selon les militaires, la situation, qui surgie et à laquelle ils se devaient à faire face au lendemain de la "Grande Victoire" semblait cauchemardesque. Il fallait d'une part maintenir une forte armée d'occupation sur le territoire de l'Allemagne vaincue. – et l'État-major de la Défense Impériale devait d'autre part répondre à tous les appels d'intervention immédiate des troupes ou de support pour:

- Soit supprimer les soulèvements nationalistes (au Moyen-Orient et en Asie - voir en Inde, à Ceylan, en Birmanie, en Palestine, etc. - et après en Afrique Subsaharienne).

- Soit restaurer la souveraineté de la couronne et l'ordre public dans de nombreuses colonies britanniques tombées pendant la guerre sous l'occupation étrangère (japonaise), où désormais des soulèvements anti-coloniaux se manifestaient (comme en Malaisie).

- Soit maintenir l'ordre dans les autres colonies des États alliés, jusqu'à ce que ces derniers puissent prendre à nouveau en charge les opérations de police (comme dans les Indes Néerlandaises, où les Britanniques ont envoyé des forces conséquentes en 1945 et 1946,

⁵ La paternité de l'expression revient à l'officiel Britannique, issu du ministère des colonies, Harry Hopkinson, lequel exclut toute idée de changement du régime de souveraineté de Chypre dans sa déclaration du 28 juillet 1954. F. Madden, *The end of Empire Dependencies since 1948 Part I*, Wesport, Greenwood Press, 2000, p. 424.

⁶ "British finishing repaying U. S. loan to fight WWII, in "Arizona Daily Star", 29/12/2006.

⁷ Barnett, Corelli, *The lost victory: British dreams, British realities, 1945-1950*, London, Macmillan, 1995, p. 76-77.

jusqu'au moment où le Gouvernement des Pays-Bas formé à Amsterdam, fut capable de reprendre en main sa colonie - et d'affronter l'insurrection).

- Soit renforcer des États alliés et leurs gouvernements face à la menace «mortelle» de l'imposition de régimes communistes (comme dans le cas de la Grèce en Décembre 1944).

Dans ces conditions, une réévaluation fondamentale, des obligations coloniales de la Grande-Bretagne et la réduction drastique des dépenses militaires concomitantes constituait une condition indispensable pour le salut de l'économie nationale britannique et la survie même du pays.

Mais aussi, d'un point de vue purement géopolitique / géostratégique, il était absolument nécessaire de réévaluer «radicalement» les priorités stratégiques de la Grande-Bretagne. Compte tenu de la Guerre Froide qui était alors naissante (1946-1947 «la première Crise de Berlin»), les Forces britanniques devaient être orientées vers la défense contre la "Menace Soviétique" et, par conséquent, la défense du territoire métropolitain (les îles britanniques), ainsi que de l'Europe de l'Ouest, face à la masse de l'armée rouge.

En prenant en compte les données ci-dessus, le gouvernement Attlee a pris l'initiative de commencer une longue discussion sur la situation stratégique de la Grande-Bretagne. Au début de 1946, il a pris la décision douloureuse mais essentielle d'accorder l'indépendance à l'Inde (le fameux «diamant de la Couronne»), et jusqu'en 1948, à Ceylan et à la Birmanie. Au début de 1947 d'ailleurs, la Vieille Albion, affligée par le fardeau de ces longues années de souveraineté des mers, a demandé à sa "fille d'outre mers" d'assumer la responsabilité de soutenir le gouvernement grec dans sa lutte contre l'armée communiste. (fait qui a contribué à énoncer la Doctrine Truman»).

En ce qui concerne, en particulier, le sous-système géopolitique ou complexe de la Méditerranée orientale et du Moyen-Orient (qui nous intéresse particulièrement en raison de Chypre), le gouvernement Attlee, par un mémorandum envoyé aux membres du Cabinet et aux Chefs d'États-majors, a remis en question la nécessité de continuer à maintenir une forte présence militaire dans cette région, en invoquant la nouvelle réalité géostratégique d'après-guerre. Le but de la présence militaire anglaise en Méditerranée et au Moyen-Orient au cours de la période historique précédente, consistait au maintien des voies de communication maritimes entre la Grande-Bretagne et ses vastes colonies en Asie (la protection de la fameuse «route des Indes»). Pourtant, dès lors,, compte tenu de l'indépendance programmée de l'Inde et des autres colonies asiatiques (Ceylan, Birmanie, Malaisie) par la Couronne britannique, il n'y avait plus de raisons objectives à la poursuite de la présence militaire anglaise en Méditerranée et au Moyen-Orient.

En outre, compte tenu de la menace soviétique, de première importance pour la Grande-Bretagne, le gouvernement devait désormais donner la priorité à la croissance et à la conservation des capacités offensives et défensives de la Royal Air Force, ainsi qu'au développement d'une capacité de dissuasion nucléaire, au lieu des engagements coloniaux, qui n'étaient plus prioritaires aux yeux du Premier Ministre⁸.

Toutefois, la tentative judicieuse et prudente d'Attlee de recommander une lecture sobre et réaliste du nouvel environnement géostratégique dans lequel agirait dans l'avenir la Grande-Bretagne, s'est heurté à la très vive réaction des militaires.

Il convient de considérer, même rapidement l'itinéraire de ces hommes, alors dépositaires de l'autorité militaire. Ces grands chefs, sans doute des officiers brillants, se distinguent par une caractéristique commune : leur attachement émotionnel très personnel à l'idée de l'Empire colonial britannique:

- Le chef de l'état-major impérial au lendemain de la guerre, le Maréchal Bernard Montgomery, avait précédemment servi en Inde et en Palestine.

- Le premier chef de l'après-guerre de la Royal Air Force, le général Arthur Tedder, avait servi comme jeune Officier dans le Moyen-Orient dans les années 1920.

- Le général John Slessor, qui a pris la direction de l'Armée de l'Air en 1950 après Arthur Tedder, avait servi en l'Inde comme jeune Officier au début des années 1920 et par la suite, comme officier supérieur dans la seconde moitié des années '30.

⁸ Butler, L. J., *Britain & Empire: adjusting to a post-imperial world*, London, I.B. Tauris, 2002, p. 76.

Il est vrai, en effet, que, pendant cette période de transition critique, immédiatement après la dernière grande Guerre (à une époque où la Grande-Bretagne perdait un empire sans encore avoir trouvé un rôle, selon l'énonciation proverbiale connue), les responsables de la stratégie de la défense de la nation étaient clairement motivés par l'émotion plutôt que par la logique⁹.

Cette constatation a donc joué, un rôle crucial sur la demande chypriote d'autodétermination et la réaction des décideurs britanniques. Soulignons-le, encore une fois, personne, parmi ces historiens, ces internationalistes, ces psychologues qui se sont penchés sur la question chypriote, n'ont à ma connaissance, pris la peine de dessiner un profil psychologique de ces hommes qui faisaient la haute stratégie britannique d'alors, justement parce que le sentiment prévalait sur la logique ! Ils ne se sont pas plus penchés sur la question de savoir si ces actes étaient conformes à ce qui est enseigné jusqu'à aujourd'hui en matière de rationalité du système international (le fameux Principle of Rationality).

Dans leurs réponses, les chefs d'État-major ont tenté de conjurer la réalisation (cauchemaresque pour eux) d'une diminution à grande échelle de l'empire, en citant injustement (selon Clausewitz) la «langue des nécessités militaires» en bombardant les politiciens de raisons pompeuses, mais vides de tout contenu réel, telles que «le maintien de l'influence impériale».

Surtout pour le sous-système du Moyen-Orient - Méditerranée orientale, (qui nous concerne ici directement) ils ont exprimé la doctrine du «nœud de la planification défensive» et, à cet égard, la doctrine des «Trois Piliers». Selon ce raisonnement, le Moyen-Orient était le centre de toute la planification défensive de la Grande-Bretagne et l'un des trois piliers du système de défense nationale. Les deux autres étaient: les îles britanniques et les routes de transport maritime. Ensuite, ils étaient d'avis que si l'un des trois piliers s'écroulait, la totalité du système de défense du pays s'effondrerait¹⁰. Ici, nous pouvons détecter une première version de la théorie des dominos (plus tard révélée au monde par l'implication américaine au Vietnam et au passage, l'une des influences caractéristiques d'Henry Kissinger sur la haute stratégie américaine- et l'une des méconnaissances les plus typiques de la théorie scientifique, en l'espèce du réalisme politique, pour des raisons politiques, ainsi que ce fut dénoncé par le père même de l'école du réalisme politique, Hans J. Morgenthau).

De toute évidence, les affirmations des dirigeants de la stratégie britannique ne résistaient pas à l'épreuve de l'analyse géopolitique systémique ni correspondaient aux données de l'environnement géostratégique formé. Étant donné désormais le statut des États-Unis, en tant que force navale de portée planétaire et compte tenu, en particulier, de la présence de la puissante sixième flotte dans les eaux de la Méditerranée, et d'autre part, la très mince taille, à l'époque, de la flotte soviétique ; la nécessité de la présence militaire anglaise dans la région en vue de préserver les voies maritimes donne plutôt l'impression d'un anachronisme historique ou d'un «rejet de la réalité».

La résistance des états-majors - et en particulier du Maréchal Montgomery, qui accusait directement le Gouvernement travailliste de «défaitisme»¹¹ - a pris une telle ampleur qu'il a entraîné avec lui des membres du gouvernement. Le premier ministre ne pouvait même pas convaincre son ministre des Affaires étrangères, Ernest Bevin.

Ainsi, en 1946, un comité gouvernemental chargé d'examiner la question de la puissance militaire britannique, tout en décrivant en détail les énormes charges que faisait peser sur l'économie nationale le maintien de troupes dans le monde entier, finissait par proposer de «maintenir le prestige britannique mondial et la nécessité d'assumer les responsabilités d'une des trois grandes puissances de ce monde»¹².

Tout cela à une époque au cours de laquelle, il était clair que la Grande-Bretagne était, désormais, incapable de répondre par ses propres moyens à la gestion militaire des crises et

⁹ V. *ibid* Barnett, p. 46-49.

¹⁰ V. Buttler, *ibid*, p. 76

¹¹ V. Hamilton, Nigel, Monty, volume 3: *the field marshal, 1944-1976*, London, Hodder & Stoughton, p.650 et sqs, 660 et sqs, 676 et sqs.

¹² Barnett, *ibid*, p. 75

qu'elle était dépendante de l'aide américaine. Cette aide pour la période 1952-1953 s'élevait à 244 milliards de livres sterling, un montant inimaginable pour l'époque¹³.

Il est historiquement prouvé à de nombreuses reprises, qu'une organisation bureaucratique au sens wébérien du terme, a toujours tendance à résister vigoureusement à toute tentative de lui supprimer le pouvoir. En Grèce le cas de l'organisme de dessèchement du lac Kopais, qui a continué à vivre, près d'un siècle après la fin des travaux (1880-1931). Au niveau politique international, le cas le plus typique est, l'OTAN, qui a survécu à la dissolution de l'adversaire (Pacte de Varsovie), a même survécu à l'effondrement de l'ancienne URSS (1991), et cherche désespérément une "menace" probable et improbable afin de continuer à avoir une «raison d'être» (souhaitons qu'il n'en trouvera pas dans une action en Ukraine !).

Dans les années 1950, le meilleur exemple fut l'empire britannique, dont les responsables pour sa stratégie s'efforçaient avec anxiété, épuisant leur imagination, certes inventive, de justifier la poursuite de la vie de «l'Empire». Par conséquent, la présence anglaise paraissait s'imposer contre toute logique, au moins en Méditerranée orientale et au Moyen-Orient (voir: Chypre et l'Égypte). Et ce en particulier une fois que les Britanniques se furent retirés de leurs colonies asiatiques.

En effet, la chose étrange est que (outre l'attachement personnel à l'idée de l'Empire, qui caractérise bon nombre de ceux qui formaient l'élite bureaucratique politique et militaire britannique), le renforcement de l'idée fixe sur la Méditerranée orientale / Moyen-Orient est inversement proportionnelle à la vitesse à laquelle ils abandonnaient par exemple les Indes, la Birmanie ou la Malaisie. Une explication assez satisfaisante est que le complexe Méditerranée - Moyen-Orient fut la seule région du monde à être encore sous la domination de la couronne britannique. Bien que n'étant pas compatible avec les conclusions de la théorie du comportement rationnel des acteurs internationaux, du point de vue humain, ceci est certainement compréhensible de la part des leaders britanniques.

Par conséquent, et en tenant compte de la résistance des habitudes bureaucratiques aux changements, Londres est en train de tenter de justifier sa présence au Moyen-Orient, en utilisant la nouvelle doctrine de George Kennan sur le confinement («Containment») de la menace soviétique.

Nous avons vu que le successeur de Churchill, Attlee, avait demandé la redéfinition de la stratégie britannique de défense et, par conséquent, la contraction du nombre de colonies et de troupes stationnées dans les possessions impériales – en accentuant le développement de la RAF sur la base du nouvel environnement géostratégique international en profonde mutation et surtout de la menace soviétique.

Très bien alors: en adoptant les dernières hypothèses d'Attlee, les chefs d'états-majors, assistés par l'élite politique et bureaucratique, viendraient maintenant proclamer la Méditerranée orientale et le Moyen-Orient comme stratégique, afin d'arrêter la menace soviétique. La région était le meilleur site pour l'installation de bases de bombardiers de la RAF¹⁴. En décollant d'Égypte par exemple, les bombardiers de la Royal Air Force (bientôt munis d'armes nucléaires) étaient susceptibles d'affecter le ventre mou de l'Union soviétique. Notez que les bases en question pourraient être utilisées pour une potentielle attaque de l'US Air Force sur l'URSS¹⁵.

Autant, le Maréchal Alanbrooke, chef général d'état-major de la défense, que le chef d'état-major de la Royal Air Force, Sir Arthur Tedder, ont argumenté avec cette logique. Ils avaient clairement comme but de gagner le soutien de la politique américaine en faveur de l'idée que l'empire britannique ne peut rétrécir davantage - du moins au Moyen-Orient. Dans une "évaluation stratégique", rédigée en 1949, Sir Arthur justifiait la présence britannique dans la région par l'argument selon lequel les forces britanniques étaient "la seule influence stabilisatrice dans cette région, d'une grande importance économique pour le monde

¹³ Rosecrance, R. N., *Defence of the realm: British strategy in the nuclear epoch*, Oxford University Press, 1968, p. 138 et sqs, 156.

¹⁴ V. Cohen, Michael, *Fighting WW III from the middle east: Allied contingency plans, 1945-1954*, London, Frank Cass, 1977.

¹⁵ V. Ball, Simon, *Bomber bases and British strategy in the middle east, 1945-1949*, in *Journal of strategic studies* 14 (1991), p. 515-533.

occidental." En outre, le chef de la Royal Air Force a prédit que le retrait britannique de la région "serait synonyme de la décomposition du Commonwealth et de la chute conséquente de l'Afrique dans le communisme"¹⁶.

Le plus surprenant, c'est que les britanniques n'ont pas compté avec les Arabes, en particulier les Égyptiens. Il est en effet étonnant de considérer à quel point les responsables de la Vieille Albion avaient sous-estimé l'intensité des sentiments anti britanniques des pays arabes et des peuples de la région (les sentiments philo- nazis ouvertement manifestés de la population arabo-musulmane, et les émeutes anti -britanniques qui ont eu lieu, de l'Égypte à l'Irak, en sont un très bon exemple).

La surprise de Londres fut énorme quand, l'Égypte a clairement dit dans la deuxième moitié des années '40, qu'elle n'avait pas l'intention de prolonger le vieux Traité, en cours d'expiration, qui autorisait l'installation de bases britanniques sur le sol égyptien.

Le retrait inévitable des troupes britanniques d'Égypte étant imminent, les chefs d'état-major ont considéré le cas de la Palestine comme stratégique pour la présence de l'armée britannique au Moyen-Orient¹⁷. Cependant, l'escalade du conflit entre Arabes et Juifs, parallèlement à la révolte juive contre l'administration britannique qui s'étendait, a choqué la Grande Bretagne. Il suffit de se rappeler l'attentat sanglant au siège de l'armée britannique à l'Hôtel King David à Jérusalem¹⁸, qui a obligé Londres à abandonner la Palestine.

Dans ces conditions, la zone du canal de Suez sous un régime différent de celui de l'Égypte, s'est relevée comme la principale base militaire britannique dans la région. Les Britanniques pensaient que la continuité de la présence anglaise dans ce «centre de conception défensive» tant vanté, était assurée.

Cependant, ce qui s'est déjà passé avant même la crise de Suez de 1956, a obligé à nouveau les britanniques à réviser leur attitude. Avec la montée des tensions dans les relations entre Londres et le Caire, la solution de Suez semble au fil du temps, ne pas être l'idéale. Les Égyptiens ont rendu la vie impossible aux Anglais, soit en utilisant la stratégie de la désobéissance civile (barrage de grèves) soit la stratégie du terrorisme (actions de sabotage contre des installations britanniques)¹⁹. Et après l'explosion de la crise de Suez, les responsables de la stratégie britannique étaient obligés de trouver d'autres solutions.

Ainsi, les yeux des Lords de la vieille Albion se sont dirigés vers Chypre. Expulsés de partout, la solution alternative était Chypre. Ils ont décidé de s'accrocher littéralement sur cette «feuille aquamarine jeté dans la mer», formant la promesse de ne pas voir se répéter l'humiliation subie en Inde, en Égypte, en Palestine, à Suez - «jamais»!

Troisième phase: le retour des Torys et le refus de «retrait de l'Empire»

Pendant ce temps, à un moment où tous ces enjeux internationaux se tramaient, en Grande-Bretagne un changement important eut lieu: le retour des conservateurs au pouvoir et de Churchill au 10, Downing Street – en 1951. La «revanche» pour l'échec de 1945.

Clairement, un gouvernement conservateur, avec Sir Winston à sa tête, était moins disposé que le gouvernement des travaillistes à accepter de voir le territoire de l'empire se réduire davantage. Au contraire, pour l'homme qui devint premier Lord de l'Amirauté britannique (ministre de la Marine), ministre de la défense et premier ministre durant les deux guerres mondiales, l'empire avait une énorme importance géostratégique et géoéconomique - au-delà du symbolisme politique et de l'imaginaire national.

Quelle aubaine pour le commandement militaire! Leur point de vue au sujet de la nécessité de préserver l'empire a été mentionné dans le «texte de la stratégie globale des chefs d'états-majors» («The Chiefs of Staff Global Strategy Paper») en octobre 1952: "Notre qualité de vie provient largement de notre position en tant que grande puissance, et cela dépend de la

¹⁶ Barnett, *ibid*, p.97

¹⁷ *Ibid*, p. 65 et sqs.

¹⁸ 22-07-1946, depuis la résistance armée de l'organisation israélienne Irgun (<http://goo.gl/yXXjFC>)

¹⁹ Air chief Marshall David Lee, *Wings in the sun: a history of the RAF in the Mediterranean 1945-1986*, London, 1989, p. 45 et sqs.

manifestation visible de notre grandeur et en particulier par les possessions d'outre-mer.²⁰ Objectivement cela était privé de tout contenu militaire. Cependant, cela témoignait du fort degré d'attachement émotionnel à l'idée de l'empire.

Il a été dit également, que l'idée d'«empire» et de la doctrine du maintien d'une présence anglaise en Méditerranée orientale et au Moyen Orient ne se limitait pas à l'armée, mais aussi à l'élite politique dirigeante. Ironie de l'histoire, le n° 2 (bientôt il serait numéro 1) de l'élite politique dirigeante était obsédé avec l'Orient Il s'agit de Sir Anthony Eden («personne fatale» pour Chypre, du côté britannique bien sûr).

Anthony Eden, né en 1897, dispose d'un curriculum vitae impressionnant. Après la fin de la 1ère guerre mondiale, où il a pris part en tant qu'officier de réserve, il a étudié les langues orientales (arabe et persan) à l'université d'Oxford, ayant pour objectif d'intégrer le corps diplomatique de l'empire britannique.

Mêlé cependant, à la politique dès ses études à Oxford, il a réussi d'être élu député conservateur en 1923. Dès le départ, ce jeune politicien prometteur s'était présenté comme le plus grand expert du Parti conservateur sur les questions de politique étrangère.

En 1935, Eden était chargé du portefeuille des Affaires étrangères. Trois ans plus tard un événement a marqué sa carrière politique. Il apparaît comme un courageux homme d'Etat, prêt à aller «contre-courant» afin de défendre l'intérêt national. Eden fortement en désaccord avec la politique d'apaisement («Appeasement»), qu'a suivi le premier ministre Sir Neville Chamberlain face à l'Allemagne d'Hitler et l'Italie de Mussolini, conduisant à l'accord honteux de Munich d'Octobre 1938 a démissionné.

L'absence d'Eden du Conseil ministériel n'aura pas duré. Peu de temps après, lorsque la politique d'apaisement s'est effondrée et Sir Nevill Chamberlain a été remplacé par Sir Winston Churchill, Eden a été mandaté par Churchill pour reprendre les rênes de la diplomatie britannique²¹.

En 1951, Anthony Eden reprend le portefeuille des Affaires étrangères, à une époque où, comme nous l'avons vu, l'ancien «empire britannique» avait fortement reculé, en particulier dans le complexe Moyen-Orient/méditerranée orientale.

Nous pouvons facilement comprendre l'énorme confiance en soi de cet homme, qui n'a pas hésité à tout quitter en 1938, et risquer une brillante carrière politique, pour revenir, conforté, un peu plus tard, quand Hitler pulvérisait l'accord de Munich, en attaquant la Tchécoslovaquie et la Pologne. Ajoutez, sa foi absolue en sa capacité de saisir, mieux qu'aucun autre, les questions du Moyen-Orient et vous pouvez imaginer combien cet homme était en mesure d'accepter l'opinion ou le conseil d'un autre politicien sur le Moyen Orient.

Tout d'abord, Eden n'accepterait pas de suggestion, pas même du Ministère des Colonies – ceci était absolument clair dès le départ. Eden a littéralement «fauché» la question chypriote de la compétence du «Bureau Colonial», et a strictement interdit à toute personne de questionner son autorité sur le sujet.

Les Britanniques sentaient la nécessité en 1951, de donner une dernière victoire au seul homme qui a marqué de façon indélébile le destin de la nation pour un demi-siècle. Ce n'était pas un secret que «le vieux» se trouvait à la fin de sa vie, et qu'Eden, le seul qui l'avait suivi en 1938, non seulement se préparait au poste de Premier ministre, mais exerçait déjà ce rôle de façon informelle.

Le ministre des Affaires étrangères a donc clarifié face à tous que la question chypriote resterait sous sa juridiction exclusive.

Quatrième phase : la période Eden

Principe constant du ministère des colonies était, de manière diachronique, que le mode d'administration de chaque colonie constituait une affaire intérieure de l'empire et, par conséquent, aucune intervention d'Etats étrangers n'était permise. Ainsi, un diplomate britannique ne pouvait pas penser que Londres reconnaîtrait officiellement à un gouvernement

²⁰ V. Buttler, *ibid*, p. 98

²¹ Sur la vie et la mentalité d'Eden, voir : *Mémoires d'Eden : face à deux dictateurs, A Eden*, Londres, éd. Cassels, 1962.

étranger le droit ou le privilège d'avoir son opinion sur une colonie de la couronne. Dans le cas chypriote, cependant, le ministre des Affaires étrangères, a mêlé les turcs au dossier chypriote à la question de l'auto-détermination, intervenant ainsi dans les différends entre deux Etats souverains tels que la Grèce et la Turquie.

En outre, Eden était entièrement d'accord avec les dirigeants militaires sur l'importance du Moyen-Orient et de la Méditerranée orientale. En tant que ministre des Affaires étrangères du dernier gouvernement Churchill, Eden a été invité à répondre au dilemme devant lequel se tenait la Grande-Bretagne de l'après-guerre:

- Comment hiérarchiser les priorités stratégiques dans le nouvel environnement géostratégique international?

- Comment se positionner parmi les nouvelles tâches qui découlent de la participation du pays à l'OTAN et les responsabilités traditionnelles liées à l'empire de la couronne?

- Qu'elle devait être par conséquent la mission principale de la Grande Bretagne? La défense de l'Europe occidentale dans le cadre de la guerre froide ou la défense des colonies?

- La réponse d'Eden, était la défense de l'Europe occidentale et le soutien à l'Alliance Nord-Atlantique.

Cependant Eden était absolument hostile à toute idée d'abandon des obligations impériales au Moyen-Orient soutenant au contraire le besoin d'y maintenir une présence militaire importante²².

Etant donné que les britanniques ont été obligés d'abandonner toutes leurs colonies dans la région, en particulier après leur départ de la zone du canal de Suez et l'accord avec Le Caire (1954), il ne restait que Chypre comme base sûre et capable de projeter des forces dans la région.

À noter que, comme fonctionnaient les militaires- avec le regard tourné vers leurs homologues américains, Eden cherchait également à concilier les deux missions- en principe contradictoires - c'est-à-dire la défense de l'ouest contre l'URSS et la défense de l'empire. La défense des intérêts britanniques au M. Orient signifiait la défense de l'Occident, puisque la région était considérée comme une base idéale d'opérations à l'encontre de l'URSS.

Toutefois, concernant le M. Orient la contemplation d'Eden ne s'arrêtait pas aux possibilités stratégiques et tactiques qu'offrait la région. Cet homme politique ambitieux prenait en compte un paramètre supplémentaire: Nasser.

Le colonel de l'armée égyptienne Abdul Nasser, qui a conquis le pouvoir en 1952 et exprimait vivement la demande d'émancipation complète de l'Égypte mais aussi du monde arabe de chaque forme de tutelle des forces occidentales colonialistes, allait devenir la psychose d'Eden. Ce leader charismatique a donné à sa politique une rhétorique composée d'éléments idéologiques divers: nationalisme, panarabisme, socialisme et anticolonialisme. Même si cela nous surprend, Eden a vu Nasser dès le départ comme une dangereuse réédition d'Hitler, cette fois non pas dans le contexte géoculturel de l'Europe centrale, mais du Moyen-Orient. Il ne faut pas se précipiter et supposer qu'il s'agissait simplement de la banalité habituelle: un prétexte de propagande occidentale. Dans le cas d'Anthony Eden, nous avons des raisons de croire qu'en effet ce politicien, stigmatisé de manière indélébile par "Munich" en 1938, croyait exactement ce qu'il disait sur le leader égyptien:

- Nasser dominait, comme un nouvel Hitler, avec une poigne de fer et il poursuivait jusqu'au but ses adversaires, alors qu'en même temps il connaissait l'adoration presque délirante des masses.

- Il énonçait, comme un autre Hitler, un type de nationalisme et de socialisme particulier, adapté aux pays arabes et au tiers monde.

- Il visait, comme un autre Hitler, non seulement à satisfaire les aspirations de l'Égypte, mais à la réalisation d'une entité supranationale regroupant le monde arabe, un édifice idéologique qui n'était pas un état nation égyptien, mais un nationalisme panarabe sur le modèle du Pangermanisme.

- Il a soulevé à cet égard, une demande de «revanche» historique et de révisionnisme géopolitique et il exigeait que les puissances coloniales occidentales traditionnelles s'effacent (l'Allemagne national-socialiste parlait de «saturierte Mächte» - de «forces rassasiés»). Ceci

²² V. Butler, *ibid.* p. 99

afin de donner sa place à la vigoureuse «nation arabe» qui s'élevait sur la scène historique et géopolitique.

Si dans tous ces éléments on ajoute la volonté de Nasser d'accepter, sous conditions, l'aide militaire soviétique, on se rend compte que pour le ministre britannique des Affaires étrangères, le dictateur égyptien représentait la plus grande menace pour les intérêts de la Grande-Bretagne. Ces points de vue sont aussi partagés par un collègue d'Eden, Harold Macmillan²³ (l'un des rares conservateurs qui l'avaient suivi en 1938, contre Chamberlain).

De toute évidence, l'analyse objective restaure la menace Nasser pour les intérêts occidentaux dans ses véritables dimensions, au-delà de la fiction et des obsessions psychotiques de certains messieurs de Londres, qui refusaient obstinément de voir et d'accepter la nouvelle réalité géopolitique.

Ce qui nous intéresse ici est le fait que, comme si tout le reste ne suffisait pas (l'éjection de la Palestine, de l'Égypte, etc) les dirigeants britanniques étaient, du coup, encore moins prêts à envisager le rattachement de Chypre à la Grèce.

Tout-à-coup, Chypre ne représente pas seulement une base précieuse pour la confrontation avec la Russie soviétique, mais aussi comme une base indispensable à toute opération militaire contre Nasser. Malheureusement, Chypre a vu le prix de son action à la bourse géostratégique internationale augmenter de façon vertigineuse, alors que presque toutes les autres colonies ont été abandonnées à leur destin.

Et comme si tout ça ne suffisait pas, un paramètre supplémentaire s'est posé: Eden, non seulement accordait au Moyen Orient une importance prépondérante pour la Grande Bretagne en tant que centre du système de défense britannique, mais il considérait la Turquie comme la clé de voute de la région.

Eden, qui avec tant de complaisance se considérait comme un expert de la Méditerranée orientale et du Moyen-Orient, était loin d'être l'exemple d'un observateur extérieur objectif. Au contraire, il avait des sentiments fortement philo-turques et anti-helléniques²⁴.

Selon la perception d'Eden, la Turquie était pour la Grande-Bretagne, ce qu'on appelle aujourd'hui «un état pivot». Toute politique sur la question de Chypre, qui exclurait ou attaquerait la Turquie et provoquerait des frictions anglo-turques était à exclure. En revanche, en ce qui concerne la Grèce, Eden se réfère à elle, dans une note de février de 1955, comme à un «pays instable», tandis que le premier ministre Papagos est caractérisé comme «indigne de confiance»²⁵.

Nous ne pouvons pas savoir si les forts préjugés d'Eden à l'égard des Grecs étaient une conséquence de ses études orientales – parcours atypique à une époque où l'homme de lettres se devait de passer par des études classiques (c'est-à-dire grecques) ou s'ils provenaient de son implication personnelle dans les affaires grecques avant la guerre²⁶. Mais si c'est le cas, on pourrait se demander comment le premier ministre de la Grande Bretagne aurait du réagir vis à vis de la Turquie, sachant qu'il nourrissait de tels sentiments pour la Grèce et les Grecs (pourtant les seuls dans toute l'Europe à avoir tenu leur parole et leur engagement envers les Anglais pendant la guerre).

²³ V. *ibid*, Alistair Horne, *Harold Macmillan, vol. 1, 1894-1956*, p. 393

²⁴ De même, v. Anthony Eden, *Full Circle*, Londres, Cassels, 1960, pp. 395-413

²⁵ *Anthony Nutting (foreign office parliamentary-undersecretary), Secret memorandum, 8 Feb. 1955, doc 128a, in: Madden, p. 424 et sqs.*

²⁶ Rappelons qu'à cette époque, de la fin décembre 1940 à avril 1941, un sérieux désaccord est survenu entre Londres et Athènes. La partie grecque (Metaxas, Papagos) insistait sur le respect, côté anglais, de l'accord convenu entre Athènes, Londres et Paris qui prévoyait l'expédition en Grèce d'un corps britannique capable de lutter efficacement contre une potentielle invasion allemande. Au contraire, le côté anglais (Churchill, Eden) se déclarait prêt à envoyer une petite force expéditionnaire en Grèce, qui, bien qu'elle ne serait pas suffisante pour repousser avec succès une attaque allemande, pourrait suffire à la provoquer. Les Anglais refusaient d'envoyer, jusqu'au 28 octobre 1940, ne serait-ce que le plus maigre soutien à l'armée grecque. La rupture entre les deux pays a été évitée après l'intervention directe du roi George II. Le but de l'Angleterre était de garder ouvert le front balkanique - une fois ouvert grâce à Mussolini - pour promouvoir "l'accrochage" de l'Allemagne dans un front collatéral qui n'était pas prévu dans les plans allemands.

La Turquie a manqué à tous ses engagements formels en refusant d'exécuter les obligations du traité entre Ankara, Londres et Paris. Car le fait est que la Turquie, en contraste absolu avec la Grèce, avait reçu par anticipation un paiement conséquent, à la fois sous forme d'argent et de matériel de guerre. Dans quelle mesure Eden se souvenait-il, au milieu des années 1950, des moments malheureux qu'il avait vécu dans sa relation avec la Grèce ? Comment a-t-il alors vécu l'humiliation lorsqu'il se rendait en Turquie au printemps de 1941, en suppliant les dirigeants turcs d'honorer enfin leurs engagements pour recueillir un refus catégorique d'Ankara ?

Malheureusement, il doit être ici question de mœurs indignes et de mesquinerie. Sinon comment pouvons-nous caractériser un politique qui détient les rênes de la diplomatie britannique et qui, en se référant à la Grèce, alliée de l'Angleterre, la qualifie de "pays instable". Il qualifie le Marechal Papagos d'«indigne de confiance» - alors que le vieux maréchal - contrairement à Pétain de France, Chorthy de Hongrie, Antoneskou de Roumanie, Mannerchaim de Finlande, Franco en Espagne ou ses homologues turcs - a combattu aux côtés de l'Angleterre et a été fait prisonnier dans un camp de concentration en Allemagne²⁷.

Lors de la discussion entre Papagos et Eden en Septembre 1953, lorsque le maréchal (et entretemps premier ministre) a posé la question de l'union de Chypre avec la Grèce, la réponse d'Eden: "New York a aussi une large population grecque, alors pourquoi la Grèce ne revendique pas New York en tant que territoire grec?"²⁸ est resté dans l'histoire, par son manque de tact et sa médiocrité. Attitude absolument inconvenante, pour un diplomate de son rang ! Au final, ce Britannique arrogant avait devant lui un homme beaucoup plus âgé, qui avait vécu la guerre, fut prisonnier au camp de concentration de Dachau et pourtant il ne le respectait pas.

MacMillan, après avoir succédé à Eden aux Affaires étrangères, quand il a déménagé à Downing street en 1955, a suivi la même politique sur le problème de Chypre: traitement de la question par le ministère des Affaires étrangères, tout en écartant le ministère des Colonies et refus catégorique de toute demande d'autodétermination et d'union avec la Grèce, avec activation simultanée de deux paramètres:

1. La Turquie, dont il fallait chercher le soutien,
2. Un parti politique loyaliste gréco-chypriote, qui soutiendrait le maintien de la souveraineté britannique sur l'île. Les propos de MacMillan sont vraiment révélateurs: «Il devrait être possible d'organiser un parti philo-britannique grec. Au final, Xerxès n'avait eu aucune difficulté.»²⁹

Une référence claire au rachat historique des politiciens des villes-états grecques par le roi des Perses, et leurs célèbres «dariques» (pièces d'or persanes portant la tête de Darius). 2400 ans plus tard, en 1959-1960, certains politiciens grecs, aussi bien à Athènes qu'à Nicosie ont signé les accords de Zurich-Londres, et quelques Grecs de l'île, des «progressistes», deviendront des adversaires farouches de l'autodétermination nationale et des partisans de l'occupation étrangère.

Entretemps, dans la nuit du 31 mars 1955 a explosé la lutte de libération nationale du peuple chypriote grec, sous le commandement du colonel de l'armée grecque Georges Grivas (d'origine chypriote), vétéran des guerres précédentes, excellent chef militaire et patriote sincère.

Le but de cette étude n'est certes pas de se référer à la lutte armée de l'EOKA, ou aux événements politiques sur la question de Chypre, mais de mettre en évidence le lien entre l'affaire chypriote et les complots au Moyen-Orient, et en particulier à Suez. C'est pourquoi je me limiterai à un simple rappel, en vue de rétablir une justice historique:

1. du point de vue militaire, Georges Grivas (le légendaire «Digenis») s'est révélé un leader militaire, fin connaisseur de la stratégie et des tactiques de

²⁷ A Dachau, entre autres. Il a séjourné dans les camps de concentration de 1943 à 1945.

²⁸ Newsinger, *ibid*, p. 88

²⁹ Horne, *ibid*, p. 364

la guérilla (reconnu d'ailleurs par son adversaire, le Marechal Harding, en tant que le meilleur ennemi contre lequel il se soit jamais battu)

2. du point de vue politique, Grivas s'est révélé fin connaisseur des théories politiques qui constituent la clé du succès de la guérilla: la nécessité de gagner la population à leur cause («winner of hearts & minds, comme le dirait le vocable OTAN d'aujourd'hui).
3. L'épopée de l'EOKA fut grandiose et incomparable et doit être enregistrée dans la continuité de plusieurs siècles de résistance nationale de l'hellénisme contre tout conquérant étranger.

D'après un mémorandum du ministère des Affaires étrangères datant du début de 1955, le gouvernement Eden estimait que :

- la souveraineté de la vieille Albion sur l'île devait continuer et donc la demande d'union devait être rejetée indiscutablement, et être confrontée d'une part à des méthodes répressives (d'où l'importance accordée au renforcement de la police), et d'autre part à l'affiliation des chypriotes «modérés» en faveur de la souveraineté anglaise sur l'île, avec pour appât un régime d'autonomie limitée³⁰.
- Les Anglais devaient solliciter l'appui et la coopération des Turcs³¹, apparemment comme contrepoids aux revendications grecques.
- le gouvernement grec serait persuadé de retirer son soutien à la demande d'union de l'île et d'accepter à la place, un régime d'autonomie limitée juste pour sauver la face. Le tout en présentant à l'opinion publique grecque (pro-chypriote), un règlement de l'affaire.

Comme nous l'avons déjà expliqué, l'attitude intransigeante d'Eden face à la demande d'autodétermination avait un lien direct avec le facteur «Nasser» et les problèmes auxquels était confronté Londres en Égypte. Notamment avec le canal de Suez et ce, même avant la crise internationale de 1956. Comme on peut facilement comprendre l'escalade du conflit d'intérêts entre Londres et le Caire, jusqu'à l'explosion de la crise et de la guerre de Suez en 1956, les Anglais ont durci leur intransigeance sur la question de Chypre. La situation sur le front intérieur (lutte armée de l'EOKA) s'aggravait de jour en jour.

Cependant, d'un caprice de l'histoire, la situation au Moyen-Orient et notamment au canal de Suez, s'avérerait être un catalyseur pour le processus qui a conduit à l'affranchissement partiel de Chypre de la domination anglaise.

Concrètement, la mise en échec de l'intervention militaire anglo-française contre Nasser à Suez en 1956 a poussé les dirigeants britanniques à changer d'attitude. L'opération a poussé l'élite dirigeante à Londres mais aussi l'opinion publique, à réaliser que les «jours de l'empire» étaient révolus. Ici s'illustre parfaitement ce que nous a enseigné Thucydide : «une évolution qui apporte un renversement de situation»³²

La démission d'Eden du poste de Premier ministre au début de l'année 1957 fut symptomatique. La fin politique sans gloire de cet homme autrefois puissant, a coïncidé avec la fin des fantasmes et des obsessions britanniques quant à la présence «impériale» en Méditerranée orientale et au Moyen-Orient.

Et comme autrefois la situation géopolitique dans cette région du monde, représentant l'un des trois piliers de la sécurité de la Grande-Bretagne, avait rendu prohibitif pour les décideurs politiques toute discussion d'autodétermination pour Chypre, désormais il était impératif de trouver une nouvelle doctrine de défense qui prendrait en considération l'effondrement rapide

³⁰ F. O. Memo, 8 Feb. 1955, F. O. 371/117625, réf. Madden, *ibid*, pp. 427-429.

³¹ V. plus haut

³² Thucydide, *Plataïka*.

de la souveraineté anglaise en Méditerranée orientale et au Moyen-Orient (qui a duré un siècle et demi, depuis la défaite française d'Aboukir, en 1798).

En effet, une nouvelle politique défensive a été introduite en 1957 par MacMillan, qui a succédé à Eden et s'est libéré de l'ombre de son chef «de toujours». Il a procédé à l'élaboration et à l'application d'une nouvelle planification de défense, dont les caractéristiques principales étaient :

- la baisse drastique des dépenses de défense et
- la mise en avant de la défense des îles britanniques et de l'Europe de l'ouest, au lieu des questions de l'Empire et du Moyen-Orient³³.

A partir du moment où la nécessité d'une présence souveraine anglaise au Moyen-Orient avait disparu, Chypre avait cessé d'être considéré comme irremplaçable et donc pour la première fois, la voie d'une solution politique était ouverte. Ceci permettait d'entrevoir la question de l'autodétermination de manière positive.

En outre, il est intéressant de noter que la relation entre la crise de Suez et la question chypriote a été absolument comprise par l'opinion publique grecque, non seulement à Chypre, mais aussi en Grèce. Des manifestations massives et imposantes ont ébranlé Athènes et d'autres villes, dès l'horrible nouvelle de la pendaison des héros et martyrs Karaoli et Dimitriou par les britanniques. On entendait des slogans en faveur de Nasser qui favorisaient un axe Athènes-Belgrade-Le Caire.

Pendant la guerre de Suez, un article du général en retraite Gyalistra, ancien secrétaire d'Etat de l'aviation dans le gouvernement Papagos a été publié au "Vima" quotidien grec. Dans l'article en question, l'ancien militaire reliait la question de Suez avec Chypre, tandis qu'il procédait à une analyse très intéressante qui allait être vérifiée dans les faits.

Le fait que les deux superpuissances (USA et URSS) possédaient l'arme nucléaire conduisait «inévitablement» à «un rapprochement entre eux. C'est parce que la «peur des représailles réciproques» rendait «la possibilité d'une guerre entre eux presque impossible». Cependant, ceci n'a fait que favoriser une résurgence des conflits locaux³⁴.

Les quotidiens «Estia», «Eleftheria» et «Avgi» exprimaient les avis les plus audacieux et novateurs, tant en ce qui concerne les problèmes d'interdépendance de Chypre et de Suez, que sur la nécessité qui en découle de redéfinir la politique extérieure grecque, de manière à ce qu'elle reflète les nouvelles données internationales.

Ces positions ont été accompagnées par de vives critiques contre le «gouvernement d'octobre». Le premier gouvernement de Constantin Karamanlis avait été appelé ainsi. C. Karamanlis a été placé au poste de premier ministre en octobre 1955, après le décès du maréchal Papagos, tandis que l'opinion publique s'attendait à ce qu'un des deux cadres historiques du parti conservateur (Panagiotis Kanellopoulos ou Stephanos Stephanopoulos) prennent la suite à la tête du pouvoir.

C. Karamanlis paraissait parachuté de l'étranger.

Le fameux mémorandum de «Pipinelis» était connu depuis longtemps. Ce mémorandum fut rédigé pour le compte de C. Karamanlis avant qu'il n'assume la fonction de premier ministre, par l'ex-Ambassadeur, ministre des Affaires étrangères et proche du roi George II, Panagiotis Pipinelis³⁵.

Le mémorandum reprenait les engagements qui auraient été entrepris par le député à l'époque de l'«Alerte populaire», vis-à-vis des étrangers sur une série de questions stratégiques et notamment sur la question de Chypre. Constantin Karamanlis assurait dans ce texte que s'il assumait le gouvernement du pays, il ferait son mieux pour neutraliser la réaction de l'opinion publique face à un compromis sur Chypre³⁶. Compromis qui irait davantage vers l'indépendance de l'île plutôt que vers un rattachement à la Grèce.

Pour rappel, le mémorandum Pipinelis, en quelques points :

³³ V. W. Jackson, *Withdrawal from Empire : a military view*, St Martin's press, 1986, p. 170

³⁴ Sergios Gialistras, «Grèce-Chypre-Suez», in "To Vima", 12/10/1956.

³⁵ «De l'ascension de Karamanlis au pouvoir », "Neologos Patron" du 21/12/1958

³⁶ V. plus haut

Premièrement, il a été publié par son directeur de cabinet, P. Sotiropoulos.
Deuxièmement, il a été publié dans le prestigieux quotidien «Neologos» de Patras en 1958.
Troisièmement, il n'a pas été contredit par Pipinelis lequel, au contraire, a confirmé son authenticité.

Enfin quatrièmement, tout ce qui était mentionné dans le mémorandum a été réalisé. En septembre 1956, le journal «Eleftheria», du regretté Panos Kokkas, en réponse au premier ministre qui avait déclaré que le gouvernement accomplissait son devoir sur la question chypriote, notait : «Il n'a pas précisé cependant en face de qui : de la nation ou de ceux qui l'avaient placé comme premier ministre»³⁷.

Il est intéressant, d'observer qu'à la même période, ce même journal a publié un article du président égyptien Nasser, sur les positions du Caire en conflit avec Londres³⁸.

«Eleftheria» faisait le parallèle entre ces deux sujets et exprimait l'avis que les intérêts stratégiques de la Grèce et de l'Égypte étaient semblables face à la Grande Bretagne. «L'impérialisme britannique» était menacé par la lutte de libération des Grecs de Chypre et par l'émancipation arabe, exprimée principalement par l'Égypte.

Les publications d'«Avgi», journal de gauche en Grèce, sont encore plus intéressantes sur le sujet (si l'on compare l'esprit purement patriotique exprimé par la Gauche de l'époque et les idéologies post-nationales «multiculturelles» d'une partie de la Gauche d'aujourd'hui en Grèce et à Chypre).

En Septembre 1956, le Directeur d'«Avgi», Vassilios Efremides écrivait: «Le gouvernement est resté silencieux. Son action est conforme au rôle qui lui a été donné de jouer. Silencieux, parce que tout à Chypre, en Grèce et au Moyen-Orient se réalise conformément au plan prévu de ses «alliés». Si le bourreau Harding procède au déracinement de l'hellénisme et de l'orthodoxie de Chypre. Si les troupes françaises débarquent dans l'île, le gouvernement ne se sentira pas en position de protester. Anglais et Français servent tout deux la cause de la colonisation en Méditerranée orientale. Un nouvel ordre naîtra des mers où, depuis l'antiquité se situait le berceau de la civilisation grecque et égyptienne. Avec Nasser et Chypre ou avec l'impérialisme anglo-américain et franco-turc, tel est le dilemme historique»³⁹.

Entretemps, mi-octobre a été publié à Athènes un manifeste de Grivas, dans lequel il demandait le remplacement du gouvernement de Karamanlis par un gouvernement d'«Union nationale», mais aussi de réexaminer la politique extérieure de la Grèce, en sous-entendant un retrait de l'alliance Nord-atlantique. «Pour le monde politique de la Grèce se pose la question du type de relation avec les diverses organisations internationales, tant qu'elles ne cherchent pas à mettre en œuvre les principes du droit et de l'éthique, mais qu'elles sont l'arène de marchandages immoraux.»⁴⁰

Le Président du Parti libéral, George Papandreou, s'est précipité afin de déclarer que «Digenis exprime à l'extrême les sentiments de la nation.» En évitant de prendre position en faveur du retrait de l'OTAN, Papandréou demandait, en tout cas, que «le régulateur du régime» intervienne». Le Président du "Parti démocratique du peuple travailleur" Georges Kartalis a déclaré que Grivas faisait un dernier effort pour empêcher que le gouvernement Karamanlis ne close la question chypriote. Le Président d'EΔA (gauche démocratique unie), John Pasalidis, était ouvertement en faveur de la proposition de Digenis.

La réaction de la presse était révélatrice de l'état d'esprit des Grecs (et pas seulement à l'époque) sur l'interventionnisme étranger en Grèce. Comme on peut le comprendre, les journaux de droite ("To Vima" et "Kathimerini") étaient négatifs envers Grivas, tandis que le quotidien le plus «populaire» du groupe Lambrakis («Ta Nea») a choisi d'appliquer la méthode de la «mort par étouffement»⁴¹.

³⁷ «Le devoir », "Eleftheria", du 5/09/1956

³⁸ Nasser : «ma politique » & «le grand danger », "Eleftheria" du 2/09/1956

³⁹ Efraimides, B., «Le filet[de la langue]», "Avgi" du 2/09/1956

⁴⁰ "To Vima", du 19/10/1956

⁴¹ V., ibid, "To Vima" et "I Kathimerini", du 18/10/1956, "Ta Nea", du 19/10/1956

En revanche, le journal «Eleftheria» de Panos Kokkas s'est positionné avec rigueur contre les «marionnettes du 6 octobre» (Karamanlis Averoff-Tossitsas et compagnie.), les menaçant directement, que s'ils essayaient «d'ignorer la logique des choses» et «de remplir leur mission de capitulards, ils seront un jour retrouvés étranglés.»⁴² Naturellement, «Estia» de la famille Kyrrou était le plus combatif des quotidiens. Il demandait la démission du gouvernement et dans le cas contraire, l'intervention du roi. Sinon, ils menaçaient d'un nouveau «Goudi»⁴³.

Au 31 octobre 1956, au lendemain de l'attaque israélienne sur l'Égypte, l'inénarrable Cyrus Kyrrou a dénoncé dans les colonnes d'Estia, les raids de l'Angleterre et de la France ainsi que le gouvernement Karamanlis, qui déclarait que la Grèce était inséparablement liée à ses alliés occidentaux, que l'auteur qualifie de stupide et dangereux⁴⁴. Le journal le plus conservateur en Grèce demandait de se retirer de l'OTAN. Bien sûr, la réponse est venue de «Kathimerini» et de «Vima», partir pour aller où? A l'Est ?⁴⁵

Enfin, afin de démontrer une fois de plus la corrélation entre Chypre et Suez, il faut rappeler un article publié dans «Vradini» du 25/10/1956 par l'ancien camarade de Grivas, Constantin Efstathopoulos qui écrit:«nous admirons et nous apprécions la politique courageuse des amis Égyptiens, mais nous ressentons aussi de la honte, parce que dans notre pays courageux, il ne s'est pas trouvé un homme politique pour jouer le rôle de Nasser»⁴⁶.

La suite est connue mais n'entre pas dans le cadre de cette présentation. Deux dernières observations seulement :

Premièrement, par amour de la justice historique, il faut reconnaître que le revirement radical et spectaculaire de l'attitude anglaise sur Chypre est dû non seulement à l'évolution de la crise de Suez en 1956 mais aussi au succès absolu de la stratégie de Georges Grivas-Digenis et de l'EOKA.

Ayant une excellente connaissance de la «stratégie d'usure», Grivas a souligné à juste titre qu'il ne s'attendait pas qu'avec les moyens de l'EOKA, il atteindrait la victoire militaire absolue sur les forces britanniques. «Notre objectif est de remporter une victoire psychologique visant la confusion et la fatigue des forces ennemies».

Le but était d'harcéler les forces britanniques, selon la célèbre expression de Grivas, jusqu'à ce que, forcés par la diplomatie internationale à travers l'ONU, ils acceptent d'examiner et de régler le problème de Chypre conformément aux souhaits du peuple chypriote et de l'ensemble de la nation grecque.

La deuxième observation, qui servira de conclusion, c'est que les dirigeants politiques grecs en charge de la question de l'autodétermination et de l'union avec la Grèce, ont été complètement incapables ou peu disposés à estimer le changement de la géostratégie internationale et régionale mais aussi à utiliser la puissante «carte» de la victoire stratégique indéniable de l'EOKA.

Ainsi, ironie de l'histoire, il semblerait que l'avis de Sir Antony Eden se confirmait quand il a dit que les dirigeants politiques grecs vont abandonner leur requête pour l'union en acceptant ce que les britanniques vont leur offrir.

Sauf si bien sûr, l'avis de Macmillan sur la façon dont Xerxès parvenait toujours à trouver chez les Grecs, certaines personnes disposées à s'aligner sur ses volontés, était justifié.

BIBLIOGRAPHIE

Ball, Simon., Bomber bases and British strategy in the middle east, 1945-1949, in Journal of strategic studies 14 (1991).

Butler, L. J., Britain and Empire: Adjusting to a Post-Imperial World (Foundations of Britain), London, I.B. Tauris, 2002.

⁴² «Mots simples», "Eleftheria", du 21/10/1956

⁴³ "I Estia", des 18, 19 et 22/10/1956

⁴⁴ «Les pillers venus de l'ouest», "I Estia", du 31/10/1956

⁴⁵ «En vue d'un grand danger, que le peuple ressène ses objectifs», "To Vima", du 1/11/1956. V. également "I Kathimerini", du 1/11/1956.

⁴⁶ K. Efstathopoulos : «Le message de Grivas», "I Vradini", du 25/10/1956

- Cohen, Michael, *Fighting WW III from the middle east: Allied contingency plans, 1945-1954*, London, Frank Cass, 1977.
- Correlli, Barnett., The Lost Victory: British Dreams, British Realities, 1945-50* by Macmillan, 514 pp, July 1995.
- Eden, Anthony., *Full Circle*, Londres, Cassels, 1960.
- Hamilton, Nigel., *Monty: The Field-Marshal, 1944–1976 — 1986* (U.S. title: *Monty: Final Years of the Field-Marshal, 1944–1976*), London, Hodder & Stoughton Ltd (April 1, 1995).
- Ilias Iliopoulos, (en grec:), *Des pages d'histoire militaire : les opérations de la compagnie sacrée durant la 2nde guerre mondiale*, Athènes, ed. Erodote, 2013.
- Kirk-Greene, Anthony, *On crown service : a history of HM colonial & overseas civil services 1837-1997*, London, I. B. Ed. Tauris, p. 14
- Lee, David., *Wings in the sun: a history of the RAF in the Mediterranean 1945-1986*, London, 1989.
- Madden, F., *The end of Empire Dependencies since 1948 Part I*, Wesport, Greenwood Press, 2000, p. 424.
- Newsinger, John., *British counterinsurgency from Palestine to Northern Ireland*, London, Palgrave, 2002, p. 88
- Nutting, Anthony., (foreign office parliamentary-undersecretary), *Secret memorandum*, 8 Feb. 1955, doc 128a.
- Rosecrance, R. N., *Defence of the realm: British strategy in the nuclear epoch*, Oxford University Press, 1968.
- Mémoires d'Eden : face à deux dictateurs*, A Eden, Londres, éd. Cassels, 1962.
- Thucydide, Plataïka.
- Jackson, William., *Withdrawal from Empire : a military view*, St Martin's press, 1986.
- F. O. Memo, 8 Feb. 1955, F. O. 371/117625.
- “British finishing repaying U. S. loan to fight WWII”, in “Arizona Daily Star”, 29/12/2006.
- Sergios Gialistras, «Grèce-Chypre-Suez», in “To Vima”, 12/10/1956.
- «De l'ascension de Karamanlis au pouvoir», "Neologos Patron" du 21/12/1958
- «Le devoir», "Eleftheria", du 5/09/1956
- Nasser : «Ma politique» & «Le grand danger», "Eleftheria" du 2/09/1956
- B. Efraimides, «Le filet [de la langue]», "Avgi" du 2/09/1956
- «Mots simples», "Eleftheria", du 21/10/1956
- «Les pilleurs venus de l'ouest», "I Estia", du 31/10/1956
- «En vue d'un grand danger, que le peuple ressère ses objectifs», "To Vima", du 1/11/1956
- K. Efstathopoulos : «Le message de Grivas», "I Vradini", du 25/10/1956

MONDIALISATION, TERRITORIALISATION ET MODELES DE L'ECHANGE INTERNATIONAL : QUELLE PLACE POUR L'AVANTAGE SPÉCIFIQUE TERRITORIAL ?

Lamara HADJOU

Enseignant chercheur, Université Mouloud Mammeri – Tizi-Ouzou
lhadjou@yahoo.fr

Résumé

Dans cet article, nous nous interrogeons sur la question de la signification de l'avantage spécifique territorial et de sa place dans les théories du commerce international. Ainsi nous proposons de compléter la synthèse des modèles de l'échange proposée par Krugman et Helpman par le modèle territorial. Celui-ci prend de plus en plus de l'importance, avec la multiplication des démarches de spécification et d'exportation. La demande croissante des consommateurs ne fait qu'accentuer le phénomène. Il n'existe pas encore pour le moment d'études spécifiques tendant à montrer l'ampleur de ce type de produits dans les échanges internationaux. Les auteurs évoquent notamment les difficultés de modélisation, sachant que la multiplicité des déterminants territoriaux rend difficile une telle tâche. Mots clés : Mondialisation, territorialisation, Avantage spécifique territorial, Théories de l'échange.

GLOBALIZATION, TERRITORIALISATION AND INTERNATIONAL EXCHANGE MODELS: WHAT ROLE FOR SPECIFIC TERRITORIAL ADVANTAGE?

Abstract

In this article we question the issue of the meaning of specific territorial advantage and its place in theories of international trade. This article proposes to complete the synthesis models of the trade proposed by Krugman and Helpman by the territorial model. It is becoming more and more important with the increasing focus on quality, labeling and specification of local products. The growing consumer demand only accentuates the phenomena. There is only few specific studies tending to show the extent of such products in international trade. The authors suggest in particular modeling difficulties, knowing that the multiplicity of territorial determinants makes it difficult such a task.

Keywords: Globalization, territorialization, specific territorial advantage, trade theories.

Classification JEL: F1, R1, C5

Introduction

Le commerce extérieur des produits de terroir labellisés (AOC, AOP) prend de plus en plus d'ampleur ces dernières années. Les indications géographiques entrent ainsi «pour une part considérable dans les exportations agro-alimentaires de l'UE, mais ils constituent aussi, ce qui est loin d'être négligeable, une véritable niche de développement pour l'industrie agro alimentaire dans les économies agricoles à croissance relativement faible ... les exportations espagnoles sont ainsi passées de 430 millions d'euros en 1991 à près d'un milliards d'euros en 1999... 85% des vins français exportés et 80% des spiritueux exportés par l'Union européenne portent une indication géographique» (Ilbert, Petit, 2005). Les produits de terroir labellisés sont en croissance et apportent une valeur ajoutée supplémentaire aux produits. Le prix de vente moyen de ces produits est supérieur à la moyenne. En plus donc de leur protection, les indications géographiques assurent également une meilleure valorisation des produits de terroir.

Il est ainsi clair que dans le cadre de la mondialisation émerge les territoires et leurs produits. Ces derniers sont le fruit d'une construction territoriale qui se fonde sur des ressources ancrées dans les territoires et sur une coordination des acteurs, nécessaire notamment pour obtenir une labellisation et une reconnaissance des consommateurs. Cela relève d'une stratégie de construction d'un avantage spécifique territorial. De la sorte, le commerce extérieur semble obéir à une logique autre que celle avancée par les théories de l'échange traditionnel. Le peu de connaissances acquises sur

l'importance du commerce extérieur de ces produits de terroir incite à nous poser la question de leur place dans l'échange mondial. Par ailleurs, la logique qui mène ces produits à s'imposer en partie, sur les marchés, auprès des consommateurs, se base essentiellement sur une construction de réputation, d'image, de lien au territoire et/ou d'identité particulière (Perrier-Cornet, Sylvander, 2000). Autant de facteurs non traditionnels et non pris en compte dans la théorie du commerce international. Ces derniers se déclinent en trois principaux déterminants : les éléments de proximité géographique et culturelle, les facteurs institutionnels et les réseaux de diaspora. Se pose dès lors la question de savoir dans quelle mesure ces déterminants non traditionnels affectent le commerce extérieur des produits de terroir ? Ainsi comment peut-on expliquer l'orientation géographique du commerce extérieur de ces produits ?

Dans cet article nous proposons de mettre en relation les apports théoriques de l'économie territoriale et des théories du commerce international, dans le but de montrer que les produits de terroir obéissent à un modèle de l'échange fondé sur la notion d'avantage spécifique territorial. Ce nouveau modèle de l'échange est peu étudié en raison de ses fondements conceptuels qui ne coïncident pas avec les théories classique et nouvelle du commerce. Cet article est divisé en trois sections. La première revient sur le territoire comme phénomène émergeant de la mondialisation. La deuxième s'intéresse aux produits de terroir comme manifestation majeure du fait territorial dans le marché mondial. La dernière propose de modéliser l'avantage spécifique territorial de ces produits comme un nouveau modèle, susceptible d'être intégré dans les théories de l'échange international. Vivamus faucibus pharetra scelerisque. Vestibulum convallis lorem vitae vehicula ullamcorper. Duis sodales bibendum dignissim. Class aptent taciti sociosqu ad litora torquent per conubia nostra, per inceptos himenaeos. Donec mollis euismod augue, sit amet scelerisque sem venenatis et. Quisque venenatis est nulla, nec pulvinar dui malesuada sed. Integer tempor id magna dictum luctus. Morbi sed ornare lacus. Nam non adipiscing nunc. Sed iaculis commodo viverra. Quisque pharetra a felis eu egestas. Suspendisse mattis dui eget mattis consetetur.

1. LA MONDIALISATION ET EMERGENCE DU TERRITOIRE

La mondialisation est un processus et non un état figé. Son origine remonte ainsi à plusieurs siècles. Il n'existe pas à proprement parler une théorie de la mondialisation, ce phénomène est pensé au même temps qu'il est produit. Ses répercussions imprévisibles illustrent le «caractère ambigu – tantôt négatif, tantôt positif – de la mondialisation» (Barjot, 2003). Dans le même esprit, pour Michel Aglietta et Jacques Cacheux (2007) «la mondialisation apparaît, en cet été 2007, comme la matrice du meilleur et du pire : d'une part, la croissance mondiale n'a jamais été aussi soutenue depuis le début du siècle, et ce dynamisme semble même gagner enfin la «vieille Europe» ; mais d'autre part les signes de tensions se multiplient dans un régime économique, monétaire et financier mondial qui semble dépourvu de régulations et dont les crises et soubresauts semblent être le seul mode d'ajustement face à des déséquilibres croissants, tant dans les balances des paiements des grands pays — déficit courant abyssal américain, excédents formidables de la Chine et des économies asiatiques en général — que sur les marchés, désormais réellement mondialisés, des matières premières — le pétrole, bien sûr, mais aussi les minerais et les matières premières agricoles — alimentant les craintes d'une nouvelle vague d'inflation». Cette instabilité caractérise plus particulièrement ce que qualifient les deux auteurs de deuxième mondialisation (20^{ème} siècle) par rapport à la première mondialisation entamée au 19^{ème} siècle.

Les travaux conduits par les tenants de la nouvelle économie géographique (Krugman, Fujita, Venables...) à partir des années 1990, s'inscrivent dans la même lignée qui tente de démontrer que la mondialisation est loin d'être un processus d'homogénéisation spatiale. La diminution des coûts de transfert et l'intégration économique renforcent l'agglomération dans les régions les plus riches. A l'encontre des idées reçues et en reprenant en partie les intuitions de l'économie spatiale énoncées depuis longtemps (Crozet, 2009) Krugman construit un modèle qui tient compte de l'espace.

Au cours des années 1970 émerge une autre analyse de la mondialisation sous l'impulsion de Ph. Aydalot qui privilégie l'entrée territoriale. Ce dernier conteste à la fois les paradigmes de la convergence néoclassique et de la divergence marxiste. Pour lui une autre voie existe,

c'est celle du retournement spatial qui place les milieux ou les territoires au centre de l'analyse (Aydalot, 1984). La mondialisation est le lieu d'émergence d'organisations territoriales qui réussissent plus au moins à être compétitives en se basant essentiellement sur un développement de type endogène mais non cloisonné. Ainsi, pour Pecqueur (2007) «La mondialisation et la division internationale du travail ne conduisent pas forcément à une uniformisation. Une voie de développement parallèle et complémentaire, liée à la différenciation et à la spécification des territoires, émerge. Cette stratégie s'appuie sur une logique différente de la seule question de compétitivité, de comparaison des productivités dans un modèle type de centre périphérie tel qu'il a été décrit par Paul Krugman». L'explication donnée à ce type d'agglomération ne relève pas de l'arbitrage entre le home market effect et les coûts de transaction tel que définis dans la nouvelle économie géographique, mais de l'articulation entre un système d'appartenance à une culture commune, partage d'un certain nombre de valeurs et de normes, processus subtile de coopération/concurrence et valorisation de produits et de ressources spécifiques.

Le territoire retrouve ainsi une place importante dans le cadre de la mondialisation «non pas en se repliant sur lui-même, mais plutôt en mettant en évidence ses spécificités à partir de ses ressources et ses acteurs» (Pecqueur, Coissard, 2007). Les territoires continuent à jouer un rôle non négligeable dans la sphère économique et dans les échanges. Il y aurait 4 ainsi, selon Pecqueur (2006), un «moment territoire dans la régulation globale du système économique» résultant de la dialectique local/global. Au moment où la mondialisation donne un coup d'accélérateur aux délocalisations des firmes, confortant l'idée d'un capitalisme mondial a-territorial. La mondialisation redonne également de la valeur au local avec ses spécificités et à l'ancrage territorial des entreprises. Pour Guigou (1997), la mondialisation de l'économie entraîne une territorialisation croissante des comportements. L'auteur avance cinq raisons majeures qui expliquent le retour du local «la mobilité qui caractérise l'économie mondiale suscite, en retour, le besoin de sédentarité ; l'éphémère engendre le besoin de repérer ; l'homogène entraîne le besoin de différences ; la perte d'identité nationale suscite la montée en puissance des régionalismes ; la mondialisation des marchés redonne une valeur accrue aux produits locaux ;» (Guigou, 1997).

Le territoire est considéré comme une échelle d'analyse pertinente qui se situe entre la macroéconomie et la microéconomie, autrement dit, la mésoéconomie. L'émergence du territoire en tant que réalité économique et concept théorique s'explique aussi par la dimension politique, puisque ces dernières années, le processus de décentralisation engagé dans plusieurs pays n'a cessé de déléguer des responsabilités économiques aux espaces locaux. Le contexte de la mondialisation renforce la concurrence territoriale et incite ces derniers à se différencier pour échapper à la concurrence. C'est la variable principale sur laquelle les territoires locaux axent leur stratégie de développement. Le modèle territorial répond également à l'évolution de la demande qui rejette de plus en plus la consommation de masse et favorise les produits de qualité et biologique. Ainsi que le notent Perrier et Sylvander (2000), l'intérêt des consommateurs pour «la qualité des produits et le terroir semble confirmé». Par ailleurs, la multiplication des offres de produits de qualité «promeut une certaine conception de l'économie de la production qui, par opposition à une production de masse, ne vise plus seulement à satisfaire quantitativement des besoins de consommation en extension, mais à proposer une offre fondée sur la différenciation qualitative des produits» (Peyrache-Gadeau, Janin, Perron, 2009). Les incertitudes notamment en matière de sécurité, liées au modèle de consommation de masse promu par la mondialisation ouvrent des niches susceptibles d'être exploitées par les territoires. En plus de la qualité et de l'authenticité des produits offerts, les territoires jouent également sur les notions d'identité et d'attachement au lieu (Perrier, Sylvander, 2000)

2. L'AVANTAGE SPECIFIQUE DES PRODUITS DE TERROIR

L'émergence du paradigme territorial dans le cadre de la mondialisation s'est traduite par la mise en avant des particularités locales et notamment la valorisation des produits alimentaires de terroir. Ces produits sont dotés d'un avantage spécifique territorial qui obéit à une logique de construction territoriale. Il existe d'autres produits spécifiques comme les alicaments et les produits biologiques mais dont la particularité tient à d'autres

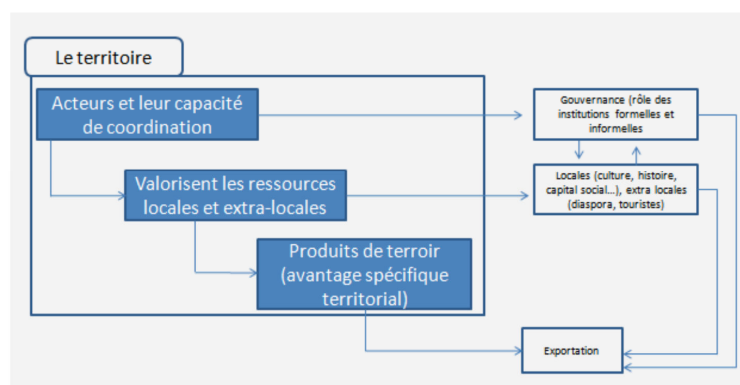
facteurs que l'origine géographique. L'avantage spécifique territorial tel que nous le définissons se fonde exclusivement sur le lien au lieu et donc à un territoire déterminé. Les produits de terroir sont les seuls que nous pouvons classer dans cette catégorie.

Les produits de terroir appartiennent donc à la catégorie des produits spécifiques territoriaux. De ce point de vue, les consommateurs de ces derniers sont à la recherche non seulement d'un goût authentique ou de la qualité. Ils expriment aussi un certain attachement à une culture locale et l'adhésion à des valeurs comme la solidarité, la protection d'un patrimoine et la préservation de l'environnement. Les préoccupations liées au développement durable accentuent cette recherche d'une consommation responsable tenant compte à la fois des aspects économiques, sociaux et environnementaux. Du point de vue de l'offre, le terroir «transcrit, conformément à l'un de ses sens originaux, l'aptitude d'un espace à telle production agricole, presque exclusivement à celle du vin. Le vin étant un produit très transformé issu du raisin, le mot terroir transfère donc vers d'autres cultures son riche contenu historique, social et technique issu de la Méditerranée romaine» (Poncet et al., 2009). Les produits agricoles de terroir renvoient à deux modèles selon Marc Dedeire (1997) «le modèle 1 concerne l'agriculture de terroir que l'on qualifiera de réglementaire. C'est la plus connue car elle correspond aux agricultures de terroir dotées d'une appellation d'origine contrôlée (AOC) ou protégée (AOP). Elle représente le modèle normatif. Le modèle 2 concerne l'agriculture de terroir que nous qualifions d'élargi. Elle est plus difficile à saisir dans le sens où elle revêt une configuration variable et se distingue en ce sens du modèle 1». Les produits de terroir labellisés bénéficient d'une réduction d'incertitude sur leur qualité tandis que les produits non désignés par un signe doivent jouer sur l'ancrage territorial afin de réduire l'incertitude. À ce titre, les produits du premier modèle sont plus largement diffusés et reconnus dans les divers canaux de distribution, tandis que ceux du modèle 2 sont commercialisés dans le cadre de circuits courts plus restreints.

Pour des auteurs comme Poncet et al. (2009), les produits de terroir renvoient d'abord au territoire, à «ses ressources biophysiques et ses ressources humaines (les savoir-produire, savoir-transformer et savoir-évoluer de ses habitants), sa localisation, son périmètre, sa superficie et les systèmes». Dans le même sens, Chazoule et Lambert (2011) insiste sur le lien au lieu qui caractérise les produits de terroir. L'avantage spécifique de ces produits se construit à la fois sur des «composantes physiques, géologiques ou pédoclimatiques mais aussi et surtout le fruit d'une construction sociale et patrimoniale» (Chazoule et Lambert, 2011). La notion d'avantage spécifique territorial est «directement liée à celle du territoire puisque c'est lui, de part ses qualités intrinsèques, qui confère aux produits ses spécificités» (Pecqueur, Coissard, 2007). C'est également l'approche de Peyrache-Gadeau et al. (2009), pour qui l'acquisition d'un avantage spécifique territorial dans le secteur agroalimentaire renvoie à des logiques d'offre et de demande mobilisant à la fois des attributs matériels (qualité, savoir faire, climat...) et immatériels (culture, identité, attachement au territoire...) du territoire.

Le territoire est au cœur de la construction de l'avantage spécifique des produits alimentaires de terroir. Afin de cerner les différents déterminants de la spécification, il convient de définir le territoire et ses composantes. D'un point de vue économique le territoire est un construit social qui repose sur deux piliers majeurs, la coordination et les ressources (**Fig1.**) :

Fig1. Construction de l'avantage spécifique des produits de terroir



Une revue de la littérature sur l'économie territoriale à la fois sur les districts, les systèmes productifs locaux, les clusters, les milieux innovateurs et la théorie de la proximité montre l'existence d'un fond commun, renvoyant à la notion de coordination ou de gouvernance. Le territoire ne doit pas être assimilé à un échelon administratif, sa délimitation est fixée en fonction des interactions entre les différents acteurs. Il est un construit et évolue en permanence en fonction des contraintes imposées par l'environnement extérieur et des coordinations tissées au sein du territoire. Les phénomènes de gouvernance ou de coordination sont «à l'origine d'une modalité particulière de création de valeur et d'émergence de ressources nouvelles ou latentes. Ces «ressources territoriales spécifiques» sont plurielles et débordent dans de nombreux cas la seule sphère productive» (Leloup et al, 2005).

La création d'un avantage spécifique est également liée à la valorisation des ressources territoriales. La coordination repose sur les modalités de valorisation de ces ressources (Perrier, Sylvander, 2000). Chaque territoire dispose de ressources à la fois humaines, matérielles et immatérielles, locales et exogènes. En sciences économiques, les ressources sont celles qui ont un prix sur le marché, leur importance est liée à leur valeur. Traditionnellement, ce sont le travail, le capital et les matières premières qui sont considérés comme des facteurs de production. Il faut ajouter les ressources cognitives qui prennent de plus en plus d'importance, dans le cadre de la nouvelle économie de service. Le progrès technique est ainsi pris en compte dans la théorie de la croissance endogène. Cette conception assez restrictive ne tient pas compte des autres ressources notamment immatérielles, qui participent à la création des rentes territoriales (Mollard, Pecqueur, Moalla, 2001). L'histoire, la culture et le capital social d'un territoire comptent de nos jours autant que les ressources matérielles dans le processus de développement. Ces ressources immatérielles que certains identifient à de véritables institutions sont au cœur des organisations territoriales comme les districts et les SPL. Pour Colletis et al. (2004), les ressources sont «liées à une trace de coordination passée (mémoire, confiance) et à un potentiel, une latence, ou encore une virtualité de nature cognitive qui demandent qu'elles soient activées ou révélées à la faveur d'un problème productif». Les ressources ne sont pas figées, elles suivent des cycles d'évolution passant de l'étape de révélation à l'exploitation et à l'abandon (Gumuchian, Pecqueur, 2007).

Les ressources sont à la fois endogènes et exogènes. Un territoire ne saurait se développer uniquement à partir de ses ressources locales. Une forte coordination est nécessaire pour capter les ressources extérieures comme la diaspora et les touristes (Samaganova, Samson, 2007). Le processus de valorisation passe par une endogénéisation de ces ressources. Des efforts sont nécessaires pour en faire profiter le territoire.

La mobilisation de ces ressources dans le cadre d'une gouvernance locale aboutit à la création d'un avantage spécifique territorial par la valorisation des produits de terroir (Fig1.). Tout au long du processus d'identification, puis de valorisation et enfin de commercialisation de ces produits, la mobilisation des acteurs et des ressources sont essentiels. La figure suivante permet de comprendre le phénomène de construction de l'avantage spécifique territorial étroitement lié à la définition même de ce qui constitue un territoire, à savoir les acteurs et leur modes de gouvernances d'un côté, les ressources et leur mode de valorisation de l'autre côté. Nous mettons l'accent particulièrement sur les ressources immatérielles (culture, histoire, diaspora, touristes...) qui représentent un potentiel essentiel, mais qui nécessite d'être objectivé. A ce niveau, il faut souligner les deux étapes qui conduisent à la territorialisation de ces ressources à savoir, l'idéation et l'activation (Crvoisier, 2003).

L'idéation est pour Crvoisier (1993) «la phase durant laquelle un ou plusieurs acteurs du milieu font l'état des lieux, recensent les différents savoir-faire et ressources du milieu qu'il est susceptible de mobiliser, et mettent ces derniers en relation avec les contraintes et les opportunités qui apparaissent sur les marchés et dans le développement des techniques». La construction de l'avantage spécifique des produits de terroir passe donc d'abord par une prise de conscience des opportunités offertes par la mobilisation des ressources. Les perceptions et l'appropriation sont dans ce cas essentielles pour valoriser un produit spécifique à l'exportation. L'existence de ressources endogènes ou exogènes, matérielles ou immatérielles ne suffit pas à créer un quelconque avantage spécifique/différenciatif. Il faut

que les acteurs aient la capacité à révéler et à exploiter ces ressources. L'idéation joue également dans le processus de gouvernance. Disposer de bonnes institutions peut ne pas suffire, il faut que celles-ci soient mises au service des territoires et de leurs produits. L'étape d'idéation renvoie en réalité à la capacité des acteurs à se mobiliser mais au-delà à leur volonté ou non de participer à la création d'avantages spécifiques.

Cette première phase est effectivement primordiale, mais elle doit être nécessairement suivie de la phase d'activation. Celle-ci «consiste à mobiliser et développer effectivement ces savoir-faire et ces ressources à travers des règles de concurrence/coopération pour déboucher sur une réorganisation subséquente des éléments matériels de la production» (Crevoisier, 1993). L'activation est donc le processus par lequel les perceptions sont transformées en actions, les idées concrétisées en projets et les ressources transformées en actifs. A ce niveau, il est nécessaire de faire la distinction entre ressources et actifs, les premières sont à l'état de potentiel, les seconds sont déjà impliqués dans un processus de production. La ressource devient actif quand elle est mise en œuvre dans un cycle de production. Si l'on considère que la diaspora et les touristes sont un potentiel de ressource pour un territoire donné et ses produits, leur transformation en actif est nécessaire pour avoir des effets réels sur les territoires. Cela passe par les deux étapes d'idéation ; sensibilisation aux produits de terroir, et d'activation ; implication dans des réseaux de commercialisation et de promotion. La création d'un avantage spécifique à travers les produits de terroir repose sur un processus de construction territoriale, lequel s'appuie à son tour sur les phénomènes de gouvernance et de valorisation des ressources. Les étapes d'idéation et d'activation constituent l'enchaînement qui fait passer les coordinations et les ressources d'un état de potentiel à celui d'actifs avec des effets positifs sur le développement territorial.

La section suivante aborde la place de l'avantage spécifique territorial dans les théories de l'échange international.

3. DE L'AVANTAGE SPECIFIQUE TERRITORIAL AUX THEORIES DU COMMERCE INTERNATIONAL

Dans cette section, nous tenterons d'évaluer dans quelle mesure le modèle de commerce international basé sur l'avantage spécifique trouve sa place au sein de la théorie général de l'échange international. Pour ce faire, nous présentons dans un premier temps une rétrospective sur l'évolution du cadre théorique de l'échange avec un accent particulier sur les modèles en vigueur. Par la suite, nous verrons comment les économistes territoriaux tentent de modéliser ce nouveau déterminant des échanges.

La question principale à laquelle les théoriciens de l'échange international essaient de répondre, est à la fois simple dans sa formulation et complexe dans ses démonstrations et applications. Celle-ci s'attèle à déterminer pourquoi les pays s'engagent dans le commerce international ? Autrement dit, quels sont les facteurs qui incitent les pays à commercer entre eux ? Deux modèles théoriques relativement hétérogènes donnent une esquisse de réponse. Il s'agit des théories classiques de l'échange et des nouvelles théories du commerce international.

En dépit de la force des arguments avancés par les tenants de la théorie traditionnelle des échanges, fondée sur les principes d'avantages absolus et comparatifs, «ces modèles peinent à décrire la réalité de la mondialisation engagée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale». Après les années 1950 se développent de nouveaux courants d'échanges que la théorie traditionnelle n'a pas prédits. Il s'agit en premier lieu de l'éclosion du commerce croisé (intrabranche) de produits similaires entre pays avec des structures économiques voisines (environ 50 % du commerce international des pays développés, 58 % des exportations des pays de l'UE sont à destination d'autres pays de l'UE en 2007). Ces pays disposent vraisemblablement des mêmes technologies et des mêmes dotations factorielles. Ainsi pour Krugman (1983) «much of the world's trade in manufactures is trade between industrial countries with similar relative factor endowments; furthermore, much of the trade between these countries involves two-way exchanges of goods produced with similar factor proportions». Il pose alors la question «Where is the source of comparative advantage?». Les théories traditionnelles perdent leur pouvoir explicatif.

A la même époque, notamment à partir des années 80, les échanges intrafirmes, atteignent un tiers du commerce mondial de marchandises (Rainelli, 2001). Ce fait ne trouve également pas d'explication dans la théorie traditionnelle qui exclut de son champ d'analyse l'existence même des firmes, du fait, de l'hypothèse de non mobilité internationale des facteurs de production. Ce décalage entre la réalité des faits observés et les prédictions des théories classiques suggère l'existence d'un certain nombre d'autres sources de gains et d'autres déterminants. D'autant plus comme le rappelle Krugman (1983) «Both at the macro level of aggregate trade flows and at the micro level of market structure and technology, it is hard to reconcile what we see in manufactures trade with the assumptions of standard trade theory». Ainsi, la plupart des industries manufacturières sont caractérisées par au moins un certain degré de rendements croissants et une concurrence imparfaite. Dans ce cadre, la question posée, est de savoir si un «model which assumes constant returns, exogenous technology, and perfect competition give adequate guidance for trade policy in these industries?».

A partir de cette évidence empirique, Paul Krugman va révolutionner la théorie de l'échange à coup de modèles simples mais d'une grande portée, lui valant un prix Nobel décerné en 2008. L'apport des nouvelles théories du commerce international repose sur le couple rendements croissants et concurrence imparfaite. Il se fonde également sur une approche microéconomique, mettant au centre les firmes, contrairement au modèle classique qui privilégie les variables macroéconomiques au niveau des nations et régions. Le marché est en réalité dominé par un petit nombre de grandes firmes exploitants des économies d'échelles internes, ou externes avec des barrières à l'entrée (coûts fixes, R &D, effet de taille...). Ces entreprises sont souvent en concurrence monopolistique ou oligopolistique, produisant des biens différenciés. Du côté des consommateurs, la préférence pour la variété est considérée comme une hypothèse probable. En partant de ces conjectures plus réalistes que celles du modèle traditionnel, Krugman et puis d'autres auteurs (Brander, Lancaster, Helpman, etc.) vont recourir aux instruments de l'économie industrielle, notamment le modèle de concurrence monopolistique de Dixit-Stiglitz (1977) pour développer leurs propres modèles de commerce international. Dixit-Stiglitz (1977) et Krugman (1980) construisent un modèle de l'échange international pour expliquer le commerce intrabranche, basé sur des firmes en concurrence monopolistique, exploitant des économies d'échelle interne et produisant des biens différenciés horizontalement, pour répondre à la demande de variété des consommateurs.

Lancaster (1980) et Helpman développent le même modèle mais avec l'hypothèse que les firmes répondent à la diversité des goûts des consommateurs. Eaton et Kierzkowski proposent un modèle en concurrence oligopolistique avec des coûts fixes à l'entrée. Gabszwick, Thisse, Motta, Shakek et Sutton s'inscrivent dans la même logique et expliquent les échanges par la concurrence oligopolistique produisant des biens différenciés verticalement, avec des barrières à l'entrée, basées sur les coûts fixes en R&D. En collaboration avec Brander (1981), Krugman (1983) propose un modèle de commerce en concurrence oligopolistique avec un dumping réciproque. Comme le montre la Figure 3, de nombreux modèles avec des complications plus au moins importantes vont se développer à partir des hypothèses initiales de Krugman pour expliquer le commerce intrabranche.

Au cours des années 80 et plus précisément en 1985, Helpman et Krugman élaborent un cadre théorique synthétique qui intègre à la fois les déterminants traditionnels des échanges, autant que les nouveaux déterminants de la nouvelle théorie du commerce international (Fontagné et Freudenberg, 1999). En effet, même si la configuration du commerce international a totalement été bouleversée par la montée en puissance du commerce intrabranche, il n'en reste pas moins que les théories traditionnelles gardent leur pouvoir explicatif dans le cas du commerce interbranches.

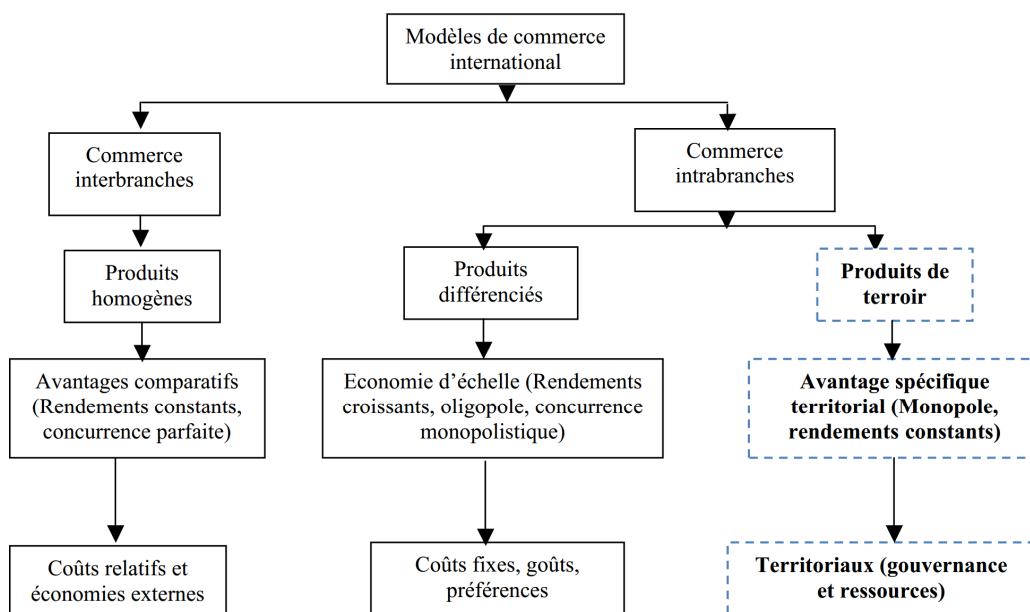
Ainsi, selon cette synthèse dont le schéma ci-dessous donne une vue d'ensemble, il subsiste deux types d'échanges : il y a le commerce interbranches entre économies très différentes qui est expliqué à la fois par la théorie traditionnelle fondée, sur le principe de l'avantage comparatif, et par les nouvelles théories basées sur les économies externes. La distance économique (dotations factorielles et avantages comparatifs) et la différence de taille entre économies constituent les principaux déterminants. Le deuxième type d'échange mis en exergue par la nouvelle théorie est le commerce intrabranche de produits similaires entre économies comparables. Ce dernier a comme principaux déterminants, les

économies d'échelle interne, la différenciation des produits et le goût pour la variété. Le commerce intrabranche comporte plusieurs modèles d'échanges dont les plus importants sont représentés par le commerce de produits différenciés horizontalement (différentes variétés d'un même bien) et le commerce intrabranche de produits différenciés verticalement (différentes qualités d'un même bien).

Comme il est possible de le remarquer, les modèles de commerce international classiques et nouveaux ne tiennent pas compte de l'avantage spécifique territorial et de son rôle dans le commerce extérieur. Pour Coissard et Pecqueur (2007), la nouvelle théorie du commerce international «lève le voile sur certains points...néanmoins, dans ses prolongements géographiques, elle reste essentiellement spatiale et ne tient pas compte du territoire». Dans le cadre de la mondialisation de nouvelles formes de concurrence apparaissent et s'appuient sur la reconsidération des avantages spécifiques non reproductibles. «Si depuis toujours la question du profit est directement liée avec la recherche d'un avantage absolu ou comparatif, aujourd'hui cet avantage est différenciatif. Les nouveaux produits se vendent parce qu'ils sont différents (le vinaigre de Modène) et difficilement voire non reproductibles. En fin de compte, il nous semble évident que parallèlement à la logique des avantages comparatifs, il existe une logique territoriale basée sur des avantages différenciatifs» (Coissard, Pecqueur, 2007). Pour Colletis et Pecqueur (2004), «il est nécessaire de reprendre et ajuster la théorie ricardienne de l'avantage comparatif ... à des territoires impliqués dans la mondialisation». Une partie des échanges peut être envisagée sous l'angle de l'avantage spécifique territorial.

Cet avantage peut être inscrit dans le cadre des nouvelles théories de l'échange. Les produits spécifiques territoriaux sont différenciés par leurs qualités intrinsèques et leur lien au lieu, ils ne peuvent être reproduits. Ils correspondent soit à des variétés particulières (différenciation horizontale) ou une qualité spécifique (différenciation verticale). Ces produits peuvent être considérés comme substituables à d'autres produits plus standards. De ce point de vue, ils s'inscrivent bien dans l'hypothèse de différenciation des produits de la nouvelle théorie des échanges. Les produits de terroir sont circonscrits à un territoire particulier et à un groupe de producteurs. Ils obéissent à un cahier de charge très stricte. Le type de concurrence est imparfait puisque les producteurs disposent d'un monopole sur leur produit, qui leur assure une rente territoriale (Mollard, 2001, Lacroix, Mollard, Pecqueur, 2000). Là également, ils cadrent avec la nouvelle théorie du commerce. Les similitudes s'arrêtent à ce niveau. Comme la production n'est pas souvent extensible, les rendements ne peuvent être considérés comme croissants. La différence fondamentale avec les nouveaux modèles de commerce international réside certainement dans les déterminants de l'échange. Tandis que les économies d'échelle et la concurrence imparfaite constituent les déterminants essentiels des courants commerciaux dans les nouvelles théories. Dans le cas des produits de terroir, les facteurs territoriaux sont à l'origine du commerce international de ces produits. Par déterminants territoriaux, il faut entendre d'abord les facteurs institutionnels (bonne gouvernance), et les ressources matérielles (climat, cadre naturel, nature du sol, races particulières...) et immatérielles endogènes (histoire, culture, capital social, réputation...) et exogènes (diaspora, touristes, image véhiculée...)

Il est donc possible et nécessaire de compléter la synthèse des modèles de l'échange proposée par Krugman et Helpman par le modèle territorial (**Fig2.**). Celui-ci prend de plus en plus de l'importance dans le cadre de la mondialisation, avec la multiplication des démarches de qualité, des labellisations et de spécification des produits locaux. La demande croissante des consommateurs ne fait qu'accentuer le phénomène. Il n'existe pas encore pour le moment d'études spécifiques tendant à montrer l'ampleur de ce type de produits dans les échanges internationaux. Coissard et Pecqueur (2007) évoquent notamment les difficultés de modélisation, sachant que la multiplicité des déterminants territoriaux rend difficile une telle tâche. Le principe même de la modélisation ainsi que le note Krugman est basé sur la simplification et le travail sur des hypothèses restrictives, même si elles ne sont pas toujours vérifiées.

Fig2. Inscription de l'avantage spécifique dans les modèles de l'échange international

CONCLUSION

Cet article a permis de mettre en avant le concept d'avantage spécifique territorial qui caractérise les produits de terroir, comme un déterminant potentiel d'une partie du commerce international. Nous avons tenté à travers une analyse du processus de la mondialisation de montrer la pertinence de l'analyse territoriale sur laquelle repose la spécification. Il paraît en effet que la globalisation pousse à la différenciation. Les consommateurs sont à la recherche d'un nouveau modèle de consommation responsable, sensible à la qualité et à la culture véhiculée par les produits. Les territoires de leurs cotés sont incités à spécifier leur produit pour échapper à la concurrence des grands groupes. Cette conjonction entre une demande forte et une offre qui s'adapte doit nous mener à questionner le rôle de l'avantage spécifique territorial dans le commerce international. Il existe peu d'étude tentant à modéliser ce type d'échange et encore moins de statistiques pouvant nous donner une vision globale et complète du poids de ces produits. Il semble dans tous les cas, que les modèles de commerce international ne prennent pas en compte ce déterminant. Les concepts d'avantage comparatif et d'économie d'échelle sont considérés comme pouvant expliquer la totalité des échanges. Nous avons montré l'utilité de l'élargissement de ces théories avec le modèle territorial qui présente ses particularités et se fonde sur l'hypothèse de spécificité territoriale. Cette dernière se construit sur les ressources matérielles et immatérielles des territoires ainsi que leurs modes de gouvernance. Il s'agit pour nous de deux variables fondamentales pour comprendre la genèse de l'avantage spécifique territorial. Les dimensions historiques et culturelles, d'ancrage et de proximité sont finalement au cœur de cette spécification.

REFERENCES

- Aglietta M., Le Cacheux J., 2007, «De la première à la seconde globalisation», Revue de l'OFCE 3/2007 (n° 102), p. 155-204.
- Anderson J., Van Wincoop A., 2004, «Trade Costs, Journal of Economic Literature», 42(3), 691-751.
- Anderson J., Van Wincoop A., 2003, «Gravity with Gravitas: A Solution to the Border Puzzle», American Economic Review, 93(1), 170-192,
- Aydalot Ph. (éd.), 1986f, «Milieux innovateurs en Europe», GREMI, Paris, 21 p.

- Aydalot Ph., 1984b, «La crise économique et l'espace : recherche sur les nouveaux dynamismes spatiaux», *Revue canadienne de sciences régionales*, vol. III, n°1, p. 9-31.
- Aydalot Ph., 1980, «Dynamique spatiale et développement inégal», Ed. Economica, Paris, 2^e éd, 336 p.
- Barjot D., al. 2003, «Globalization. La mondialisation, Entreprises et histoire» 1/2003 (n° 32), p. 138-151.
- Becattini, G. (1990), «The Marshallian Industrial District as a Socio-economic Notion. Industrial districts and inter-firm co-operation» in Italy. F. Pyke, G. Becattini and W. Sengenberger. Geneva, International Institute for Labour Studies: 37-51.
- Benko G., Lipietz A., 2000, «La richesse des régions, la nouvelle géographie socio-économique», Ed. Economica, 564 p.
- Brousseau E., 1997, «Néo-institutionnalisme et Évolutionnisme: Quelles Convergences ?» *Economies et Sociétés*, HS 35, N° 1, 1/1999, 23 p.
- Chazoule C., Lambert R., 2011, «Ancrage territorial et formes de valorisation des productions localisées au Québec», *Économie rurale* 2/2011 (n° 322), p. 11-23.
- Coissard S., Pecqueur B., 2007, «Des avantages comparatifs aux avantages différenciatifs, une approche par le territoire», XLIII^e Colloque de l'ASRDLF, Grenoble et Chambéry 11-12 et 13 juillet 2007.
- Colletis G., Pecqueur B., 2004, «Révélation de ressources spécifiques et coordination située», in Colloque international sur “ l'économie de proximité ”, Marseille, 8-9 juin 2004, *Revue Economie et Institution*, 16p.
- Courlet C., 2002, «Les systèmes productifs localisés, un bilan de la littérature», *Etud. Rech. Syst. Agraires Dév.*, 2002, 33 ; 27-40. Combes P-Ph., Mayer T., Thisse J-F., 2006, «Economie géographique, L'intégration des régions et des nations», Ed. Economica.
- Crevoisier O., Kebir L., 2007, «Les ressources culturelles entre réseaux internationaux et développement local», Working paper 6/2007-F, GRET, 21 p.
- Crozet M., 2009, «Commerce et géographie : la mondialisation selon Paul Krugman», *Revue d'économie politique* 4/2009 (Vol. 119), p. 513-534.
- Dedeire M., 1997, «Le concept d'agriculture de terroir», Thèse Université Montpellier1, 476p.
- Dixit A-k., Stiglitz J-E., 1977, «Monopolistic Competition and Optimum Product Diversity», *The American Economic Review*, Vol. 67, No. 3 (Jun., 1977), pp. 297-308 Published.
- Dunning J-H., Fujita M., Yakova N., 2007, «Some Macro-Data on the Regionalisation /Globalisation Debate: A Comment on the Rugman/Verbeke Analysis», *Journal of International Business Studies*, Vol. 38, No. 1 (Jan., 2007), pp. 177-199.
- Fontagné L., Freudenberg M., 1999, «Marché unique et développement des échanges», CEPII, *Économie et Statistique* N° 326-327 - 6/7.
- Gilly J-P., Torre A., 2000, «Dynamique de proximité», Ed. L'Harmattan, collection Emploi, industrie et territoire, 302 p.
- Gumuchian H., Pecqueur B., 2007, «La ressource territoriale», Ed. Economica, 252 p.
- Guigo J.L., 1997, «Le paradoxe : mondialisation – territorialisation», in *Construire la dynamique des territoires... Acteurs, institutions, citoyenneté active*, sous la direction de Guy Loinger et Jean-Claude Nemery Ed. L'Harmattan, 1997, 288 p.
- Kahn R., 2007, «Une approche pluridisciplinaire de la dimension culturelle du développement territorial», in *Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre*

les différentes approches pluridisciplinaires, XLIII^e colloque de l'ASRDLF, Grenoble-Chambéry, 11, 12, 13 juillet 2007, 15p.

- Kherdjemil B., 2000, «La notion d'espace institutionnel», Classification JEL : K11, K12, L22, R10, R15, 24 p.
- Krugman P., Obstfeld M., 2003, «Economie internationale», traduction de la 5^{ème} édition américaine par Achille Hannequart et Fabienne Leloup. Ed. De Boeck.
- Krugman P., 1998, «The Final Frontier, The Journal of Economic Perspectives», Vol. 12, No. 2 (Spring, 1998), pp. 161-174.
- Krugman P., 1983, «New Theories of Trade Among Industrial Countries», The American Economic Review, Vol. 73, No. 2, Papers and Proceedings of the Ninety-Fifth Annual Meeting of the American Economic Association (May, 1983), pp. 343-347.
- Lassudrie-Duchêne B., Ünal-Kesenci D., 2001, «L'avantage comparatif, notion fondamentale et controversée», in CEPII, «L'économie mondiale, 2002», Éditions La Découverte, collection Repères, Paris, 2001.
- Leloup F., Moyart L., Pecqueur B., 2004, «La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ?» Géographie, économie, société, 2005/4 - Vol. 7 pages 321 à 332.
- Lévy J., 2007, «La mondialisation : un événement géographique», L'Information géographique 2/2007 (Vol. 71), p. 6-31.
- Messerlin P A., 1998, «Commerce international», PUF, collection THEMIS, Presse Universitaire de France.
- Mollard A., Pecqueur B., Moalla M., 2001, «Offre de produits et services territorialisés et approche lancastérienne de la demande de biens combinés», the third congress on proximity «new growth and territories», paris dec. 13-14th 2001, university of paris south&institut national de la recherche agronomique, 20p.
- O'Brien R., 1992, «Global Financial Integration: The End of Geography». Londres, Council on Foreign Relations Press, 120 p.
- Pecqueur B., 2006, «Le tournant territorial de l'économie globale», revue Espace et Société, n° 124-125 2006, 17p.
- Pecqueur, B., et Zimmermann, J.-B., 2004, «Economie de proximités», Hermès, 264 pages.
- Pecqueur B., 2004, «Vers une géographie économique et culturelle autour de la notion de territoire», Géographie et Cultures, numéro spécial, pp. 22-37.
- Pecqueur B., 1996, «Dynamiques territoriales et mutations économiques, Ed. L'harmattan.
- Perrier-Cornet Ph., Sylvander B., 2000, «Firmes, coordinations et territorialité, Une lecture économique de la diversité des filières d'appellation d'origine», Économie rurale, Volume 195, Numéro 195, pp. 27-33
- Peyrache-Gadeau V., Perron L., Janin C., 2010, «Les temporalités de la ressource territoriale, enseignement à partir d'expériences en Rhone-Alpes», ASRDLF 2010.
- Peyrache-Gadeau V., 2008, «Ressources –Vulnérabilités et Résilience des Territoires : Clés pour une approche socioéconomique et spatiale de l'aléa environnemental», ASRDLF XLV, 2008, Québec, 18p.
- Peyrache-Gadeau V., 2007, «Modes de développement et vulnérabilités : quels enjeux pour l'économie territoriale ?» In Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre les différentes approches pluridisciplinaires, XLIII^e colloque de l'ASRDLF, Grenoble-Chambéry, 11, 12, 13 juillet 2007.
- Peyrache-Gadeau V., Pecqueur B., 2004, «Les ressources patrimoniales : une modalité de valorisation par les milieux innovateurs de ressources spécifiques latentes ou

- existantes», in Camagni., Maillat D. et Matteaccioli A. : Ressources naturelles et culturelles, milieux et développement local, Institut de Recherches Economiques et Régionales, Neuchâtel, Editions EDES, 71-90.
- Poncet Y., al., 2009, «La diversité locale des produits de terroir en pays émergent: un chemin malaisé», Autrepart 2/2009 (n° 50), p. 17-32.
 - Rainelli M., 2001, «La nouvelle théorie du commerce international», Ed. La Découverte & Syros, paris.
 - Rallet A., Torre A., 2003, «Quelles proximités pour innover ?» Ed. L'Harmattan.
 - Rallet A., 2002, «L'économie de proximité : Propos d'étape», in Etudes et Recherche sur les Systèmes Agraires et le Développement, INRA, No 33, pp 11-25. - Rugman, A.M., 2000, «The End of Globalization», Random House: London/AmacomMcGraw-Hill : New York.
 - Samaganova A., Ivan Samson, 2007, «Typologies de ressources et ouverture des territoires», in Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre les différentes approches pluridisciplinaires, XLIII^e colloque de l'ASRDLF, Grenoble-Chambéry, 11, 12, 13 juillet 2007, 16p.
 - Samaganova A., 2007, «La culture comme ressource territoriale en économie de la connaissance», in Les dynamiques territoriales débats et enjeux entre les différentes approches pluridisciplinaires, XLIII^e colloque de l'ASRDLF, Grenoble-Chambéry, 11, 12, 13 juillet 2007, 15p.
 - Samson I., 2004, «Territoire et système économique», in 4^{èmes} journées de la proximité : Proximité, Réseaux et Coopération, Marseille les 17 et 18 Juin 2004.
 - Tabuna H., 2004, «Le développement du marché européen des aliments ethniques de masse : une voie pour la croissance de la demande des aliments africains en Europe et le développement des petites entreprises agroalimentaires en Afrique subsaharienne», Industries alimentaires et agricoles, 2004 - gis-syal.agropolis.fr.
 - Woessner R., 2010, «La territorialisation : proposition pour la compréhension du phénomène par une entrée systémique», Revue d'Économie Régionale & Urbaine 4/2010 (octobre), p. 669-685.

LA MER CASPIENNE, OU OÙ VA LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE EUROPÉENNE ?

Néphélie TZANETAKOU

Journaliste, doctorante en géopolitique de l'énergie, Université de Crète,
nefeli.tzanetakou@gmail.com

Emmanuel DUWAT

Doctorant en Géopolitique. Dept. d'études Turques et Asiatiques Modernes. Université d'Athènes
eduwat@turkmas.uoa.gr

Résumé : Les accords autour de la mer Caspienne cristallisent les errements de la politique européenne de l'énergie. Au-delà d'une question régionale, ce sont les relations russo-européennes qui sont en jeu. Cette question montre que l'Europe ne peut dégager un consensus politique sur la question de la sécurité énergétique, d'autant plus que celui-ci impliquerait une réponse commune face au positionnement géostratégique de la Russie.

mots-clés: Caspienne, oléoducs, gazoducs, sécurité énergétique européenne, Russie, Union européenne, corridor sud.

Le rêve d'une Europe libérée de la Russie et du gaz russe séduit toujours l'Union Européenne. Cependant, malgré la volonté des dirigeants européens qui se disent déterminés à réduire la dépendance énergétique de l'UE envers la Russie, les alternatives au gaz russe sont toujours limitées et coûteuses. De plus, d'après les prévisions de l'agence internationale de l'énergie, la demande de gaz dans l'UE devrait croître pour atteindre un volume de 622 milliards de mètres cubes d'ici à 2030. Dans ce contexte, plutôt compliqué, l'Europe s'intéresse à la mer Caspienne et plus particulièrement au gaz azerbaïdjanais et turkmène. Son projet prévoit la construction d'un gazoduc qui traversera la mer Caspienne afin de relier le grand marché énergétique européen aux riches ressources d'hydrocarbures de la région de l'Asie Centrale.

La question du régime juridique de la Caspienne.

Définir un régime juridique à la Caspienne apparaît comme un préalable à l'exploitation de ses richesses.

Après la dislocation de l'Union soviétique, la situation est difficile et la question de savoir si elle est un lac ou une mer fermée s'est posée. Or, elle revêt une importance géopolitique particulière, comme le souligne déjà en 1988 le Pr. I. T. Mazis : utiliser la Caspienne, et en particulier un Azerbaïdjan autonome, prévenait un contrôle de ses sources et routes énergétiques de la part de la Russie et son accès aux eaux chaudes de la Méditerranée¹.

« La position des pays riverains sur le statut de la Caspienne évolue avec la localisation des nouveaux champs d'hydrocarbures. Ainsi la Russie, qui soutenait la thèse selon laquelle la Caspienne était un lac, va changer de position avec la découverte de réserves d'hydrocarbures au large de ses côtes. Le 6 juillet 1998 elle signe un accord bilatéral avec le Kazakhstan, puis le 9 janvier 2001 avec l'Azerbaïdjan sur une division de la Caspienne selon une ligne médiane. En 2002, elle signe deux autres accords avec ces pays sur l'exploitation de plusieurs champs offshore mitoyens. Par ces textes, la Russie avalise la partition de facto des réserves de la Caspienne et s'aligne sur la position du Kazakhstan et de l'Azerbaïdjan. Le 14 mai 2003, elle pérennise sa position en signant un accord tripartite avec eux sur le partage des richesses du nord de la Caspienne en fonction de la longueur des côtes respectives, ce qui donne une part de 18 % à l'Azerbaïdjan, 19 % à la Russie et 27 % au Kazakhstan.

L'Iran et le Turkménistan s'opposent à cette partition de fait et vont contester à l'Azerbaïdjan ses droits sur plusieurs zones offshore. Qu'en est-il ?

¹ Ioannis T. Mazis, *Géopolitique, la théorie et la pratique*, ed. Papazisi, en grec, Athènes, 2002.

L'Iran

Pour l'Iran, le régime juridique est bien celui d'un lac, précisé par les traités de 1921 et 1940. Le contentieux frontalier porte notamment sur le champ d'Alov dont les droits d'exploitation ont été concédés en août 1998 par l'Azerbaïdjan à un consortium international dirigé par BP. En juillet 2001, Téhéran fait arraisonner par un navire de guerre deux navires d'exploration pétrolière de ce consortium, estimant qu'ils se trouvaient dans ses eaux territoriales, cet incident ayant pour conséquence de suspendre sine die les prospections engagées par la compagnie britannique.

Le Turkménistan

Nouvel Etat riverain de la Caspienne comme l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan, il mène depuis 1991 une politique autonome et a une position moins tranchée. Il s'est d'abord aligné sur le point de vue des nouveaux Etats indépendants, pour finir par s'accorder avec l'Iran et la Russie le 12 novembre 1996 sur un statut de la Caspienne reconnaissant aux pays riverains une zone d'eaux territoriales de 45 miles où chacun disposerait de droits exclusifs sur les hydrocarbures, le reste de la Caspienne étant territoire commun. A l'instar de l'Iran, le Turkménistan conteste à l'Azerbaïdjan ses zones de prospections offshore, notamment gazières autour du champ de Chirag. Aujourd'hui, avec le ralliement de la Russie à la position du Kazakhstan et de l'Azerbaïdjan, l'Iran et le Turkménistan sont en minorité pour défendre la partition de la Caspienne en parts égales.

Un autre sujet de discorde entre les pays riverains réside dans la réglementation à adopter pour le passage des oléoducs au fond de la mer. Ainsi, si la Russie s'accorde, depuis mai 2003 avec l'Azerbaïdjan et le Kazakhstan sur un partage de la Caspienne selon une ligne médiane, elle soutient cependant que l'accord des cinq est indispensable pour le passage des oléoducs sous-marins alors que l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan et le Turkménistan estiment que l'accord du seul pays traversé par les tubes est nécessaire. La conséquence de ces divergences est que les pays riverains continuent à développer leur flotte de guerre².

Ainsi, il paraît que cette ambition européenne de bénéficier de l'approvisionnement énergétique des gisements de la Caspienne ne peut aujourd'hui pas être réalisée. Le régime juridique actuel de la Caspienne demeure une source de conflit entre les cinq Etats riverains, l'Azerbaïdjan, l'Iran, le Kazakhstan, la Fédération de Russie et le Turkménistan. Est-ce que l'UE alors sera capable de surmonter cet obstacle en s'appuyant sur sa capacité à se présenter comme l'interlocuteur idéal vis-à-vis de la Russie? La situation actuelle en Ukraine est la preuve tangible que les relations entre l'UE et la Russie sont désormais extrêmement détériorées. La question centrale est de toute façon de savoir si Moscou parviendra à empêcher la construction d'un gazoduc transcaspéen entre le Turkménistan et l'Azerbaïdjan, qui contournerait la Russie. L'avenir de la mer Caspienne est entre les mains des cinq pays qui l'entourent, ceci est un fait.

En outre, Moscou ne reste pas les mains vides. En décembre 2014, elle a une fois de plus averti l'Europe que vouloir tourner le dos au gaz russe aurait un prix. A l'heure actuelle l'Union Européenne achète à la Russie environ 30% du gaz naturel qu'elle consomme. En effet, les échanges commerciaux entre l'Europe et la Russie sont principalement affaire de carburants. En 2013, l'UE a importé pour 166,3 milliards d'euros de carburant de Russie, ce qui représente environ 80% de la totalité des exportations russes vers l'UE. La Russie est de toute façon incontournable sur le plan énergétique. Les pays qui détiennent les plus grandes réserves mondiales maximums de gaz, selon l'*International Energy Outlook*, publié par l'Agence américaine pour l'information sur l'énergie, sont la Russie, avec 25,4 % des réserves mondiales ou 48 milliards de mètres cubes (mmc), suivie de l'Iran (15,8 % ou 30 mmc), le Qatar (13,6 % ou 25 mmc), le Turkménistan (4 % ou 7,5 mmc) et l'Arabie Saoudite (4 % ou 7,44 mmc). A cet égard, il est remarquable que les sanctions européennes à l'encontre de la Russie excluent le gaz naturel.

² <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000091-mer-caspienne-enjeux-petroliers/le-partage-de-la-mer-caspienne-un-enjeu-juridique>

Par ailleurs, Moscou a réussi récemment, selon les médias russes, à convaincre ses partenaires que les puissances extérieures à la région ne devaient pas influencer sur les décisions portant sur la mer Caspienne. Les négociations sur le statut de la mer Caspienne ont commencé après 1992. Jusqu'à la dissolution de l'URSS le 8 décembre 1991, la mer Caspienne relevait du domaine exclusif de ses deux Etats riverains : l'Iran et l'URSS. Depuis, des accords séparés sur la règlementation des frontières ont été signés entre le Kazakhstan, l'Azerbaïdjan et la Russie. Néanmoins, des différends demeurent entre les Etats caspiens en raison des divergences sur les questions de délimitation des eaux, des ressources et du plateau. La Russie, note le quotidien Kommersant, prône la séparation des réserves et du plateau en maintenant l'exploitation commune des eaux caspiennes, alors que l'Iran souhaite partager le plateau et les eaux en parts égales. Les négociations compliquent les perspectives d'exploitation du pétrole et du gaz sur le plateau, ainsi que les problèmes d'accès aux ressources biologiques et l'installation d'un gazoduc sous la mer.

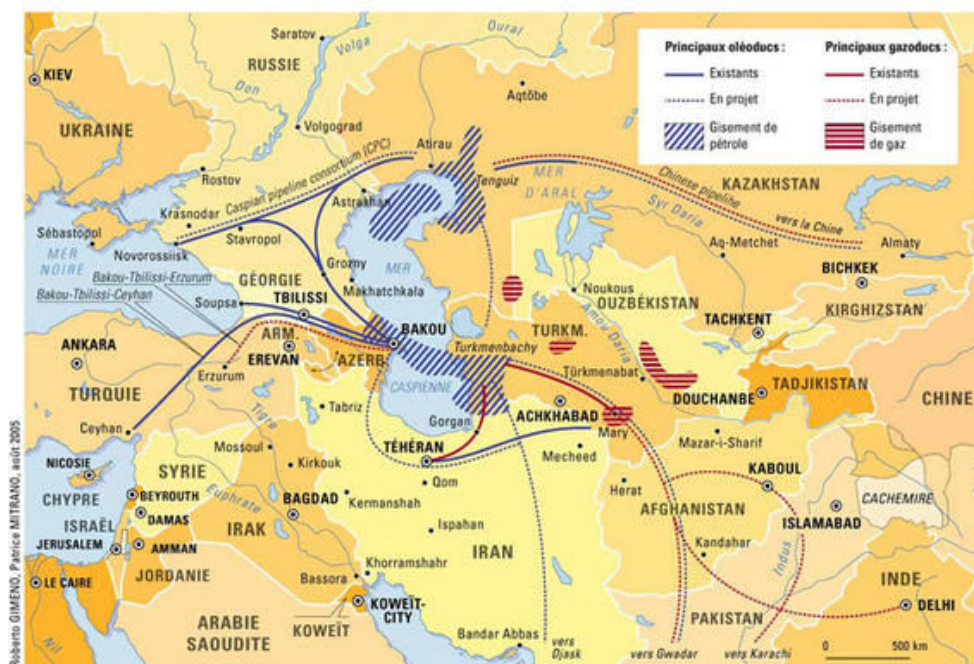
La recherche d'une approche européenne et les limites du corridor sud.

La question de la mer Caspienne est toutefois typiquement un différend juridique. *« Alors que les Etats modernes essaient de définir leurs frontières aussi précisément que possible afin de connaître avec exactitude la limite de leur souveraineté pour pouvoir exploiter de manière ordonnée leurs ressources naturelles, les droits souverains et les compétences des Etats riverains de la mer Caspienne restent incertains et font l'objet de prétentions unilatérales. Une telle ambiguïté est pour le moins un obstacle au lancement de l'exploitation des ressources naturelles de la Caspienne et au développement économique subséquent des Etats riverains; elle est même susceptible de fournir un terrain particulièrement fertile à des conflits »* reprend une étude des Cemoti, des Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien, intitulée *« La Caspienne : un flou juridique, source de conflits »*³.

L'Europe quant à elle s'intéresse de plus en plus à la formation des synergies et aux inter-liaisons qui se tissent entre les pays de la région du Caucase et de la mer Caspienne. En plus, elle ne peut pas s'empêcher de se montrer plus favorable aux alliances qui excluent la Russie. *« Une force motrice de nos relations bilatérales est la coopération énergétique bien établie. L'Azerbaïdjan a été un pionnier dans la diversification énergétique lors de son émergence dans les années 90, elle a décidé d'ouvrir l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC). Maintenant il est temps de se tourner vers le gaz. Nous avons fait de grands progrès dans ce domaine aujourd'hui. Nous avons signé une déclaration conjointe sur la création d'un corridor gazier sud, par lequel l'UE recevra directement le gaz azerbaïdjanais. La réalisation de ce corridor est dans notre intérêt stratégique commun. Il est vital pour la sécurité et la diversification de notre demande et pour l'approvisionnement en énergie. L'Azerbaïdjan veut diversifier ses exportations autant que l'UE veut diversifier ses importations. Le Corridor Sud donnera à l'Azerbaïdjan un accès fiable, et physique au marché énergétique de l'UE, qui est le plus grand du monde »*. Ce sont les paroles de José Manuel Barroso en 2011 en tant que président de la Commission Européenne⁴.

³ ROMANO, Cesare; "La Caspienne : un flou juridique, source de conflits"; p. 39-65 dans CEMOTI 23 | 1997 : La Caspienne : une nouvelle frontière. Enjeux, convoitises, incertitudes. Aperçu général du régime juridique actuel de la Caspienne et revue de la littérature consacrée à ce sujet. Après avoir démontré le caractère inadéquat de ce régime à la suite de disparition de l'URSS, quelques propositions sont développées en vue du règlement pacifique des différends entre les cinq Etats riverains et de l'élaboration d'un nouveau statut juridique.

⁴ En 2011 le président de la Commission européenne Jose Manuel Barroso et le président de la République d'Azerbaïdjan Ilham Aliyev ont signé une déclaration commune sur l'engagement de l'Azerbaïdjan pour fournir le Corridor du Sud avec le gaz du gisement Shah Deniz II. Shah Deniz est l'un des plus grands champs de gaz à condensat dans le monde, découvert en 1999, avec plus de 1, 2 trillion de mètres cubes de gaz.



La bataille pour le gaz turkmène ne fait que commencer. «*Les deux crises du gaz entre la Russie et l'Ukraine en 2005 et en 2006 entre la Russie et la Biélorussie ont rappelé aux Européens l'importance de cette source d'énergie, d'un point de vue stratégique et géopolitique, ainsi que la complexité des questions liées à son approvisionnement*» souligne Hélène Rousselot dans la Revue Géopolitique⁵. La Russie craint de voir le gaz turkmène lui échapper mais cette inquiétude devrait être apaisée avec l'avancée de Gazprom dans le secteur gazier turkmène. Cependant, la progression de Gazprom au Turkménistan ne doit pas faire oublier que le Turkménistan a d'autres clients comme l'Iran ou la Chine. «Il est temps pour l'Europe de suivre de près l'évolution de ce pays qui, après avoir longtemps joué la carte de l'isolationnisme, se prépare à s'ouvrir, comme il vient de le montrer au mois de mai 2007 en se tournant vers la Russie et le Kazakhstan avec l'approbation de la construction d'un second gazoduc le long de la mer Caspienne et une série d'accords dans le domaine des transports avec Astana» note l'historienne et documentaliste, Hélène Rousselot.

Conclusion : Un accord avec la Russie semble aussi indispensable que difficile à réaliser politiquement.

Le Transcaspien qui passerait sous la mer Caspienne et permettrait l'approvisionnement de l'UE a une connotation politique particulièrement forte. Alors que l'Europe est aujourd'hui incapable de répondre à la question de savoir si elle peut se passer du gaz russe ou non, les dirigeants européens, sous la pression des Etats-Unis, pensent sérieusement de réduire les achats d'énergie russe. Semble-t-il qu'il faudrait faire preuve pour accomplir cette tâche d'un courage moral et d'une volonté ouverte d'infliger les dommages financiers qui pourraient en résulter pour les pays européens. Qui serait à la hauteur, pour le faire? La chancelière allemande Angela Merkel lors de sa visite en Pologne en novembre 2014, au moment où les relations de l'Occident avec Moscou traversaient la pire crise depuis la fin de la guerre froide en raison de la situation en Ukraine, a réaffirmé que : «*la sécurité en Europe ne peut être assurée qu'avec la Russie*». Il va sans dire que l'enjeu d'une entente avec la Russie est fondamental pour la question de la sécurité énergétique de l'Europe, mais que cet enjeu dépasse de loin la seule question de l'énergie⁶.

⁵ Hélène Rousselot, Responsable « Asie Centrale » au Comité de rédaction de la revue en ligne : *Regard sur l'Est* www.regard-est.com Article publié le 20 septembre 2007 sur le site www.diploweb.com

⁶ cf. Revue de Défense Nationale, Paris, Avril 2014, p.5 : Philippe Rate « Grand jeu et courte main ».

Bibliographie

- Géopolitique : la Théorie et la pratique, Pr. I. T. Mazis, Athenes, 2002.
- Atlas géopolitique des espaces maritimes, D. Ortolland & J. P. Pirat, Paris, 2010
- BP, Statistical Review of World Energy, juin 2013
- Commission and Azerbaijan sign strategic gas deal Southern Corridor; Brussels, 13 January 2011
- La Commission européenne, 2010-a. « Energie 2020 : Stratégie pour une énergie compétitive, durable et sûre ». Communication de la Commission au Parlement Européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions, COM (2010) 639, Bruxelles
- Memorandum of Understanding (MoU) on energy partnership between EU and Azerbaijan, Brussels; 7 November 2006. - Partnership and Cooperation Agreement (PCA) between European Union and Azerbaijan, 1996 - Prague Summit "Southern Corridor - New Silk Road" declaration, 8 May 2009 -
- Finon D, Locatelli C (2006), "L'interdépendance gazière de la Russie et de l'Union Européenne. Quel équilibre entre le marché et la géopolitique ? », Cahier de recherche LEPII 41, Grenoble
- La bataille pour le gaz turkmène ne fait que commencer– Diploweb – 1 octobre 2007, <http://www.diploweb.com/forum/gazasiacentrale07105.htm>
- Foreign Policy News "Turkmenistan invited to participate in TANAP "; 3 September 2012, <http://foreignpolicynews.org/2012/09/03/turkmenistan-invited-to-participate-in-tanap/>
- European Energy Review "EU starts negotiations on Caspian pipeline to bring gas to Europe"; January 2011, <http://www.europeanenergyreview.eu/site/pagina.php?id=3210&zoek=southern%20corridor>
- AZERNEWS " TANAP capacity to hit 31 bcm in 2026: SOCAR"; 12 MAY 2014, http://www.azernews.az/oil_and_gas/66922.html
- Andrei V. Belyi "Reciprocity as a factor of the energy investment regimes in the EU–Russia energy relations"; Journal of World Energy Law & Business, 2009, Vol. 2, No.2 https://www.kent.ac.uk/politics/carc/research/eeag/papers/117JWELB_A_Belyi.pdf

ASPECTS R&D DANS LA CONSTRUCTION D'UNE ALLIANCE GÉOPOLITIQUE: LE CAS ISRAËLO-HÉLLENIQUE.

Nikolaos KARAMPEKIOS

Université Nationale Technique d'Athènes
nkarampek@phs.uoa.gr

Emmanuel DUWAT

Doctorant en Géopolitique. Dept. d'études Turques et Asiatiques Modernes. Université d'Athènes
eprduwat@hotmail.com

Résumé

Dans cet article, nous nous pencherons particulièrement sur la relation grandissante entre la Grèce et Israël et sur un aspect particulier de celle-ci, concernant leur collaboration dans le domaine scientifique et technologique. Cette collaboration est restée longtemps confidentielle, en ce qu'elle a d'abord eu trait aux domaines de l'énergie et de la défense, mais cet aspect scientifique et technologique est de nature à former une trajectoire industrielle commune et ainsi ouvrir la voie à un développement économique durable. Le renforcement des relations avec l'Hellénisme ont leur propre raison d'être, nonobstant les frictions entre la Turquie et Israël¹ et le cas de la R&D en est un aspect fondamental.

mots-clés : Alliance Grèce Israël Chypre, liens R&D et relations internationales, évaluation coopération R&D Grèce Israël.

La Méditerranée orientale est une région du monde riche de civilisations, mais aussi de conflits, dont les répercussions sont ressenties de manière disproportionnées à travers le globe. Les alliances entre les pays qui composent cette région ont tendance à être de longue durée, en sorte que les changements dans celles-ci sont lourds de conséquences dans les relations internationales.

Portant notre attention sur une partie de cette région : Israël, la Turquie, Chypre et la Grèce², nous avons là une zone de changements dans les alliances qui se dessine depuis la dernière décennie.

Ce contexte de changement géopolitique doit être considéré, avant de détailler les motivations de cette collaboration scientifique. Ensuite, nous examinerons les spécificités de cette collaboration, avant de former quelques remarques de nature à renforcer cette relation sur le long-terme et à pointer une corrélation entre la collaboration scientifique et les relations internationales.

Une perspective géopolitique changeante, propice au resserrement des liens israélo grecs.

C'est bien là le cœur de l'histoire : il ne s'agit pas d'une opportunité découlant seulement des vicissitudes des relations turco-israéliennes, mais bien d'une prise de conscience d'un intérêt objectif, fondé sur une analyse géopolitique³.

Israël et la Grèce, bien qu'ayant toutes deux des institutions démocratiques qui fonctionnent, nonobstant toute critique –justifiée ou non– sur la nature des pratiques politiques des uns ou des autres, ce qui n'est pas si répandu vers nos rives de la Méditerranée orientales, ont longtemps été hésitants à coopérer. La Grèce tient à maintenir ses traditionnelles bonnes relations avec le monde arabe et les annonces officielles ayant trait aux coopérations militaires sont toujours assorties de la formule expiatoire selon laquelle elles ne

¹ V. Amikam Nachmani : « Focus Turkey : prospects & risks in the East-Mediterranean », Actes du colloque de Géopolitique d'Athènes de déc. 2012, *Révoltes arabes et recomposition du monde arabo-musulman*, éd. Papazisis, Athènes, sept. 2013.

² Nous nous référerons alternativement à l'hellénisme pour désigner la Grèce et Chypre.

³ V. Ioannis T. Mazis: *Géopolitique : Théorie et pratique*, éd. Papazisis, 2002, p.671

sauraient nuire aux bonnes relations avec les amis arabes. Du reste, ces bonnes relations avec les pays arabes sont maintenues. Elle ne souhaitait donc pas jusque récemment développer de relations établies avec Israël, au risque d'heurter les susceptibilités arabes. La politique philo arabe d'Athènes reposait traditionnellement sur le souci de ménager les patriarchats grecs orthodoxes et les très actives minorités grecques des pays arabes, tels la Jordanie, l'Égypte, la Syrie ou le Liban. La présence de ces minorités se conjugue aussi avec des intérêts économiques conséquents, surtout dans le domaine de la construction et des infrastructures, où les groupes grecs sont actifs dans ces pays. Par ailleurs, il faut se souvenir de la conscience hellénique de la cause commune helléno-égyptienne à l'époque de la décolonisation et de la crise de Suez, où tous faisaient face à l'occupation britannique et où l'on entendait des slogans favorables à Nasser et à un axe Athènes Belgrade Nicosie le Caire⁴. A terme, alors que les politiques pro arabes ne produisent pas les effets escomptés en Grèce, des voies, notamment diplomatiques s'élèvent pour plaider pour une reconnaissance de jure de l'Etat d'Israël. Le patron de la « direction de la politique » du ministère grec des affaires étrangères fait observer en 1987 que la Grèce est le dernier pays des communautés européennes à ne pas avoir reconnu ce pays, alors que des pays arabes l'avaient fait, que le lobby juif était très puissant à Washington et qu'il convenait donc de le ménager. Les pays arabes n'avaient pas non plus spécialement soutenu la Grèce, notamment dans le dossier chypriote, leurs sympathies allant plutôt vers leurs coreligionnaires de la partie nord de l'île. Les relations diplomatiques ne furent ainsi véritablement établies qu'en 1990, mais cela ne suffit pas encore à donner de la substance aux relations israélo grecques. De son côté, Israël avait lourdement investi dans un partenariat avec un pays islamique modéré, allié important de l'OTAN, considéré jusque là par le grand frère américain comme le pays stabilisateur de la région : la Turquie. Cette substantielle alliance, incluant des aspects défense et R&D, a modulé leur relation internationales dans la région et n'était donc pas favorable à un rapprochement avec la Grèce, pays traditionnellement opposé à la Turquie. Deux facteurs ont joué un rôle déterminant dans le changement des mentalités.

D'abord, le facteur énergétique, avec la prise de conscience de réserves d'hydrocarbures exploitables dans le bassin du Levant et en Méditerranée orientale⁵, tant au profit de l'hellénisme, qu'au profit de l'Etat d'Israël, mais aussi et surtout de la nécessité de convoier ces ressources de manière sûre vers les marchés occidentaux, principalement l'Europe, désormais aux prises avec l'angoisse d'être coupée des sources moyen-orientales et russes, au centre de l'arc de crise. Ensuite, la situation stratégique devenait propice au rapprochement gréco israélien. D'un côté, l'ouverture vers la Russie du gouvernement Karamanlis fut vertement réprimandée par les américains et le gouvernement suivant y mettait fin et se rapprochait de Jérusalem et de l'autre, les terres de l'hellénisme et la mer méditerranée devenaient la seule profondeur stratégique offerte au pays. En effet, la situation instable intérieure et extérieure de la Turquie, associée aux déclarations martiales et de plus en plus anti occidentales du régime dominé par le parti de la justice et du développement (AKP) de MM. Erdogan et Davoutoglou⁶ ont fait trembler les convictions de la solidité du paramètre turc. La posture de défenseurs du monde musulman et le refus des Turcs de collaborer ou de prêter son espace aérien aux opérations contre l'Irak en 2003 constitue de bons exemples des doutes sur la question de savoir si la Turquie est encore un allié de l'occident⁷.

Ensuite, les leaders turcs ont regardé de plus en plus Israël comme un antagoniste sérieux, dans leur volonté d'assurer un rôle, non plus seulement de force stabilisatrice, mais de une puissance régionale, montante, ayant notamment vocation à protéger les musulmans de toute la sous-région. Au point où ils ont commencé à voir Israël comme un adversaire auquel ils se devaient de se mesurer. Citons les diatribes Turques contre Israël après l'offensive à Gaza en

⁴ V. I. Mazis: Chypre Suez, dans cette édition.

⁵ V. ibid, Actes du congrès de géopolitique de décembre 2012 précité, ou encore, par exemple l'allocation de Solon Cassinis, expert chypriote, conseiller du gouvernement grec, avril 2014, Université d'Athènes.

⁶ V. Ahmet Davutoğlu, *Stratejik Derinlik (Profondeur Stratégique): Türkiye'nin Uluslararası Konumu*, Küre Yayınları, İstanbul, 2001

⁷ V. Daniel Pipes, *Jerusalem post*, 5/12/2007.

2008, la dispute publique entre MM. Erdogan et Perez à Davos et bien sur l'opération sanglante du Mavi Marmara, qui couta la vie à neuf ressortissants Turcs, sujet désormais emblématique de la discorde turco israélienne. L'histoire plus récente confirme cette tendance, avec les dérives autoritaires du régime Erdogan, sur la façon de réprimer les contestations du Park de Gezi à Istanbul en 2013, ou le blocage de Twitter. De même, l'attitude des Turcs sur les questions de terrorisme en Syrie et en Irak, ou face à l'Etat Islamique, qui donne l'impression d'être dirigée surtout contre les Kurdes est de nature à renforcer la distance israélienne⁸.

Cette évolution des relations gréco israélienne sera marquée par les visites des chefs de gouvernement des deux pays en 2010. Ces visites furent l'occasion de formaliser un certain nombre d'accords dans des domaines variés, comme la défense, l'énergie, la culture, le tourisme, la protection de l'environnement ou la politique de la mer.

Cette relation qui se noue, cet axe Athènes Nicosie Jérusalem, est désormais appelé à se renforcer et l'agressivité turque en constitue un ciment. L'hellénisme s'appuie sur Israël pour renforcer son tourisme, les investissements dans le secteur de l'énergie et escompte un rapprochement militaire tandis qu'Israël compte sur une profondeur stratégique à l'ouest vers la mer et sur une européanisation que lui confère ce rapprochement, de nature à modérer les accents parfois pro palestiniens de l'Europe⁹.

Motivations

Parmi les objectifs grecs de parvenir à une croissance durable se trouve l'innovation ; avec comme corolaire la recherche de partenariats en matière de R&D. Israël gagnant une solide réputation au niveau international dans le domaine de l'innovation¹⁰, reflétée dans de nombreux comparatifs internationaux, où elle apparaît parmi les toutes 1ères places¹¹, il est devenu évident aux yeux des décideurs politiques grecs que la signature d'accords de collaboration en R&D avec ce pays allait permettre de regagner un peu du terrain économique perdu.

Qu'est ce qui a fait qu'Israël coopère avec la Grèce, alors qu'il avait une position de leader ? D'abord, ceci est en ligne avec sa stratégie de «relations scientifiques internationales»¹², visant à encourager de telles relations aux niveaux bilatéraux. Ensuite, Israël est inclus dans les pays participants aux programmes de recherches de l'Union Européenne, tels FP7 ou son successeur : Horizon 2020. Enfin, considérant la bonne presse dont jouit encore Athènes dans les pays arabes, il est permis de supposer que les Israéliens aient dans l'idée de développer une stratégie de marques commerciales communes avec la Grèce, permettant d'accéder plus facilement aux marchés arabes, dans des régions géographiquement relativement proches. Egalement, certaines caractéristiques des capacités technologiques helléniques indiquent un niveau de qualité prometteur d'une belle trajectoire future. En dépit de l'insuffisance chronique de financements publics de la recherche, la base scientifique nationale parvient à maintenir un niveau de publications décent, participe à des projets de R&D européens qui permettent d'atteindre des financements de cette origine, supérieurs aux contributions nationales. Elle est aussi un partenaire de longue date dans des projets de haut niveau, tels que le CERN. De même, le pays a récemment pris des initiatives visant à encourager l'innovation. Par exemple, une nouvelle réglementation réformant le cadre institutionnel a été adoptée. Une prise de conscience a eue lieu sur le manque de liens entre le secteur académique et l'industrie.

Un nombre substantiel de programmes sur la période 2014-2020 a été consacré à l'innovation (au sens large) et à la réorganisation de l'environnement, en mettant l'accent sur des initiatives de clusters de technologies, initiatives qui vont dans le bon sens. Enfin, une

⁸ V. Pericles Nearchou, *Epikaira*, 9/10/2014.

⁹ Efraim Inbar, BESA, *The new strategic equation in Eastmed*, septembre 2014.

¹⁰ Senor, Dan. Singer., Saul. 2009. *Start-Up Nation: The Story of Israel's Economic Miracle*. Twelve Press

¹¹ WEF. 2012. *The Global Competitiveness Report, 2011-2012*. World Economic Forum. In: http://www3.weforum.org/docs/WEF_GCR_Report_2011-12.pdf

¹² MOST. 2014. *International Scientific Relations*. Israeli Ministry of Science and Technology. In: <http://most.gov.il/English/international/Pages/default.aspx>

aspiration commune consiste en la favorisation d'externalisation positive (positive externalities), consistant en une favorisation des réseaux de connaissance¹³, qui induit nombre d'avantages relatifs -tacites et tangibles- tels que la création de réseaux sociaux de chercheurs, des affiliations susceptibles de mener à de futures collaborations, l'accès à des savoirs de tiers et le façonnement de partenariats industriels.

Les spécificités de la collaboration R&D.

A la mi 2014, la collaboration entre les deux pays en cette matière repose sur deux piliers. Il s'agit ici d'établir et de présenter un bilan des progrès réalisés.

Appels communs à projets de R&D.

Le premier pilier consiste en un appel à projet bilatéral R&D gréco israélien. L'appel est sorti en 2013. Il s'agit d'une mesure publique destinée à financer des projets R&D communs. Les autorités émettrices sont les institutions de sciences et de technologies des deux pays respectifs, soit le bureau du scientifique en chef (office of the Chief Scientist-OCS)¹⁴ en Israël et le secrétariat général pour la recherche et technologie (GSRT)¹⁵ en Grèce. Le financement s'élève à 10 millions €, à contribution égale. Les fonds seront gérés de manière autonome par les deux autorités nationales vers les destinataires, sur la base d'un budget commun. De manière remarquable, le cadre réglementaire utilisé est antérieur à l'évolution géopolitique qui a permis cette collaboration, puisque c'est un accord sur la R&D industrielle de 2006 jusque là jamais activé, qui a été utilisé.

L'appel à projet n'a pas défini de priorité d'intérêt, mais était ouvert à tous les champs thématiques de la R&D. Il indiquait cependant les orientations industrielles et la proximité par rapport aux marchés des domaines d'intérêts, en établissant que les résultats devaient contribuer au développement de produits commerciables, d'applications et/ou de services. Parallèlement aux procédures de soumissions, un service de courtage a été activé, afin de simplifier les tentatives de partenariat, à travers des modèles de recherches ciblées.

En juin 2014, le comité bilatéral annonça la liste des projets retenus et invita les groupes de recherche à finaliser les aspects techniques de leurs projets.

Le tableau 1 ci-dessous présente les dernières données :

Nb. de projets soumis	100
Nb. de projets retenus	31
Budget moyen par pays (€) (*)	400 000
Nb. de projets retenus par panel	
Sciences sociales et humaines	5
Sciences physiques et ingénierie	21
Sciences de la vie	5

Tableau 1 : propositions R&D retenues sous appel à projet bilatéral R&D gréco israélien. (*) : une renégociation est possible et peut aboutir à une variation de 5% du budget par projet. Source : entretiens au GSRT, juin 2014.

Diagnostic et propositions.

Le second pilier de la collaboration R&D entre les deux pays est constitué par l'étude de cas visant à reformer l'écosystème de la « nouvelle économie grecque ». La Grèce a commandé une étude relative aux outils de financements pour l'innovation et la nouvelle

¹³ V. Paier, Manfred. Scherngell, Thomas. 2011. "Determinants of Collaboration in European R&D Networks: Empirical Evidence from a Discrete Choice Model", *Industry and Innovation*, 18(1): 89-104; Sorenson, Olav. Singh, Jasjit. 2007. "Science, Social Networks and Spillovers", *Industry and Innovation*, 14(2): 219-238.

¹⁴ MATIMOP. 2013. *Israel-Greece Industrial R&D Collaboration Framework*, Israeli Industry Center for R&D. Available in: <http://www.matimop.org.il/Greeceprogram.html>

¹⁵ GSRT. 2013. *Greece and Israel Bilateral R&D Collaboration*, Greek General Secretariat for Research and Technology. In: <http://www.gsrt.gr>

entreprise (en décembre 2013)¹⁶, ayant pour but d'identifier les outils et les mécanismes (institutionnels, financiers, de marché, etc.) pertinents, en vue d'améliorer l'écosystème national. La société d'économie mixte israélienne YOZMA fut attributaire du marché. L'étude livrée mi 2014 comprend une série de propositions en vue de compenser les lacunes, telles que :

1. Institutionnaliser un poste gouvernemental de coordination technologique de haut niveau ;
2. Mettre en place des bureaux de transfert de technologie pour augmenter l'appropriation par le marché des résultats de la R&D ;
3. Mettre en place des incubateurs dans des domaines dotés d'avantages comparatifs ;
4. Institutionnaliser des « business angels » spécialement orientés vers des activités R&D intensives.

La remise de l'étude eut lieu au cours de la réunion du nouveau conseil grec de l'innovation et le ministre du développement fit la promesse d'aligner le système économique du pays avec les propositions¹⁷.

Si tôt qu'il soit pour apprécier les progrès réalisés par les instances de collaboration R&D citées plus haut, étant donné surtout que leurs deux piliers sont encore en phase d'ouverture, une 1^{ère} évaluation révèle pourtant un certain nombre de points dignes d'attention. D'abord, les deux pays ont attribué des financements publics à l'appui de cette œuvre. Pour un pays comme la Grèce, au bord de la faillite, en manque cruel de liquidités, le fait d'apporter ces fonds montre l'importance attachée à cette collaboration. Et ce d'autant, si l'on considère le manque de financement chronique des activités de R&D par l'Etat grec.

Ensuite, l'activation du service de courtage en relation avec l'appel à projets R&D. Aspirant à réduire la période de gestation entre les parties, ce service s'est attaché à gommer les difficultés que les partenaires allaient rencontrer (par ex. la barrière de la langue, la bureaucratie), mais il a fait plus que cela. Il a mis en rapport les demandes de collaboration de la partie grecque avec les entreprises, d'après une check-list pré établie de domaines d'activité (par exemple une société grecque impliquée dans le domaine de la sécurité a été mise en rapport avec une société israélienne aux activités connexes). En pratique, on s'est rendu compte d'une lacune : les récepteurs de R&D (par ex. : les entreprises, les académies) ne se connaissent pas et il fallait une impulsion de la part d'un agent gouvernemental pour initier leur relation.

Le dernier point attrait au budget demandé par la société YOZMA. Très faible pour une consultation de dimension nationale de ce type, il s'élevait à seulement 15 000€. Ceci révèle la différence de niveau de développement technologique entre les deux pays partenaires. YOZMA a aspiré plus largement à soutenir une relation politique et à apporter des savoirs faire à un allié en demande. Revenant plus haut, il est manifeste que les deux piliers révèlent des dissymétries entre les deux pays. La Grèce est plus dépendante d'Israël, au niveau général de la collaboration en R&D. Si l'alliance géopolitique n'était pas formée, Israël aurait exclu la R&D de leurs accords ou aurait situé la collaboration à un niveau plus réduit.

Cette partie considère un aspect de l'alliance auquel jusque là peu d'attention avait été apportée, de même qu'elle tente de placer cette collaboration dans une perspective historique. Pour cimenter l'établissement des relations diplomatiques formelles dans les années 90, les deux pays ont signé un accord de coopération scientifique et technique (mai 1993) fondant au total 3 projets de recherche dans les domaines de l'héritage culturel, de la biotechnologie et des polymères.

¹⁶ MOU. 2013. Decision on *Elaboration of Study on Financing Tools for Innovation and New Entrepreneurship*, Management Organisation Unit of Development Programmes, 30 décembre 2013. In: <http://goo.gl/lpfz5X>

¹⁷ MINDEV. 2014. *Press Statement of Greek Minister of Development*. Greek Ministry of Development, 16 April 2014. in: <http://www.mindev.gov.gr/?p=14980>

Malheureusement, cette expérience aura servi à fournir un cadre institutionnel dans lequel aura pris position l'appel à projet de 2013, mais n'aura constitué qu'une tentative isolée et n'aura servi ni à évaluer ni à suivre l'évolution de cette collaboration. Considérant cette expérience, quelles leçons en tirer ? Comment mieux doter et cibler les futurs appels à projets ? La question se pose pour le choix des futurs champs prioritaires. Doivent-ils être ouverts comme ils le sont en 2013, ou doivent-ils être plus limités quant aux objectifs, tels que la défense ou l'énergie, domaines existants de la collaboration, créant ainsi un cercle vertueux plaçant la R&D parmi les autres piliers de l'alliance ? Ou encore, un accroissement de la collaboration dans ce domaine devrait-il être proportionnel à une intensification globale de la collaboration bilatérale ou bien une trajectoire R&D autonome est-elle viable ? Délicates questions, pourtant notre conviction est que les décideurs politiques devraient lever toutes les barrières de nature à brider cette collaboration. D'un point de vue théorique, un travail sur la causalité entre R&D et relations internationales et une analyse de type cause à effet fait défaut. Dans le cas de la collaboration en R&D entre Israël et la Grèce, l'alliance géopolitique a mené à une institutionnalisation de ce type de collaboration. Dans le temps, cette dernière pourrait devenir le moteur d'une alliance plus profonde entre les deux pays. De même, la question de l'exploration des externalités positives mérite un examen plus approfondi. Si cette question a été abordée dans le management des technologies, par exemple, les réseaux créés du fait des financements communs, elle n'a pas été évaluée comme facteur de rapprochement entre les pays. Pour diverses raisons, il semble que les thèmes de R&D soient considérés comme basses priorités en relations internationales, que ce soit parce que ces sujets sont considérés comme trop techniques, ou car situés dans un temps trop long au regard des échéances électorales. Un travail d'analyse théorique pourrait contribuer à légitimer le lien entre science et technologie et relations internationales, comme un champ politique discret et concis¹⁸... mais efficace.

Bibliographie

- 1) I.T. Mazis, *La Géopolitique du Moyen-Orient et la Turquie*, en grec, éd. Livanis, 2008.
- 2) A. Nachmani, *Israël, la Turquie et la Grèce : liaisons tourmentées en méditerranée orientale*, en grec, éd. Papazisis, 2003.
- 3) I. T. Mazis, « Pour un conseil de sécurité nationale en Grèce », *Defensor Pacis*, n. 17, 2005.
- 4) Ahmet Davutoğlu, *(Stratejik Derinlik (Profondeur Stratégique): Türkiye'nin Uluslararası Konumu, Küre Yayınları, İstanbul, 2001*
- 5) *L'Hellénisme au 21^{ème} siècle*, en grec, éd. Papazisis, 2000.

Remerciements spéciaux et appuyés à : Mme Dora Valerianou, du GSRT pour son support et son apport en matériels & au Dr. Deganit Paikowsky, cadre du ministère israélien des sciences & technologies.

¹⁸ Skolnikoff, Eugene. 1993. *The Elusive Transformation: Science, Technology and the Evolution of International Politics*. Princeton University Press.

LES SPÉCIFICITÉS DE LA ZONE INSULAIRE ET L'OBJECTIF DE LA COHÉSION TERRITORIALE

Olga GIOTI-PAPADAKI

Professeure associée. Université Panteion. Département du Développement Economique et Régional
opapadak@panteion.gr

Résumé

La plupart des pays de l'Union européenne ont sur leur territoire des îles où vivent près de 15 millions d'habitants, sans compter la population des Etats-îles. Le potentiel de croissance et de développement de ces régions insulaires dépend d'une série de paramètres dont la taille de l'île, la distance du continent, le réseau de transports existant, etc.

La diversité des îles européennes ne permet pas de dégager une typologie de leurs caractéristiques. Leurs atouts en termes de croissance et de développement sont liés à la pêche, au tourisme, aux sources d'énergie renouvelables, à la mise en valeur de leur identité culturelle et à leur importance géostratégique. Grâce à ses îles, le territoire de l'UE s'étend de la Baltique à la Mer du Nord et de la Méditerranée à l'Océan Atlantique et jusqu'à l'Océan Indien. De surcroît, la prise en compte des relations géostratégiques dans l'appréhension de l'espace enrichit la perspective de développement par le biais de la dynamique des rapports établis par un pays ou une union supranationale, telle l'Union européenne, ce qu'il convient de ne pas occulter.

Néanmoins, les îles souffrent de pénuries et de carences considérables tels l'isolement, la régionalisation, le manque de stocks de matières premières et de ressources humaines, la mobilité défaillante de la main d'œuvre, l'accès restreint aux marchés de biens et de services et le coût élevé de transports des personnes et des marchandises. Même si les politiques peuvent atténuer les effets néfastes, ces spécificités insulaires sont inhérentes à la discontinuité géographique et ne peuvent être entièrement éliminées. Par conséquent, les efforts d'atténuation doivent être constants.

Cet article défend la nécessité d'élaboration d'une politique insulaire indépendante et spécifique. Ce point de vue repose sur deux constats : premièrement, sur le fait que le cadre législatif européen légitime et impose à la fois l'élaboration d'une telle politique puisque l'Union européenne se fixe, entre autres, comme principal objectif de promouvoir la Cohésion territoriale. Le deuxième constat, qui surgit de l'absence à ce jour d'une politique insulaire structurée, malgré l'octroi de fonds importants dans le cadre d'autres politiques, tend à réduire l'efficacité des mesures mises en place. Ceci résulte du fait que l'application des mesures et des politiques adoptées pour l'ensemble des régions européennes, selon des critères différents tels le PIB par habitant- en vigueur pendant la période de programmation en cours, sans tenir compte de l'impact des particularités géographiques, est susceptible de limiter non seulement leur efficacité mais aussi l'implication des décideurs politiques locaux.

Mots-clés: Insularité, Cohésion sociale, Politique de cohésion

Îles européennes: le potentiel de croissance et les lacunes

Selon la définition la plus simple, l'île est une étendue de terre sans frontières terrestres. Eurostat appréhende toutefois ce concept en tenant compte de certaines caractéristiques supplémentaires, tant naturelles que sociales¹.

¹ Commission européenne 1994, Eurisles 2000: l'île est un territoire, d'une superficie d'1 km² au moins, distant d'au moins 1 km du continent et non relié au continent par un dispositif permanent (pont ou tunnel), créé de manière naturelle, plus petit qu'un continent, possédant des habitants permanents (au moins 50 habitants). Selon l'approche initiale, l'île n'abritait pas de capitale d'un Etat. Par la suite, ce point de vue a été supprimé (Déclaration n°33, article 174 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne « La Conférence estime que les termes "régions insulaires" figurant à l'article 174 peuvent également désigner des Etats insulaires dans leur intégralité, sous réserve que les conditions nécessaires soient réunies. »)

La plupart des pays de l'Union européenne disposent d'îles sur leur territoire géographique, à l'exception du Luxembourg, de la Belgique et de l'Autriche alors que la Slovénie n'a qu'une île située sur un lac. Le Danemark a le taux d'insularité le plus élevé au sein de l'UE (37% de son territoire est insulaire), suivi par la Grèce avec un taux de 18,7% (Avgérinou - Kolonia 2002). Toutes ces îles peuvent être classées en trois grandes régions géographiques: les îles de l'Atlantique, de la Mer du Nord et de la Méditerranée (les régions les plus éloignées constituent une catégorie à part entière)². La grande majorité de la population insulaire est installée dans les îles de la Méditerranée (près de 95%), dont 85% vivent dans les cinq îles principales de la région méditerranéenne: la Sicile, la Sardaigne, les îles Baléares, la Crète et la Corse. Outre les îles de grande dimension, l'Union européenne possède de nombreuses petites îles. La définition du concept de « petite île » varie parmi les Etats membres de l'UE. La Fédération européenne des Petites îles tient compte dans sa définition de l'absence d'autorité administrative³ et selon ce critère, la Fédération des Petites îles compte près de 1200 îles situées au Danemark, en Estonie, en Finlande, en France, en Grèce, en Irlande, en Ecosse et en Suède. La taille, notamment de la population, apparaît comme fondamentale et la classification des îles doit se faire en fonction du dépassement (ou pas) du seuil des 4-5000 habitants. Au-delà de cette limite, le taux de variation de la population tend à être positif, le niveau d'équipement et d'infrastructures est relativement élevé et la population est plus jeune (Planistat 2003).

L'espace insulaire présente une diversité et des particularités qui se reflètent dans la différence des situations économiques et sociales, dans la taille et l'emplacement géographique des îles. Le potentiel de développement et de croissance des îles dépend d'une série de facteurs, dont certains jouent un rôle fondamental, à savoir :

- *La taille* qui a un lien inverse avec les capacités de développement, à savoir que la taille réduite a un effet négatif sur la croissance et le développement. La surface territoriale restreinte engendre des ressources naturelles et humaines limitées, imposant ainsi le recours à l'importation et déterminant la taille du marché - qui reste réduite -, au même titre que le retour sur investissement.
- *La distance* du continent ainsi que la place (ou pas) de l'île au sein d'un ensemble insulaire élargi, tel l'archipel (On entend par archipel une large étendue maritime qui comprend un ensemble d'îles, nombreuses en générale, relativement isolées du continent). Dans un archipel se développent des liens fonctionnels. Néanmoins, le système des flux entre les îles demeure insuffisant tant entre celles-ci qu'avec le continent, engendrant ainsi une « double insularité », un concept qui se réfère au double isolement, à savoir des îles voisines et du continent.
- *Le réseau de transports existant,*
- *L'existence de matières premières et,*
- *Le niveau global de développement de l'économie nationale à laquelle appartiennent les îles.*

L'impact de ces caractéristiques sur la capacité de développement des îles s'accroît plus la taille de l'île est petite et que sa distance du continent est grande. En outre, l'intensité de l'impact sur le développement et sur la préservation des communautés est fonction du degré d'isolement tant par rapport au continent qu'aux autres îles de l'ensemble archipélagique.

Il est difficile de dégager une typologie générale des îles puisqu'elles varient de par leur dimension – entre 1 km² et 25000 km² pour la superficie de la Sicile, le nombre d'habitants et la densité démographique, la distance du continent, le PIB par habitant ainsi que la variation du PIB, laquelle reflète les disparités dans la structure économique.

² Les colonies françaises telles la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane française, la Réunion, les Açores, Madère (Portugal) et les îles Canaries (Espagne) relèvent de ces catégories).

³ Fédération Européenne des Petites Îles <http://www.europeansmallislands.net/>

Malgré l'importance des écarts constatés entre les îles, elles ont toutefois en commun de nombreuses caractéristiques dont l'isolement, la régionalisation, le manque de réserves de matières premières et de ressources humaines, la mobilité défaillante de la main d'œuvre, l'accès limité aux marchés de biens et services, le coût élevé des transports des individus et des marchandises. L'absence d'unité spatiale freine le développement des activités humaines, qu'il s'agisse du choix du lieu d'établissement, de la fixation des prix des biens et services, du coût de transport, du coût de production ou de l'incapacité de produire dans des conditions d'économie d'échelle. Ajoutons à cela un autre inconvénient, à savoir la nécessité de surmonter les effets des économies externes négatives créés par la taille réduite du marché. Il s'agit donc de restrictions liées à la nature même du territoire insulaire et qui résultent de l'association de l'isolement naturel et de la surface restreinte.

Ces écarts, dont les conséquences peuvent être atténuées par le biais de la mise en œuvre de politiques spécifiques, sont inhérents à la discontinuité géographique et ne peuvent être entièrement éliminés, érigeant ainsi la notion d'insularité en état d'isolement invariable. Etant donné que les handicaps résultants de l'insularité ne peuvent être inversés, les efforts visant à les atténuer doivent être constants et les dispositions réglementaires adoptées devront être appliquées sur une longue durée, générant certes une augmentation du coût. Cette approche négative doit également tenir compte du fait que les îles recèlent des capacités de développement importantes dans certains secteurs telle la pêche, le tourisme, les sources d'énergie renouvelables et la valorisation de l'identité et du patrimoine culturels. Dans le cas d'îles dotées d'une identité culturelle spécifique, la valorisation peut agir comme un contrepoids aux tendances d'homogénéisation qui résultent de la mondialisation et comme un facteur d'attractivité en faveur de ces îles. Par ailleurs, lors de l'élaboration des politiques, il convient de prendre en considération le fait que la transition vers une « économie immatérielle » tend à dévaloriser l'abondance des ressources naturelles que possède l'île, lesquelles ne sont plus appréhendées comme le seul facteur de développement des économies régionales. En revanche, la stratégie de développement visée pour les régions présentant des handicaps naturels (sans se limiter à ces régions) devra être anthropocentrique, à savoir qu'elle devra se focaliser sur la qualité de son capital humain pour produire de la richesse. Près de 15 millions de personnes vivent sur les îles de l'Union européenne, soit près de 3% de la population européenne (ADE 2012)⁴. Si l'on ajoute à la population insulaire les habitants des îles – Etats, ce chiffre atteint les 80 millions de personnes. Il s'agit donc d'une donnée démographique importante à ne pas occulter lors de l'élaboration des politiques européennes.

Cadre institutionnel légitimant l'élaboration d'une politique insulaire européenne

Au niveau de l'Union européenne, le Traité de Maastricht (Article 154) se réfère au besoin de connexion des îles, des régions insulaires, enclavées et périphériques avec les régions centrales de l'Europe. La reconnaissance explicite de l'importance du territoire insulaire et de la nécessité consécutive d'appliquer une politique de développement spécifique a été prise en compte dans le Traité d'Amsterdam (Article 158) en 1997. La Déclaration afférente accompagnant le Traité (Déclaration n° 30 du Traité d'Amsterdam) stipule que « les régions insulaires souffrent de handicaps structurels liés à l'insularité, qui, en raison de leur caractère permanent, nuisent à leur développement économique et social ». Il est ainsi reconnu que la législation communautaire doit prendre en compte ces handicaps et adopter des mesures spécifiques en faveur des régions insulaires. En outre, le Traité de Lisbonne (Traité sur le fonctionnement de l'Union, article 174) actuellement en vigueur reconnaît que les îles souffrent de handicaps naturels sérieux et permanents et par conséquent, que ces régions ont droit à une attention particulière.

Le Traité de Lisbonne stipule entre autres qu'un des objectifs fondamentaux de l'Union européenne est de promouvoir la Cohésion territoriale⁵, une compétence partagée – selon le Traité- entre Etats membres et Union européenne⁶. Les objectifs spécifiques de l'UE

⁴ Doc. 10465 de l'Assemblée parlementaire « Défis du développement dans les îles de l'Europe ».

⁵ Traité de l'Union européenne, titre I, article 3

⁶ Traité sur le fonctionnement de l'Union, titre I, article 4(2)(c)

consistent à valoriser les atouts de tous les territoires européens, à améliorer leur interconnexion, et à mieux gérer les problèmes liés à la concentration urbaine et au développement de partenariats.

Le contenu de la cohésion territoriale a initialement été clarifié en 2007 dans l'Agenda de la Cohésion territoriale, telle que modifiée par la suite par l'Agenda de la Cohésion territoriale 2020 (TA2020)⁷. La nouvelle version est une adaptation à la stratégie Europe 2020, qui a depuis été adoptée comme stratégie de développement principale pour l'Union européenne d'ici 2020. Parmi les objectifs retenus dans la stratégie Europe 2020 figure l'objectif de développement sans exclusions afin de promouvoir la cohésion sociale et territoriale, ce qui pourrait être interprété comme une politique *imposant* le renforcement des politiques capables de soutenir les régions présentant des caractéristiques géographiques particulières, dont les îles.

L'emplacement géostratégique constitue un motif supplémentaire en faveur du renforcement des îles européennes. Grâce aux régions insulaires, le territoire européen s'étend de la Mer Baltique, à la Mer du Nord, la Méditerranée, l'Atlantique et jusqu'à l'Océan Indien. La prise en compte des relations géostratégiques dans l'approche de l'espace renchérit la perspective de développement grâce à la dynamique des liens qu'établit un pays ou une union supranationale, telle l'Union européenne, avec les autres, et l'on pourrait affirmer qu'il ne serait pas raisonnable de les occulter car leur renforcement peut engendrer dans l'avenir des effets positifs.

La politique de cohésion qui gère plus d'un tiers du budget européen est appelée à réaliser les impératifs de la Cohésion territoriale, tout comme de la Cohésion économique et sociale en général. C'est sur cette même politique que repose une part importante des objectifs à réaliser dans le cadre de la stratégie Europe 2020. A ce jour, la Politique de Cohésion n'inclut pas de volet spécifique en faveur des îles de l'Union. Etant donné que la Politique de Cohésion constitue la principale politique qui vise à insuffler une dynamique favorable au développement des régions à problèmes, l'absence de prise en compte de l'insularité comme phénomène nécessitant une attention particulière est une omission, voire une omission permanente, puisqu'aucune mesure spécifique n'avait été retenue ni dans les périodes de programmation précédentes. Toutefois, l'absence à ce jour de politique insulaire spécialisée ne signifie pas pour autant que des fonds importants n'ont pas été alloués, dont une partie d'ailleurs a été acheminée vers les régions insulaires. Pendant la période de programmation 2000-2006, 5,8% des dépenses globales du Fonds européen de Développement régional et du Fonds Social européen étaient consacré à la population insulaire qui représente 3% de la population européenne. (ADE 2012).

Cependant, la mise en œuvre de mesures et de politiques dédiées à l'ensemble des régions européennes, sur la base du PIB par habitant pendant la période de programmation en cours, sans tenir compte de l'impact des particularités géographiques, pourrait ne pas avoir d'effets positifs. Par ailleurs, vu le caractère permanent des problèmes liés à l'insularité, toute tentative d'atténuation devrait s'inscrire dans une politique intégrée visant à y remédier. A défaut de politique insulaire spécifique, il convient de s'interroger si les politiques économiques actuelles de l'UE suffisent à assurer une prospérité durable pour tous.

L'élaboration d'une politique strictement insulaire s'impose non seulement par le Traité et le caractère contraignant du principe de cohésion territoriale, mais également pour des raisons d'efficacité de la politique de cohésion en vigueur. Se pose ainsi la question du renforcement de l'efficacité de la politique actuelle, qui consisterait éventuellement à mieux coordonner les actions spécifiques sans augmenter pour autant les dépenses - bien que cette augmentation se justifie par l'augmentation des besoins. Le lancement d'actions conjointes à plusieurs niveaux pour relever les défis communs auxquels sont confrontées les îles européennes s'avère

⁷ Agenda territorial de l'Union européenne 2020 (TA2020) convenu lors de la réunion informelle des ministres responsables de l'aménagement du territoire et du développement territorial le 19 mai 2011, à Gödöllő, en Hongrie

impératif et soulève la question de l'efficacité de l'implication des acteurs locaux et régionaux et éventuellement, du rôle de coordination exercé par l'acteur supranational.

Dans un rapport, le Parlement européen⁸ reconnaît le besoin d'exercer une politique spécifique en faveur des îles de l'Union européenne et propose de mettre en place un mécanisme de financement spécial pour stimuler les investissements dans les régions insulaires. Ce rapport présente en détail les priorités sur lesquelles devrait être axée une politique insulaire de croissance et de développement. Des propositions similaires ont été soumises par des groupes d'îles, tel le rapport des îles Baléares⁹ et la Conférence des Régions périphériques maritimes d'Europe (CRPM) ou le programme EUROISLANDS¹⁰.

Les positions des différents groupes d'îles sur les objectifs politiques fondamentaux que doit viser une politique insulaire européenne peuvent se résumer ainsi :

- Favoriser le développement du potentiel endogène, différencier les activités économiques, réduire l'emploi saisonnier et la dépendance des importations par le biais de l'amélioration de la capacité de production des communautés locales.
- Améliorer l'accessibilité en termes de transports, d'énergie et de communication et pallier le coût élevé de la création d'infrastructures et de la prestation de services publics.
- Investir dans de nouvelles technologies susceptibles d'améliorer les conditions de vie des habitants
- Faire face aux défis environnementaux et mener une gestion rationnelle des ressources
- Développer des activités de production spécifiques et soutenir les activités locales de transformation afin d'augmenter les exportations à haute valeur ajoutée.

Effets potentiels de la stratégie de programmation macro-régionale sur les régions insulaires

L'adoption des programmes de développement au niveau macro-régional pourrait fournir de nouvelles données sur le soutien en faveur des îles européennes. En l'occurrence, il s'agit également de programmes qui n'ont pas été conçus pour les régions insulaires mais qui se réfèrent aux îles incluses dans la macro-région de programmation ainsi qu'à des activités sectorielles développées dans les économies insulaires. Ces programmes fixent le cadre pour une stratégie macro-régionale et un plan d'action commun basé sur la coopération entre les pays situés dans les zones géographiques en question afin de leur permettre de faire face aux défis actuels et d'exploiter les opportunités existantes. Parmi les trois programmes déjà adoptés, deux incluent des îles : le programme de la région de la mer Baltique et le programme pour la région adriatico-ionienne. Ces programmes ne se réfèrent pas de façon spécifique aux îles situées dans leur zone géographique d'application. L'impact de la mise en œuvre de ces programmes dans les régions insulaires n'est qu'indirect et résulte de l'application de programmes dans le domaine du tourisme, de l'éducation, de la préservation des ressources halieutiques et de l'environnement marin en général, ainsi que de l'amélioration des transports maritimes. Il en va de même de la stratégie pour le milieu marin, adoptée¹¹ en 2008 par l'Union européenne, qui établit un cadre juridique pour la protection et la gestion des mers en Europe afin d'en assurer l'usage durable et à long terme.

⁸ Assemblée parlementaire, Commission des Affaires économiques et du développement, Rapport « Défis du développement dans les îles de l'Europe », 2 mars 2005, Doc. 10465

⁹ Govern de les Iles Balears « Propositions d'amélioration pour le traitement des territoires insulaires dans le cadre de la politique régionale européenne », Conférence « Vers la reconnaissance de l'insularité dans la politique régionale européenne », Palma, 26 avril 2010

¹⁰ EUROISLANDS Le programme européen ESPON 2013 « Le développement des îles – les îles européennes et la politique de cohésion », ESPON & Université de l'Égée, 2011

¹¹ Directive – cadre Stratégie pour le milieu marin (2008/56/PE)

Conclusions

L'UE possède sur son territoire un grand nombre d'îles qui se caractérisent par une grande diversité, une différence de taille, de population, de distance du continent, de capacité de production, etc. Ces îles ont par ailleurs de nombreuses caractéristiques en commun dont les principales sont l'isolement, le manque de réserves de matières premières et de ressources humaines, etc. À l'exception des caractéristiques négatives, les îles possèdent également un potentiel de croissance important qui reste souvent inexploité.

Eu égard au cadre juridique de l'Union européenne qui vise à promouvoir la cohésion sous toutes ses acceptions (économique, sociale, territoriale), les handicaps permanents dont souffre l'espace insulaire exigent l'élaboration d'une politique spécifique capable de limiter les effets de l'insularité.

Bien que l'Union européenne octroie des fonds considérables dans le cadre de la politique de cohésion et soit dotée d'un arsenal institutionnel important pour soutenir des secteurs politiques spécifiques, telle la Stratégie maritime et la croissance bleue, elle ne dispose pas pour autant de politique insulaire spécifique. Une politique strictement insulaire aurait l'avantage d'une approche intégrée capable de fédérer plusieurs domaines d'intervention afin de mener des actions cohérentes à dimension sectorielle, sociale, spatiale et environnementale. Des fonds substantiels sont de toute façon accordés pour soutenir des politiques spécifiques dans le cadre de programmes ou de politiques correspondants, dont la combinaison et la gestion par les acteurs locaux et régionaux pourraient démultiplier leur efficacité.

Bibliographie

- ADE (Analysis for Economic decisions) 'Study on the relevance and the effectiveness of ERDF and Cohesion fund support to regions with specific geographical features-islands, mountainous and sparsely populated areas' Final report: volume 1, February 2012
- Avgerinou-kolonia 'Island space and costal zones' National Technical University of Athens, Civil Engineering section, 2002
- Eurisles (2002) 'Of the cost of Europe', CPMR edition.
- EUROISLANDS The ESPON 2013 Programme 'The Development of the Islands –European Islands and Cohesion Policy ESPON & University of the Aegean, 2011
- European Small Islands Federation <http://www.europeansmallislands.net/>
- Govern des les Iles Balears 'Proposals for improving the way island territories are dealt with by European regional policy' Summit "The recognition of insularity in the European Regional Policy" Palma, 26th April 2010
- Kyvelou Stella : "De l'aménagement du territoire à la gestion territoriale; Les concepts de planification stratégique territorialisée et de la cohésion territoriale en Europe", Editions KRITIKI, Athènes, 2010 (en grec)
- Marine Strategy Framework Directive, 20/10/2014 (2008/56/EK)
- Parliamentary Assembly, Committee on Economic Affairs and Development Report 'Development challenges in Europe's islands' 2 March 2005, Doc. 10465
- Spilanis I. 'European Islands and Cohesion Policy' Gutenberg 2012
- Territorial Agenda of the European Union 2020 (TA2020) agreed at the Informal Ministerial Meeting of Ministers responsible for Spatial Planning and Territorial Development on 19th May 2011 Gödöllő, Hungary

SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE OUEST-EST: LE RÔLE DE LA GRÈCE

Aristeidis KAVARLIGKOS

Doctorant en Géopolitique, Dept. d'études Turques et Asiatiques Modernes, *Université d'Athènes*
kavarligosa@turkmas.uoa.gr

Résumé

La civilisation occidentale fondée et structurée sur la production et la consommation de biens et services a soif d'énergie, afin de soutenir cet édifice. Aujourd'hui, les économies émergentes ont trop pesé sur cette demande, entraînant inévitablement la concurrence dans le domaine de la sécurité énergétique mondiale, ce qui fait des pays producteurs d'hydrocarbure des régulateurs des affaires du monde. Comme un "deus ex machina"¹ les gisements trouvés dans la Méditerranée orientale, la modification des données, semblent accorder à la Grèce une chance de devenir un acteur géopolitique régional clé.

Mots-clés : Sécurité énergétique, hydrocarbures fossiles, Méditerranée Orientale, Grèce

Toute activité humaine mobilise une forme quelconque d'énergie et l'avenir des sociétés modernes est fortement dépendant de l'évolution géopolitique de l'énergie.

Depuis plus d'un siècle, le secteur de l'énergie a évolué, tant de manière quantitative que qualitative. En 1850, la consommation mondiale d'énergie a été estimée à 400 millions de tonnes Equivalent pétrole (Mtep)², soit moins que le seul Japon aujourd'hui. En 1950, cette consommation mondiale d'énergie avait augmentée à 2000 Mtep soit un taux environ de croissance de 5% par an. Puis, la hausse des prix du pétrole et la perception du caractère fini des ressources fossiles ralentirent la croissance de la consommation pour se stabiliser à 2 % par an ; en 1990 elle est de 8300 Mtep³.

Cette Evolution quantitative s'est accompagnée d'une évolution qualitative non moins saisissante. Dans les années 20, la part du charbon était de l'ordre de 80% du total. Aujourd'hui elle est inférieure à 30%: le charbon a été progressivement remplacé par le pétrole, plus facile à manipuler et à utiliser via les multiples produits dérivés. Depuis trente cinq ans, on peut en outre constater que l'industrie gazière et nucléaire, a affirmé son autonomie et l'énergie provenant de ressources renouvelables, prometteuse, s'est étoffée pour s'affirmer également dans les bilans énergétiques mondiaux. Enfin, la toute puissance des pays de l'OPEP s'est vue remise en cause par la découverte de nouveaux gisements.

¹ Deus ex machina, du latin deus, qui signifie "dieu", et ex, qui signifie "de", machina signifiant "un dispositif, un échafaudage, un artifice", est un calque du grec deus ex machina (APO mēkhanēs Theós), ce qui signifie «dieu de la machine». [2] le terme a été inventé par les conventions de la tragédie grecque, où une machine est utilisée pour amener les acteurs jouant dieux sur la scène. La machine pourrait être soit une grue (machine) utilisé pour amener les acteurs d'en haut ou d'une colonne montante sur scène.
http://en.wikipedia.org/wiki/Deus_ex_machina

² La tonne équivalent pétrole (tonne ou par tonne d'équivalent pétrole - tep) est une unité d'énergie. Une tep équivaut à l'énergie libérée par la combustion d'une tonne de pétrole brut et est approximativement égale à 42GJ. Mais le pétrole brut n'est pas toujours de la même composition. Plus précisément, l'AIE (Agence internationale de l'énergie) et l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) définissent la tep comme égale à 41 868 GJ ou 11,63 MWh. D'autres organisations utilisent des valeurs différentes, comme indiqué ci-dessous:

- 1 tep = 42 GJ
- 1 tep = 41,87 GJ
- 1 tep = 7,11, 7,33 ou 7,4 V.I.P. (barils d'équivalent pétrole)

³ BP Statistical Review of World Energy, 2010; U.S. Bureau of Census, 2010

Le bref rappel ci-dessus montre que la géopolitique de l'énergie peut assurément subir des transformations majeures dans la part respective des Energies, dans la structure des approvisionnements et des consommations et dans l'apparition de forces et de faiblesses. Au travers de l'exemple de la lutte actuelle pour les oléoducs, les gazoducs et les stations de liquéfaction de Méditerranée Orientale, c'est finalement une véritable réorientation de la géopolitique de l'énergie qui est en jeu pour le quart ce siècle à venir.

Pourquoi l'énergie reste toujours d'actualité

À la fin du siècle dernier, les relations internationales, et pas seulement elles, nous enseignaient que la prochaine guerre mondiale serait menée pour l'eau.

Porter atteinte aux sources d'énergie ne semblait pas provoquer l'intérêt des nouvelles puissances émergentes du monde.

Cependant, Marc Faber avait-il raison quand il a dit en 2004 que: "Si les prix du pétrole dépassent 100 dollars le baril, on jettera les bases pour la troisième guerre mondiale"⁴ ?

Certains affirment que la troisième guerre mondiale a déjà commencé. Simplement, nous ne pouvons pas le percevoir, parce que nous nous attendons à revoir les caractéristiques des deux précédentes.

Pendant ce temps, du fait des prévisions des scientifiques sur l'épuisement des ressources en hydrocarbures (théorie du pic pétrolier)⁵, les Etats ont poussé à l'utilisation de sources d'énergies alternatives comme l'énergie nucléaire, éolienne, solaire et de nouvelles sources, comme les biocarburants.

Mais des événements comme l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima au Japon le 11 Mars 2011, et des phénomènes tels que la désertification et le réchauffement climatique, sont venus créer un climat d'insécurité dans la poursuite de la sécurité énergétique.

Jusque là, la pénétration des énergies renouvelables dans la demande totale d'énergie semble minime, puisque d'une part, le développement de ces programmes est coûteux et d'autre part, il exige beaucoup de temps. Par conséquent les hydrocarbures fossiles resteront, pendant de nombreuses années, les protagonistes principaux dans le jeu de l'énergie.

Aujourd'hui, l'énergie revient au centre des intérêts économiques, et elle est inextricablement liée au développement. Le monde a besoin d'un approvisionnement en énergie propre, suffisante et fiable, afin de satisfaire à ses besoins à long terme, pour la croissance économique et la prospérité.

Les besoins énergétiques de la planète ont crû de plus en plus rapidement, en raison de la croissance de pays comme la Chine et l'Inde, qui se sont adressés aux pays producteurs pour répondre à leurs besoins. Parallèlement, les pays occidentaux, l'Union Européenne et les Etats-Unis, adoptent les mêmes solutions afin de sauvegarder l'alimentation en énergie de la civilisation occidentale.

Trouver ainsi une solution viable à long terme au problème mondial de l'énergie est l'enjeu d'aujourd'hui. L'énergie est directement liée aux enjeux de l'humanité: la pauvreté, la malnutrition, le changement climatique, la sécurité mondiale.

Abordant le troisième millénaire, il devient de plus en plus urgent de dialoguer et de prendre des décisions sur l'avenir de l'approvisionnement énergétique. Les questions énergétiques sont les plus grands défis auxquels fait face l'Occident.

Si personne ne nie que l'eau soit source de vie pour le corps humain, il ne fait aucun doute non plus que l'énergie soit une source de vie pour la civilisation. Par ailleurs, sur une planète couverte aux trois quarts d'eau, qu'est-il plus difficile à trouver: l'eau ou l'énergie?

⁴ Marc Faber écrivait en 2004: «On assiste partout une résurgence des tensions géopolitiques, car les USA doivent assurer de plus en plus de pétrole. Pendant la crise énergétique des années 70, l'Amérique n'avait besoin d'importer que 23% des ses besoins en pétrole. Dans les années 90, ce pourcentage a atteint les 50%. Par la suite, il a approché les 73%. C'est la raison pour laquelle les USA sont allés en Irak. Pour la même raison, il se peut qu'ils aillent en Iran. La Chine était autosuffisante en carburant jusqu'en 1994. A l'heure actuelle, elle est très dépendante des importations de pétrole. L'accès aux matières constitue une priorité pour Pékin.»

⁵ Le pic de production de pétrole (Peak Oil), veut que la production mondiale de pétrole ayant atteint son niveau maximum cette année, commence alors à diminuer.

La sécurité énergétique

La répartition inégale des ressources naturelles, que ce soit dans les mines d'or et d'argent au 17^{ème} siècle, ou le pétrole et le gaz actuellement, reste la principale source de problèmes et de conflits mondiaux.

John Locke, en 1691, soulignait le problème en insistant sur la nécessité d'obtenir des ressources naturelles, pour permettre à un Etat de s'enrichir. On peut dire qu'il a enregistré, pour la première fois, la question scientifique du : "mobiliser les ressources nécessaires», ce qui se traduit actuellement par "la sécurité énergétique"⁶

L'usage du terme est relativement récent, né de la crise énergétique de 1973, qui a sonné l'alarme dans les pays où l'énergie était considérée comme une donnée stable.

La disponibilité des ressources énergétiques au bon moment et "au prix raisonnable" reste depuis lors, la principale préoccupation des pays développés. Jusqu'à ce jour, la notion de sécurité nationale a dominé, elle comprend la sécurité énergétique, sans jusque là lui attribuer exactement le sérieux qu'elle mérite.

Si on veut étayer scientifiquement la genèse du terme «sécurité énergétique» et intégrer les enseignements de la crise pétrolière de 1973, on serait tenté de choisir l'école de Copenhague, selon laquelle un «objet»⁷ s'apparente à un problème de sécurité, lorsque cet "objet" est nécessaire et son existence est menacée.

Ainsi, un "objet" -étant la condition sine qua non pour la prospérité mondiale et le développement- est devenu un problème de sécurité. Le fait de l'existence de la menace impose aux parties intéressées d'utiliser des politiques, des stratégies, des tactiques et des outils qui permettront d'éviter tout type de risque. Identifier et traiter les menaces potentielles devrait être une préoccupation majeure de tout Etat.

Aujourd'hui, l'AIE (Agence internationale de l'énergie) décrit la "sécurité énergétique", comme la disponibilité continue de l'énergie à des prix abordables.

Pour beaucoup, la définition ci-dessus est générale et vague. Cependant, une analyse attentive révèle que cette définition est essentiellement une résolution d'équation à plusieurs variables, que nous recherchons tous. Bien sûr, la solution repose sur l'identification et la détermination des facteurs assurant cette sécurité.

En général, les trois principaux facteurs qui influent sur la sécurité énergétique sont les suivants: politique, physique et économique. L'étendue et les limites de ces trois facteurs ne peuvent être déterminées avec précision. Les éléments qui composent l'ensemble diffus de ces facteurs agissant comme un liquide dans des vases communicants.

Ainsi, tous ces facteurs -variables- et leurs interactions doivent être pris en compte dans l'analyse de la sécurité énergétique. Ils se rapportent à la concentration géographique des réserves énergétiques, soit dans la dépendance à l'importation d'énergie ou à l'autosuffisance, ou, enfin, aux tendances des prix en vigueur.

Une politique énergétique globale doit développer l'analyse multidimensionnelle à la lumière de la sécurité géopolitique.

Dans chaque cas cependant, nous allons faire face à la circulation de l'énergie considérée comme un danger au sens politique, si elle met en danger les valeurs fondamentales et les

⁶http://books.google.gr/books?id=pxjmAAAAMAAJ&pg=PA35&lpg=PA35&dq=john+locke+nature+has+bestowed+mines+on+several+parts+of+the+world+but+their+riches+are+only+for+the+industrious+and+frugal&source=bl&ots=_CZcPOGkYu&sig=qaHIuP17R7H-elvRVbyST_fL9cQ&hl=el&sa=X&ei=XEckUsLrH8TnygOZkYHgAg&ved=0CCwQ6AEwAA#v=onepage&q=john%20locke%20nature%20has%20bestowed%20mines%20on%20several%20parts%20of%20the%20world%20but%20their%20riches%20are%20only%20for%20the%20industrious%20and%20frugal&f=false
<http://www.marxists.org/reference/subject/economics/locke/part1.htm>

⁷ As an illustration the Copenhagen School emphasizes the way an issue becomes a security issue, through a process of securitization. Securitization is defined as a successful speech act "through which an intersubjective understanding is constructed within a political community to treat something as an existential threat to a valued referent object, and to enable a call for urgent and exceptional measures to deal with the threat" (Buzan and Wæver 2003: 491).

objectifs au sens économique, si les prix montent au-dessus du seuil où ils peuvent rencontrer l'accord des consommateurs et enfin au sens physique, car les réserves mondiales sont limitées.

Il faut cependant toujours garder à l'esprit que le concept de sécurité énergétique se traduit et est perçu différemment par les consommateurs et par les différents producteurs. Quel facteur est un élément de sécurité pour l'un, tandis qu'il peut être un élément d'incertitude pour l'autre ? Donc, à la fois la sécurité de l'énergie se traduit par une alimentation sûre et sans rupture pour l'un, tandis que pour le second, en une demande de garantie de performance.

En outre, nous ne devons pas oublier que la question de l'énergie et la sécurité énergétique par extension, tourne essentiellement autour des combustibles fossiles, puisque ce sont encore aujourd'hui, 80% du mix énergétique utilisé dans le monde. Ainsi, la production et la consommation de ces combustibles, le pétrole et le gaz naturel pour la plupart, puisque le charbon est consommé principalement localement par les pays miniers, sont source de préoccupations pour le marché mondial.

Les défis énergétique de l'Ouest

Considérant ce qui précède au regard du concept de "sécurité énergétique", nous constatons que l'Occident et en particulier l'Union européenne, peuvent ne pas être en sécurité par rapport à leurs propres besoins énergétiques. En raison de cette lacune, du besoin d'énergie qui est créé, elle oblige les pays de l'Union européenne à dépendre de l'énergie du Moyen-Orient ou de la Russie. La région de la Méditerranée orientale apparaît dès lors comme une bouée de sauvetage énergétique pour l'Europe. L'Occident, avec la majorité des Etats pauvres en ressources énergétiques, et sans une bonne interface avec les sources de la richesse de l'énergie, dépend fortement des exportations du Moyen-Orient et de la Russie.

Le fait que certains⁸ stocks ont été épuisés tandis que la demande de gaz naturel augmente, conduit l'Union européenne à importer du gaz naturel à partir des principaux pays producteurs, et met de plus en plus à jour sa dépendance au reste du monde.

Le gaz naturel est acheminé en Europe via des gazoducs interétatiques, des interconnexions et des navires qui transportent le gaz (Gaz naturel liquéfié -GNL), vers les nombreux terminaux en Europe.

Les principaux pays d'origine des importations gaz en Europe sont la Russie (environ 150 milliards de mètres cubes annuels) et l'Algérie (environ 60 milliards de mètres cubes par an). La dépendance de L'Europe aux autres pays devrait continuer à croître, puisque jusqu'à 2020, elle devrait atteindre 65%, soit le double par rapport aux données actuelles.

Alors que la sécurité énergétique est un sujet brûlant dans la durée pour toutes les économies occidentales modernes, les Etats-Unis ont mis au point un plan pour assurer la sécurité énergétique, en tirant pleinement parti de toutes les ressources disponibles: politiques, diplomatiques et militaires.

⁸ L'Autriche, la France, l'Allemagne et l'Italie détiennent plus de 22 % de leur demande annuelle sous forme de stocks. Ces pays non producteurs assurent ainsi, via d'importants stockages, leur sécurité d'approvisionnement. Le Danemark, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, pays producteurs, utilisent la capacité de "swing", c'est à dire la modulation maximale de leur production nationale à certaines périodes pour assurer la continuité de fourniture en hiver (en mer du Nord la production est limitée l'été et maximisée l'hiver). Mais avec une production déclinante (- 10 % en 2005 versus 2004), le Royaume-Uni a fait la douloureuse expérience, cet hiver, de l'absence de stocks suffisants pour permettre au marché de rester serein face aux aléas climatiques et géopolitiques. Avec le déclin de leur production nationale, ces pays devront augmenter leurs capacités de stockages. Tous les autres pays de l'UE-15 ne sont pas producteurs et ne disposent que de très peu de stocks (moins de 5 % de la demande annuelle est couverte par leurs stocks nationaux, dans le meilleur des cas). Les tensions sur l'offre lors du pic de consommation hivernale devraient les inciter à revoir en profondeur leur situation pour envisager soit, lorsque cela est possible la création de stocks souterrains chez eux, soit la participation (sous des formes à définir) à l'augmentation de la capacité européenne de stockage. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-stockage-de-gaz-naturel-en.html>

Ce projet est de la plus haute importance et l'intérêt national est ajusté en fonction des conditions internationales existantes. Bien sûr, les changements de gouvernement aux États-Unis ne doivent pas affecter la cohérence temporelle et la continuité dans l'engagement à mettre en œuvre le plan.

En revanche, nous trouvons l'Europe, au sein d'un euphémisme appelé : l'Union européenne, sous l'influence des intérêts nationaux, incapable de mettre au point une politique commune de l'énergie, ou d'aborder la question via le prisme de l'action extérieure de l'UE.

Aujourd'hui, selon l'avis du Comité économique et social européen sur "Le développement d'une stratégie macro régionale en Méditerranée - Les avantages pour les États insulaires", les pays sont en retard, y compris dans leurs efforts visant à déterminer le cadre de la coopération énergétique entre les États membres.

L'existence de réserves d'énergie en Méditerranée Orientale crée un nouveau débat sur l'approvisionnement en énergie et la conception géostratégique de l'Europe. Les richesses recelées dans les pays à problèmes politiques sont de nature à créer de nouveaux problèmes, de nouvelles perspectives économiques et politiques. Avec l'indépendance énergétique, un État est-il capable de se tenir à bonne distance de toute agitation politique ?

Néanmoins, il est clair que l'orientation européenne présente une série d'avantages clés pour les options de l'énergie, qui devraient certainement être pris en compte: la proximité géographique et la sécurité. Une partie de la Méditerranée Orientale appartient géographiquement à l'Europe, ce qui devrait se traduire par un coût moindre pour le transport du gaz et par une limitation des intermédiaires.

Le premier facteur est particulièrement important dans la détermination du prix final du produit pour le consommateur.

Le deuxième, à savoir le contact direct des États frontaliers de la région avec l'UE, y compris la Grèce -État européen- assure l'absence d'intermédiaire d'autre acteur qui soit en conflit avec les intérêts et les stratégies de l'UE.

Les pays non européens réclament leur part du gâteau comme serveur et comme un facteur d'instabilité dans le transit des ressources énergétiques, augmentant ainsi le coût d'investissement. En particulier, la Turquie dont le réseau existant a été développé et exploité sur son territoire, et ses efforts pour exploiter les gisements de la mer Egée et de la Méditerranée orientale, peut être considérée comme un facteur important pour assurer la sécurité énergétique de l'Est - Ouest.

Toutefois, la sécurité est associée à la fois la paix et la prospérité réalisée à l'ouest pour les six dernières décennies, et à l'existence de marchés ouverts et libres.

En outre, le marché des pays de l'Ouest comme la Grèce, Chypre et Israël ont l'avantage stratégique dans le temps, pour interconnecter les ressources existantes et futures et consolider leur position, tant que la concurrence est faible.

En fait, parmi les pays de la Méditerranée Orientale, ceux qui possèdent l'avantage, en l'état des réserves actuelles confirmées, sont Chypre et Israël. Ainsi, à la fois ceux-ci, sont encouragés à aller directement à la formulation de la politique d'exportation de gaz naturel et leur orientation en Europe ou en Asie.

Une pénétration potentiellement plus rapide des ressources énergétiques de la Méditerranée orientale directement au profit de l'Europe du Sud, constitue un avantage économique conséquent et signifie une utile occupation de terrain contre des concurrents potentiels, comme l'Azerbaïdjan, la Russie, le Kazakhstan, la Turquie, etc.

De cette façon, la Grèce va augmenter son pouvoir de négociation. À l'heure actuelle en Europe, le lien avec la Méditerranée Orientale n'est pas compris dans la planification de l'approvisionnement énergie. La Grèce, pour exploiter pleinement les avantages offerts par sa position géopolitique peut saisir la formidable occasion de promouvoir l'interconnexion de l'énergie : Méditerranée orientale-occidentale. Jusqu'à aujourd'hui, le rôle de la Grèce se limitait économiquement à la perception de droits de transit sur les pipelines jusque là prévus, soit: l'oléoduc Bourgas-Alexandroupoli et le gazoduc:Turquie-Grèce-Italie. Bien sur le rôle de la Grèce n'était considéré qu'à travers le prisme des gisements et des projets de pipelines existants, sans prendre en compte les gisements en MEDOR.

Pour identifier les problèmes et les défis spécifiques auxquels la Grèce est confrontée en tant que pays méditerranéen, elle est tenue d'étudier les différentes phases de la lutte entre les

grandes puissances pour la domination de la Méditerranée, depuis l'histoire de la géopolitique, jusqu'au « printemps arabe » et à la géostratégie des pipelines.

La Grèce, en tant que membre des structures de sécurité occidentales et de celles de développement européennes et mondiales, comme les Nations Unies, l'Union européenne, l'OTAN, l'OSCE, ayant démontré au fil du temps son attachement au droit international, peut agir en tant que garant du flux énergétique Est - Ouest.

Les stocks de la Méditerranée orientale sont en mesure de satisfaire le marché intérieur et les besoins des pays d'origine, mais aussi par les exportations, de répondre aux besoins de l'Europe. Cependant, la Grèce constitue un pays à positionnement géopolitique unique, car il est situé à côté de producteurs de sources d'énergie au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en mer Caspienne. La mer Egée et la Méditerranée orientale semblent receler des ressources naturelles qui peuvent répondre aux besoins énergétiques de l'UE. En ce qui concerne la Grèce, le sud de la Crète présente un intérêt majeur puisque au large des côtes sud, dans le bassin d'Hérodote, au sein des ZEE chypriote et grecque –dès lors que celle-ci sera délimitée, mais c'est le sens du rapprochement avec l'Égypte- on estime que les réserves de gaz naturel sont de l'ordre de 3.5 trillions de mètres cube⁹.

Ainsi, 70 km au sud du golfe de Messaras en Crète, il y a de grandes quantités de gaz naturel. Plus particulièrement, sur une parcelle entre les régions de Plakia et de Fragokastelo, on estime le gisement à 1,5 trillion de m³¹⁰.

Les gisements sous-marins au sud de la Crète sont estimés à 427 milliards €. La partie grecque du bassin d'Hérodote pourrait receler jusqu'à 2,5 trillions de m³, sur la base de similitudes avec le bassin du Levantin d'Israël, dans lequel on a trouvé environ 750 milliards de m³¹¹. En ce qui concerne les réserves de pétrole de Grèce, le ministère de l'environnement, de l'énergie et du changement climatique estime que les zones de la mer Ionienne et du sud de la Crète peuvent donner de 20 à 25 millions de barils par an, pour une durée de 25 à 30 ans. La consommation de la Grèce est de 120 millions de barils par an, en sorte qu'une partie significative de la demande pourrait être satisfaite par des sources nationales.

L'évolution des gisements de gaz et la création de réseaux de distributions étroitement associés à une plus large prise en compte des intérêts géopolitiques, en particulier de ceux de La Russie et des États-Unis, élément que la Grèce pourrait exploiter, notamment grâce à sa position géostratégique. Le gouvernement grec a de nombreuses options pour récolter des bénéfices et réduire sa dépendance énergétique.

Le traitement correct de la situation géopolitique changeante, nécessite l'identification des risques - les défis de l'environnement géopolitique de la région considérée, et des opportunités qui se font jour et que notre pays doit saisir, en utilisant la stratégie appropriée. Notre pays ayant des capacités limitées, du fait de la crise économique et de l'étroite surveillance de la troïka, il doit soutenir ses efforts pour réaliser une meilleure analyse de l'environnement et un meilleur ajustement des ressources disponibles.

Les perspectives dépendent de la volonté et des initiatives politiques qui vont assurer tous les accords signés. La participation de notre pays à la construction du pipeline TAP (Trans Adriatic Pipeline), la volonté exprimée pour une collaboration énergétique avec Chypre et Israël, et enfin le récent accord avec l'Égypte constituent des armes de négociation dans les mains de la Grèce, laquelle s'est ainsi placée -au moins au début- en position de centre de transit énergétique. Même si la Turquie n'accepte pas le droit international, les pays de la Méditerranée Orientale doivent avancer et s'entendre afin d'exploiter les ressources fossiles. Les faux espoirs ont jonché jusque là l'ensemble du processus, plongeant l'Europe de l'énergie dans une époque médiévale. Les nouveaux gisements constituent une occasion unique pour l'indépendance énergétique et pour s'affranchir des servitudes présentes.

⁹ MM. Konophaos, Foskolos et Lygeros, 2012

¹⁰ United States Geological Survey (Iosiphidis, 2011)

¹¹ D'après l'équipe scientifique de Beicip-Franlab, conseils du ministère de l'environnement et de l'énergie.

SOURCES**PRIMAIRES**

- UN: UNCLOS , Chronological lists of ratifications of, accessions and successions to the Convention and the related Agreements as at 03 June 2011,
http://www.un.org/Depts/los/reference_files/chronological_lists_of_ratifications.htm
- The Lisbon Treaty, Article 194, at <http://www.lisbon-treaty.org/wcm/the-lisbon-treaty/treaty-on-the-functioning-of-the-european-union-and-comments/part-3-union-policies-and-internal-actions/title-xxi-energy/485-article-194.html>
- European Commission, Directorate General for Energy and Transport, Second Strategic Energy Review, EU Energy Security and Solidarity Action Plan,
http://ec.europa.eu/energy/strategies/2008/doc/2008_11_ser2/strategic_energy_review_memo.pdf
- Cyprus Presidency of the Council of the European Union, Program and Priorities, at
<http://www.cy2012.eu/en/menu/the-presidency-eu/cyprus-presidency/programme-and-priorities>
- Energy Information Administration (EIA), *Country Analysis Brief-Turkey*, Washington DC: US Department of Energy, 2006b
- Energy Information Administration (EIA), *Country Analysis Brief-Greece*, Washington DC: US Department of Energy, 2006b
- Embassy of Greece, *Greece, Italy and Turkey sign natural gas pipeline agreement*, 27 July 2007, disponible en
<http://www.greekembassy.org/Embassy/Content/en/Article.aspx?office=1&folder=925&article=21365>
- European Commission, Communication from the Commission to the European Council and the European Parliament, *An energy policy for Europe*, SEC 12, Brussels, 10 January 2007
- European Commission, Directive 2003/55/EC of the European Parliament and of the Council of 26 June 2003 concerning, *common rules for the internal market in natural gas and repealing Directive 98/30/EC*, Official Journal of the European Union 176/57, 15 July 2003
- European Council, Council Directive 2004/67/EC of 26 April 2004 Concerning Measures to Safeguard Security of Natural Gas Supply [Official Journal L 127 , 29/04/2004](Brussels: European Council, 2004)
- European Council, The European Council's Action Plan, 23-24/3/2006 (Brussels: European Council, 2006)
- US EIA, *Turkey energy country analysis*, <http://205.254.135.7/countries/cab.cfm?fips=TU>
- US EIA, *Greece energy country analysis*, <http://205.254.135.7/countries/country-data.cfm?fips=GR&trk=m>
- White House National Economic Council, *Advanced Energy Initiative*, February 2006

SECONDAIRES**BIBLIOGRAPHIE**

- Iosifides Joseph, 2011-2030 Planification et géopolitique de l'énergie. Chypre: ANA, gaz. 27 + 12 pays ensemble et l'un contre, Athènes, Parga, 2011
- Tsakiris Theodore, L'Or Bleu, Athènes, Papazisi, 2011
- Mazis Ioannis Th., Géopolitique de l'eau au Moyen-Orient, Athènes, Papazisi 2001,

Mazis Ioannis Th., La géopolitique de la région élargie du Moyen-Orient et la Turquie, Athènes, Liban, 2008
Chauprade Aymeric, *Geopolitique: Constantes et changements dans l'histoire*, Paris, Ellipses, 2007.

JOURNALISTIQUES

EN LANGUE GRECQUE

Kasinis Solon, plus de 2 milliards d'euro valeur du champ de gaz dans la zone économique exclusive de Chypre, dans http://www.energia.gr/article.asp?art_id=63150, 26/10/2012

Association panhellénique des exportateurs, pétrole: le commerce grec, de brèves notes sur des questions d'intérêt à l'exportation, Centre d'Exportation Recherche et études, n° 32, Novembre., 2006

EN LANGUE ÉTRANGÈRE

Alterman Jon B., Malka Haim, *Shifting Eastern Mediterranean Geometry*, Center for Strategic and International Studies, The Washington Quarterly, 2012,

<http://csis.org/files/publication/twq12SummerAltermanMalka.pdf>

Bruneton Alain. Konofagos Elias, Foscolos Anthony, *Cretan Gas Fields-A new perspective for Greece's Hydrocarbon resources*, Pytheas Market Focus, 2012

Committee on Foreign Relations-U.S. Senate, *Energy security: Issues related to potential reductions in Venezuelan oil production*, June 2006

Committee on Foreign Relations-U.S. Senate, *Energy security: Russia and Caspian*, April 30, 2003

Department of Energy, *U.S. Department of Energy Strategic Plan: Discovering the solution to power and Secure America's future*, 2007, www.Energy.gov

DOE-Fossil Energy: *The Nation's strategic Petroleum Reserves Strategic petroleum reserves-profile*, <http://fossil.energy.gov/reserves/spr/>

Karagiannakos Konstantinos, *East Mediterranean Gas. Greece, The Gateway to Europe*, for DEPA S.A. Public Gas Corporation, 20/4/2012,
<http://www.academyofathens.gr/Documents/2.%20EAST%20MEDITERRANEAN%20GAS.%20GREECE-THE%20GATE%20WAY%20TO%20EUROPE,%20%CE%9A%CE%A9%CE%9D%CE%A3%CE%A4%CE%91%CE%9D%CE%A4%CE%99%CE%9D%CE%9F%CE%A3%20%CE%9A%CE%91%CE%A1%CE%91%CE%93%CE%99%CE%91%CE%9D%CE%9D%CE%91%CE%9A%CE%9F%CE%A3.pdf>

Larrabee Stephen F., *Turkey Rediscovered the Middle East*, Foreign Affairs, Vol. 86, no. 4 (2007), pp. 103-14

Noble Energy, *Noble Energy Announces Successful Leviathan Appraisal Results and Increases Resource Size*, 19/12/2011, at <http://investors.nobleenergyinc.com/releasedetail.cfm?ReleaseID=634137>

Noble Energy, *Recent Discoveries*, at <http://www.nobleenergyinc.com/Exploration/Recent-Discoveries-130.html>

Perikleous Chrisostomos, *Cyprus: A Last Window of Opportunity? Natural Gas Revives Solution Dynamic*, Insight Turkey, 14,1, (1) 2012, pp.93-108

Shah Deniz Stage 2 Project Enters the Next Phase of Development
<http://www.bp.com/genericarticle.do?categoryId=2012968&contentId=7074309>

Socor Vladimir, *Russia backs Greece - Cyprus - Israel Triangle Against Turkey on Offshore Gas*,
http://www.jamestown.org/regions/turkey/single/?no_cache=1&tx_ttnews%5Btt_news%5

D=39345&tx_ttnews%5BbackPid%5D=408&cHash=74f1e15f7a050bdbbc1555c63cba181d
d

Sites web :

<http://www.cyprusnewsreport.com/?q=node/4626>

<http://www.ypeka.gr/Default.aspx?tabid=280&language=el-GR>

http://europa.eu/legislation_summaries/energy/index_el.htm

http://www.elesme.gr/elesmegr/periodika/t58/t58_1.html

<http://www.depa.gr/default.asp?pid=80&la=1>

http://www.desfa.gr/files/maps/map_2009/desfa_grmap_gr_pdf.pdf

<http://ec.europa.eu/energy>

http://europa.eu/legislation_summaries/energy/index_el.htm,

<http://www.ypeka.gr/Default.aspx?tabid=280&language=el-GR>

<http://www.euroasia-interconnector.org>

<http://www.imo.org>

<http://www.lisbon-treaty.org>

<http://www.forbes.com>

<http://www.aei-ideas.org>

<http://www.iea.org/topics/energysecurity/>

LA DIMENSION MARITIME DE LA COHÉSION TERRITORIALE ET SA PORTÉE GÉOPOLITIQUE EN MÉDITERRANÉE DE SUD-EST

Stella KYVELOU

Professeur Assistante. Université Panteion d'Athènes.
Département de Développement Economique et Régional
kyvelou@panteion.gr

Nektaria MARAVA

Chercheur, Doctorante. Université Panteion d'Athènes.
Département de Développement Economique et Régional
nmarava@gmail.com

Nikitas CHIOTINIS

Professeur, TEI d'Athènes.
nchiotin@teiath.gr

Sommaire

L'article tente de présenter la dimension maritime de la cohésion territoriale, ayant comme champ de référence la région méditerranéenne. L'intérêt de recherche s'appuie sur les résultats et les conclusions des travaux effectués au sein du programme ESPON2013. Cet article vise à mettre en évidence les formes d'interactions terre-mer comme éléments clés de la gestion intégrée des zones côtières et de stratégies intégrées de développement durable, notamment pour répondre à la nécessité de former un aménagement du territoire maritime efficace en Méditerranée. L'accent est mis sur les tendances et les défis de l'interaction terre-mer dans la région méditerranéenne et sur l'importance de la gouvernance multi-acteurs et multiniveaux pour la coordination des plans d'aménagement terrestres et maritimes durables.

La dimension géopolitique de la croissance bleue dans la méditerranée de sud-est est aussi abordée surtout par rapport à la dépendance énergétique de l'UE et le besoin de mettre en valeur les efforts faits par Chypre dans le secteur d'exploration d'hydrocarbure. La découverte des ressources importantes d'hydrocarbure dans l'espace méditerranéen de sud-est peut servir de catalyseur à la coopération régionale.

Mots-clés : croissance bleue, interaction terre-mer, méditerranée de sud-est, typologie maritime

Introduction

La crise économique et la récession, restent de vedettes dans de nombreuses régions et villes européennes, en particulier en Europe du Sud et dans la région méditerranéenne. Cela intensifie la pression sur les décideurs politiques pour rechercher un nouvel essor du modèle actuel de développement. La stratégie de l'UE qui vise à bâtir une économie intelligente, durable et inclusive d'ici 2020 est caractérisée de certaines différentiations spatiales¹. Plusieurs types de régions de l'UE avec un capital territorial² différent envisagent de risques,

¹CEC (2010a) : „Europe 2020: A strategy for smart sustainable and inclusive growth“, COM(2010)2020

²Le concept de capital territorial a été proposé par l'OCDE dans le «Territorial Outlook» (OCDE, 2001), et adopté, ensuite, par la Direction générale Politique régionale de l'Union européenne: Chaque région ou chaque ville possède un «capital territorial» spécial qui est différent de celui d'autres régions ou d'autres villes et contribue à la création d'une meilleure rentabilité pour certains types d'investissements que pour d'autres, car ils sont mieux adaptés à la région et utilisent son potentiel de manière plus efficace. Le capital territorial est composé de six formes de capital: le capital géographique (caractéristiques physiques, contraintes et opportunités), le capital culturel (le patrimoine matériel et immatériel), le capital politique (relations de pouvoir et capacité de mobiliser ds ressources pour procéder à l'action), le capital physique (économique et autres ressources tangibles, y compris les biens et les infrastructures), le capital social (la

de défis et de possibilités de développement différents ainsi que de résiliences envers la crise économique³ très diversifiées, en contribuant ainsi différemment dans le but à réaliser la stratégie de l'UE 2020⁴.

Dès 2009, l'UE reconnaissant la dimension territoriale de la procédure de développement, introduit à ses objectifs institutionnels, la recherche de la cohésion territoriale (Kyvelou, 2010) au-delà de la cohésion sociale et économique. Toutefois, jusqu'à présent l'objectif de la cohésion territoriale était presque exclusivement axée sur la dimension terrestre de la croissance et sur le mode dont elle se manifeste et dont elle est différenciée.

Cependant, à partir de la décennie 2000 jusqu'à aujourd'hui une série de textes institutionnels de l'UE, mais aussi une série d'actions institutionnelles révèlent progressivement une nouvelle dimension dans la possibilité de revivification de l'économie européenne en faisant remarquer les possibilités de développement de l'espace maritime européen et finalement une nouvelle dimension de la cohésion.

En premier lieu, en octobre 2012, les ministres chargés des affaires maritimes de l'UE ont adopté une déclaration politique qui visait à redynamiser la politique maritime intégrée (PMI) de l'UE, cinq ans après son lancement à Lisbonne. La déclaration de Limassol devrait marquer une étape importante dans la mise en œuvre et le développement futur de la PMI puisqu'elle fournissait des orientations quant à une approche exhaustive et cohérente de l'exploitation des mers et des océans de l'UE en faveur de la croissance économique, exploitation qui se voulait maximale et durable. Elle soutenait, en effet, les objectifs de la stratégie « Europe 2020 » via un pilier maritime puissant de la stratégie considérée.

En 2012, le pilier considéré est esquissé et mentionné en tant que stratégie de la « Croissance bleue » (Blue growth strategy). La stratégie « Croissance bleue » est une stratégie à long terme visant à soutenir la croissance durable dans les secteurs marin et maritime dans leur ensemble. Elle reconnaît que les mers et les océans sont des moteurs de l'économie européenne qui offrent un potentiel considérable en matière d'innovation et de croissance. Il s'agit de la contribution de la politique maritime intégrée à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive. L'économie « bleue » représente 5,4 millions d'emplois et une valeur ajoutée brute de près de 500 milliards d'euros par an. Cependant, la stratégie souligne un certain nombre de domaines dans lesquels une croissance accrue du secteur est encore possible.

Ainsi, la stratégie se compose des trois volets suivants.

- De mesures spécifiques de politique maritime intégrée : a. Connaissance du milieu marin: améliorer l'accès aux informations sur la mer; b. Aménagement de l'espace maritime: veiller à une gestion efficace et durable des activités en mer; c. Surveillance maritime intégrée: donner aux autorités une meilleure connaissance de ce qui se passe en mer.
- De stratégies par bassin maritime, visant à optimiser le dosage des mesures destinées à promouvoir la croissance durable en tenant compte des facteurs climatiques, océanographiques, économiques, culturels et sociaux.
- D'une approche ciblée de renforcement d'activités spécifiques (aquaculture, tourisme côtier, biotechnologie maritime, énergie marine, exploitation minière des fonds marins)

Elle avait précédé une étude financée par la Direction Générale de la pêche et des affaires maritimes de la CE avec pour objectif principal la nomination d'une nouvelle dimension de la

nature des relations entre les acteurs) ainsi que le capital intellectuel (ressources cognitives socialement construites).

³ voir le Projet ESPON2013 SIESTA qui a conclu que les régions peuvent contribuer différemment à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020

http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Projects/AppliedResearch/SIESTA/revised_inception_report-final.pdf.

stratégie de la UE2020⁵, celle de la dimension bleue. Via une enquête approfondie et une consultation de partenaires divers, la situation existante des régions maritimes de l'UE est décrite dans ce rapport, tandis que parallèlement des choix politiques sont formulés concernant la stratégie pour la croissance intégrée et durable des régions considérées et des secteurs concrets de l'économie bleue. Parmi la surabondance des activités qui sont liées aux mers ou même aux ressources marines et maritimes, le projet s'est limité manifestement à l'étude d'une petite ampleur de celles-ci. Il a identifié des secteurs d'où la croissance bleue peut être réalisée à court et à long terme et a adressé des synergies potentielles entre ces fonctions pour fixer un avenir bleu pour l'Europe.

Le choix de ces secteurs était basé sur trois critères : la situation actuelle (taille, emploi) et le développement récent et dynamique des secteurs économiques choisis⁶. Malgré les critiques concernant la limitation de la dimension bleue de la Stratégie Europe 2020 dans des secteurs limités ou sur le renforcement modéré de la Direction Générale compétente et malgré les difficultés d'organisation dans l'Union européenne pour une approche unique et intégrée des zones maritimes, la première étape a été franchie.

En deuxième lieu, outre l'introduction progressive à la langue européenne d'une autre caractérisation du développement au-delà du développement vert ou durable, est progressivement formée la compréhension des liens étroits et de l'interaction entre terre et mer, reflétant différentes relations spatiales et juridiques (Labrot 2014), et les défis et les dynamiques de développement.

Cette compréhension mène en vue d'atteindre le milieu marin comme une partie intégrante d'un développement territorial intégré. Selon l'Agenda Territorial⁷ «Les activités maritimes sont essentielles pour la cohésion territoriale en Europe».

Sont également incluses des considérations claires pour l'espace maritime de l'UE, en particulier vers l'intégration de l'espace maritime comme une partie intégrante de la politique de développement du territoire national, régional et local et vers l'intégration de l'espace maritime dans les stratégies des macro-régions de l'UE :

La Directive Cadre de Stratégie Marine (Marine Strategy Framework Directive) et la politique maritime intégrée de l'UE (*EU Integrated Maritime Policy*) font appel à l'action concertée par les États membres à mettre en œuvre la planification de l'espace maritime. Ce concept devrait être incorporée dans les systèmes nationaux de planification existants pour parvenir à un développement harmonieux et durable des régions qui comprennent la continuité des zones marines et terrestres (land-sea continuum) "-

Les activités économiques maritimes sont étroitement liées aux activités économiques terrestres et à l'inverse. Les activités maritimes n'influencent pas seulement les îles et les régions côtières : ils influencent des unités terrestres plus larges p.ex. les centres urbains ou les régions agricoles et insulaires, alors que le renforcement des activités maritimes peut entraîner l'augmentation de l'emploi pour la population qui vit au pays continental et la croissance économique correspondante. Toutefois il peut également entraîner de pressions environnementales. Respectivement, l'accès au commerce de biens et de services peut être un autre exemple de l'interaction terre-mer.

ESPON 2013 et l'évolution de la notion de cohésion territoriale

ESPON constitue un trait d'union entre communauté scientifique, décideurs politiques et praticiens qui veulent en savoir plus sur leurs territoires. L'acronyme ESPON «European Observatory for territorial development and cohesion» peut être aussi désigné en français sous

⁵ DG Mare (2012) Blue Growth Scenarios and drivers for Sustainable Growth from the Oceans, Seas and Coasts, Final Report, May 2012, projet disponible sur : <https://webgate.ec.europa.eu/maritimeforum/content/2946>

⁶ H. A. Wolters & J. Gille & J. M. de Vet & R. J. Molemaker (2013), Scenarios for selected maritime economic functions, in *Eur J Futures Res* (2013) 1:11.

⁷ Territorial Agenda of the European Union 2020

l'acronyme «ORATE» (Observatoire en réseau de l'aménagement du territoire européen et de la cohésion territoriale). Sur proposition des Etats membres, la Commission européenne a adopté officiellement le deuxième programme ESPON (2007-2013) en novembre 2007. Faisant partie intégrante de la politique de cohésion européenne, ESPON est cofinancé sous l'objectif 3 des Fonds structurels (Coopération territoriale). Son budget s'élève à 47 millions d'euros (14 millions sous la première phase du programme, 2002-2006). Les 27 Etats membres y participent ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse.

ESPON a émergé comme une priorité de l'Initiative Communautaire INTERREG, en 2002. Il vise à fournir un cadre de recherche commune pour enquêter sur la cohésion de l'UE et sur la promotion du Schéma de développement de l'espace communautaire (SDEC⁸). La contribution de ce premier programme visant à promouvoir le concept de cohésion territoriale de l'UE et une génération de nombreuses études scientifiques dans l'aménagement du territoire a été cruciale⁹, dans l'intégration de l'objectif de la cohésion territoriale dans le traité de l'UE, en 2009. En outre, l'évaluation du premier programme a été positive, ce qui a conduit la Commission européenne à l'adoption d'un nouveau programme avec un budget accru pour la période 2007-2013 et 31 pays participants¹⁰.

Comme a été déclaré explicitement dans une série de documents, le rôle du programme ORATE consiste à relever les nouveaux défis et les potentialités de la cohésion territoriale, ce qui est crucial et comme tel il est reconnu par l'UE elle-même¹¹. Dès le premier programme son objectif fondamental reste le même : «viser à l'analyse scientifique et factuelle du nouvel objectif de la cohésion, celui de la cohésion territoriale». Le Programme ORATE 2014-2020 est déjà approuvé par la CE et a le même objectif. Nous visons à ce que ce nouveau programme puisse contribuer à une politique de cohésion qui soutiendra pleinement la stratégie Europe 2020, la stratégie de cohésion territoriale et de développement harmonieux tant des Etats membres que de l'ensemble des régions de l'UE. Nous espérons aussi à ce que le nouveau programme soit orienté en grande partie vers le Sud de l'Europe, vers la méditerranée ainsi que vers le voisinage européen. (Kyvelou, 2012 et ESPON, 2012)

Au cours de la période précédente de programmation 2007-2013, ESPON a fourni des statistiques comparatives, des analyses, des études et des cartes mettant en évidence les différentes dimensions de la cohésion territoriale ou d'autres sujets d'intérêt territorial pour le développement des régions et des territoires plus larges. Initialement, la thématique des études a été limitée à la vision traditionnelle c'est-à-dire principalement destinée à comprendre la triple dimension du développement durable (société, économie, environnement).

Une série d'études détaillées ont été élaborées concernant le développement territoriale et la compétitivité régionale, les villes et l'espace rural, la coopération territoriale et les impacts territoriaux des politiques de l'UE, en soulignant, entre autres, la dimension territoriale de la stratégie de l'UE 2020¹². La quête continue de la documentation scientifique de la cohésion territoriale, ainsi que les évolutions politiques et institutionnelles parallèles ont révélé la nécessité de recherche ainsi que de nouveaux thématiques qui étudient les nouveaux défis de

⁸EC (1999), European Spatial Development Perspective (ESDP). Towards Balanced and Sustainable Development of the Territory of the European Union, agreed at the Informal Council of Ministers responsible for Spatial Planning in Potsdam, May 1999.

⁹ESPON (2006), Study on "territorial cohesion – lessons learned from the ESPON programme projects and strategy for the future" (2005 CE 16 0 AT 017), http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Programme/ESPON2006Programme/CommissionStudyOnESPON2006/final_report_es.

¹⁰EC (2007), ESPON 2013 PROGRAMME: European observation network on territorial development and cohesion

¹¹La mission du programme est disponible par le Communiqué de Presse ci-dessous et par le site web officiel di Programme. www.espon.eu/ESPON2013/ http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Programme/MissionStatement/nr-espon-2013_9-11-2007.pdf.

¹²ESPON (2010) *Smart, Sustainable and Inclusive Territories: First ESPON 2013 Synthesis Report*

l'espace européen. Par exemple, même si, initialement, l'analyse de sujets sociaux était limitée en raison principalement de la disponibilité d'éléments statistiques, à partir de 2011 de nouvelles thématiques sont introduites liées à la pauvreté, à la croissance verte, à la résilience des régions¹³ etc.

Dans le cadre de ces nouveaux défis il est apparu pour la première fois une étude ayant comme but de révéler la dimension bleue de la cohésion territoriale. Plus particulièrement le projet avec l'acronyme ESaTDOR (2010-2013) (European Seas : Key Territorial Development Opportunities and Risks), a constitué une étude d'enquête appliquée avec pour but la compréhension de l'interaction terre-mer, en soulignant pour la première fois que la cohésion a également une dimension bleue. Plus précisément, cette étude a été coordonnée par l'Université de Liverpool, avec neuf autres partenaires, qui représentaient, plus ou moins, les six régions maritimes de l'Europe, à savoir la mer Baltique, la mer du Nord, la mer Noire, la Méditerranée, la région de la mer Atlantique de l'Europe et la région de la mer Arctique. L'étude a exploré les utilisations actuelles, les perspectives et les défis de ces zones maritimes de l'Europe, en tenant compte de leur durabilité et du changement climatique. L'approche innovante de cette étude se concentrait sur la considération globale de la zone maritime et de son interaction avec la terre, soulignant l'importance de lier planification spatiale maritime et planification terrestre, comme une condition de la gouvernance maritime. En d'autres termes il s'agit de la première étude interdisciplinaire paneuropéenne qui explore les perspectives des mers européennes, les opportunités et les menaces qui affectent leur croissance, pas comme des entités indépendantes, mais dans le cadre de l'Agenda territorial 2020. Plus particulièrement, l'étude visait : • l'élaboration d'une typologie des interactions des zones côtières et marines tirant parti des typologies territoriales existantes de ESPON; • l'identification des opportunités (et/ou restrictions) de croissance pour différents types d'interactions terre-mer; • la proposition des orientations spécifiques et de scénarios alternatifs de dynamique de croissance dans les différents types d'interaction terre-mer, en Europe.

Dans le texte qui suit, les dimensions de la cohésion maritime décrites dans cette étude, sont exposées, en faisant, ensuite, focus sur les principales conclusions que nous pourrions tirer pour la mer Méditerranée.

Typologie des mers européennes et des interactions terre-mer.

Les occasions de croissance bleue liées aux activités maritimes révèlent d'occasions et de défis différents pour l'interaction intégrée «terre-mer» dans l'espace européen. Même si cela dépend, largement, des structures et des politiques nationales, la croissance bleue se traduit en plusieurs occasions différentes de développement pour les régions insulaires, côtières et de l'arrière-pays, pour les régions développées et les grands centres urbains contre les régions sous-développées ou les centres urbains secondaires.

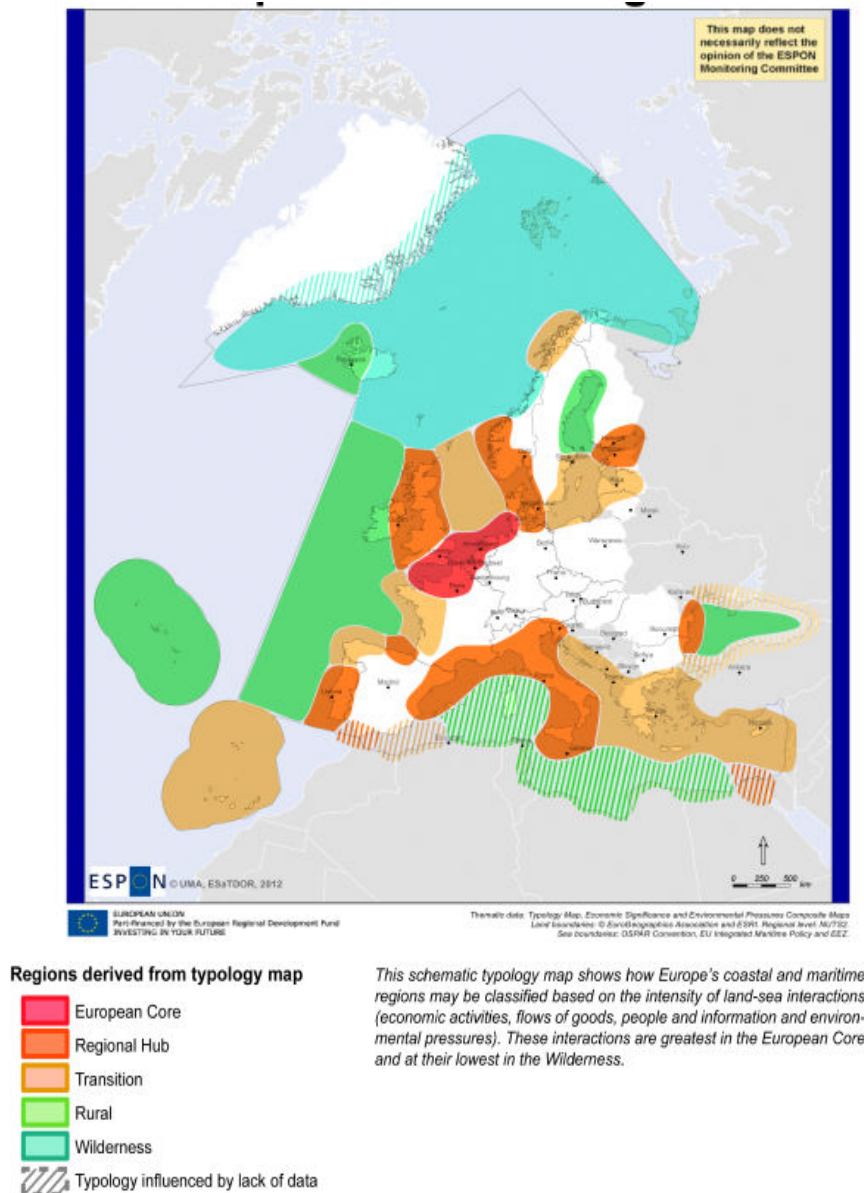
L'étude ESaTDOR « Mers européennes et développement territorial, occasions et risques» par ESPON (ORATE) révèle sur la base d'indicateurs concrets, les possibilités diverses de développement maritime et de l'interaction des régions terrestres et maritimes. La Figure 1 qui suit présente la typologie des régions maritimes de l'Union Européenne en tenant compte de la dynamique différente des régions côtières, ainsi que l'intensité des interactions terre-mer selon un indicateur composé de comparaison qui résulte de l'intensité des activités économiques maritimes, des flux maritimes de personnes, de biens et d'informations ainsi que des impacts environnementaux produits de ces interactions et activités.

Le noyau européen traditionnel ou le pentagone européen est aussi le noyau du point de vue maritime, c'est à dire «la région maritime européenne centrale» (en rouge). Cette zone est définie par l'activité maritime plus intense soit en termes économiques ou en termes des flux de biens et de services. Les «hubs» intercontinentaux européens sont situés dans cette région; ils relient l'Europe à l'Asie, ainsi que l'Amérique du Sud et l'Afrique et constituent les principales passerelles commerciales mondiales européennes. 50% du trafic de conteneurs en

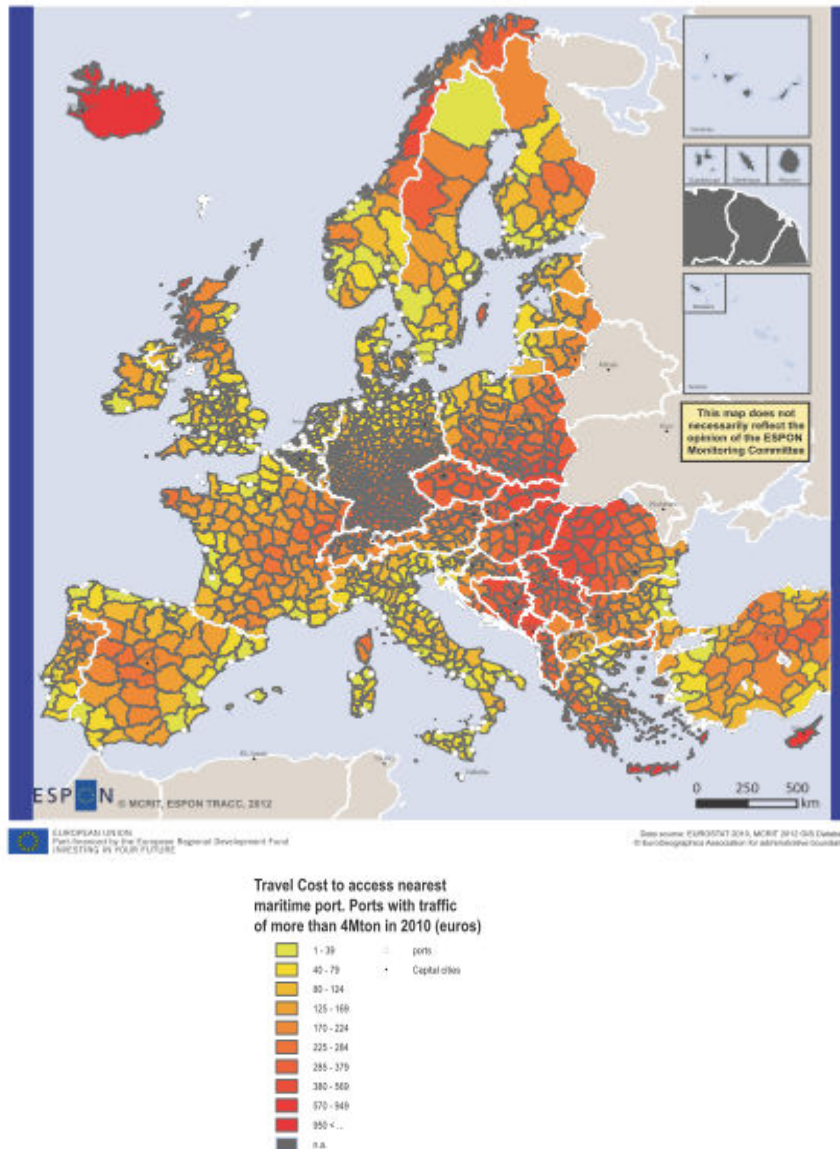
¹³ ESPON (2014) Final Report for Economic Crisis: Resilience of Regions disponible sur : http://www.espon.eu/main/Menu_Projects/Menu_AppliedResearch/ECR2.html.

Europe est assurée par quatre pôles majeurs (Anvers, Rotterdam, Hambourg et Bremerhaven) qui sont situés dans cette zone. Au-delà du noyau précité, la carte montre un certain nombre de centres régionaux (en orange foncé) qui sont liés à des concentrations spatiales importantes de fortes interactions terre-mer. Ce sont des clusters maritimes importants dotés d'une identité transnationale et, dans certains cas, se rapportent également à plus d'une mer européenne. Par exemple, le noyau de connection («hub») entre le Royaume-Uni, l'Irlande et la France du Nord s'étend de l'Atlantique à la mer du Nord, tandis que le noyau de connection («hub») reliant la Norvège, la Suède, l'Allemagne et le Danemark s'étend à travers les mers du Nord et la mer Baltique. L'accessibilité de ces régions est un facteur important pour leur performance économique et l'interaction accrue entre terre et mer. L'accessibilité est aujourd'hui reconnue comme un facteur important dans le développement des territoires, des régions, des villes et des mers.

Figure 1 : Typologie de l'interaction terre-mer



Le niveau d'accessibilité devient important et définit les avantages de localisation et de la compétitivité territoriale par rapport à d'autres régions. La qualité de l'infrastructure essentielle, de bonnes liaisons ferroviaires et routières vers les villes avec les principaux ports et de connexions à coût réduit sont très importantes et peuvent soutenir les régions enclavées pour qu'elles puissent profiter des flux commerciaux maritimes.

Figure 2: Les frais de déplacement pour accéder au port maritime le plus proche;

Source: projet ESPON ESaTDOR

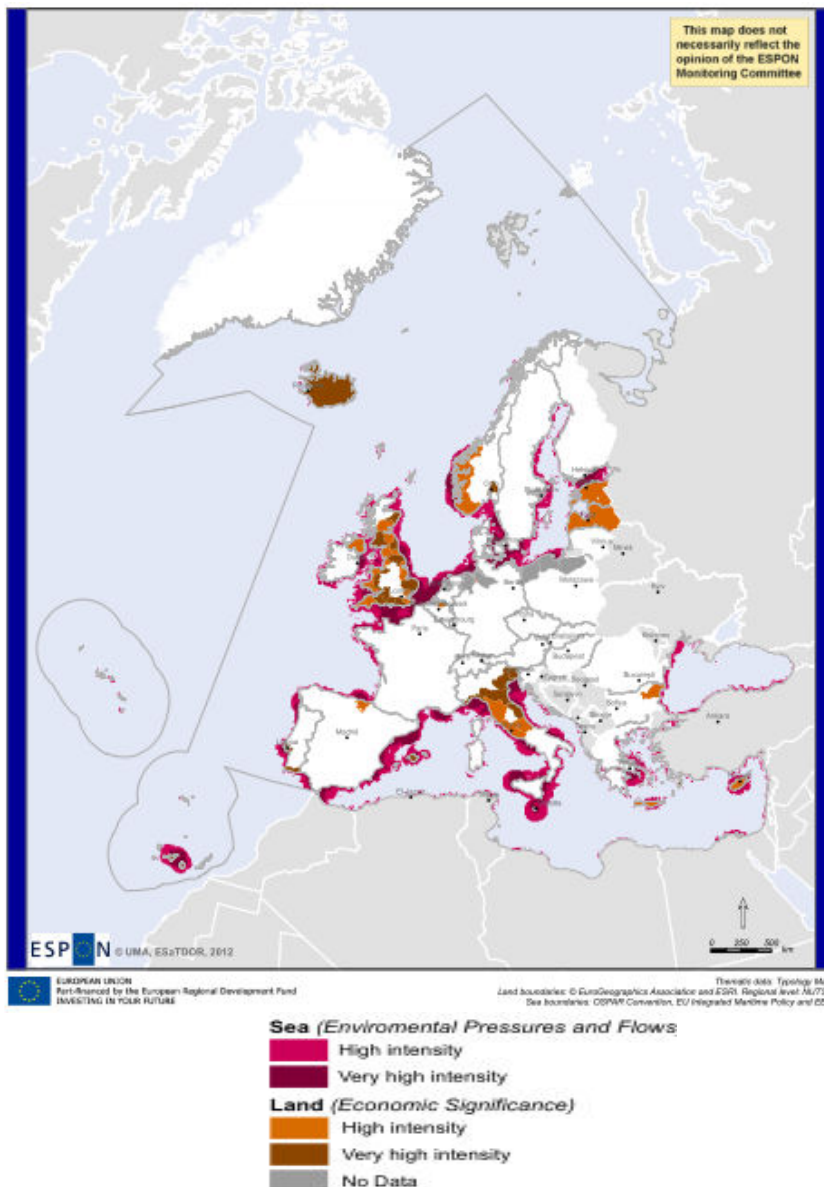
Une division centre-périphérie est évidente suivant l'indicateur complexe du coût de voyage pour accéder au port le plus proche. En raison des infrastructures et des réseaux de transport et de couloirs bien développés, les régions dans le noyau européen sont bien reliées aux principaux ports intercontinentaux de la mer du Nord. En revanche, dans la plupart des régions périphériques de l'Europe, les liaisons ferroviaires à grands hubs portuaires sont plutôt pauvres. L'extension des réseaux transeuropéens à travers l'Europe et l'utilisation de trains à grande vitesse qui relient non seulement la périphérie européenne, mais aussi le cœur de l'Europe avec le reste de l'Europe et les pays voisins peut élever la compétitivité du continent. Les régions éloignées sont confrontés à des coûts élevés pour atteindre les ports importants. Islande et le nord de la Norvège sont de bons exemples de ce phénomène. En dépit d'être un pays maritime, la Grèce a de nombreuses régions avec des coûts élevés ou relativement élevés en ce qui concerne leur accessibilité aux ports.

Les zones de transition (en orange clair) bénéficient moins des interactions terre-mer. Ils possèdent une activité maritime plus étroitement définie qui est d'importance locale, concernant le plus souvent les petits ports et les destinations touristiques. La Méditerranée orientale est la plus grande zone définie en tant que telle, mais toutes les mers européennes affichent ce type de zones. Plusieurs zones maritimes sont classées comme rurales (en vert)

ou sauvages (en bleu) ce qui reflète un plus faible ou extrêmement faible niveau d'utilisation humaine.

Cette typologie des régions maritimes est une première étape vers une meilleure compréhension de la structure actuelle et des tendances des régions maritimes de l'Europe et vers l'interaction «terre-mer» en révélant des «spots» froids et chauds des interactions entre terre et mer (figure 3). Bien que les «hotspots» maritimes pour l'interaction terre-mer sont concentrés en Europe du Nord, la dimension maritime joue un rôle important le long de la mer Méditerranée, ainsi, en particulier autour des ports internationaux ou européens. Les taux d'emploi les plus élevés dans les activités maritimes se trouvent dans les régions méditerranéennes. Avec 52% de sa population engagée dans des activités maritimes, la mer Méditerranée a la plus grande part de la population employée dans des activités liées au domaine maritime en Europe.

Figure 3: «Hotspots» des interactions terre-mer



Source: Projet ESPON ESaTDOR

Une des raisons expliquant cela est le fait que la mer Méditerranée accueille environ 30% du tourisme international dans le monde, normalement attirés par la riche biodiversité de la région et le patrimoine culturel. Ainsi, en termes d'emplois, la mer est une source importante de revenus pour les communautés autour de la Méditerranée.

La mer du Nord constitue un exemple de haute performance économique des principaux hubs portuaires européens qui influencent l'écosystème marin (en violet foncé sur la figure 3). Nous constatons également une pression environnementale forte sur les ports internationaux ou nationaux à forte intensité de flux commerciaux et des flux touristiques, comme par exemple au Portugal et en Grèce.

La pression particulièrement élevée de l'urbanisation tout au long de la zone côtière due aux activités touristiques en particulier sur la côte méditerranéenne est reliée à des pressions environnementales sur le paysage et sur l'environnement de la zone considérée. Enfin, un accent particulier devrait être donné aux conséquences environnementales et humaines dues au risque accru d'accidents maritimes en raison de l'utilisation intensive de la mer dans les mers Arctique, Atlantique et Baltique en révélant la nécessité de projets communs de protection politique à l'espace européen maritime.

L'économie bleue et ses activités connexes telles que le transport, le commerce, la pêche, l'énergie, le tourisme et la technologie bleue sont générateurs de croissance économique à la fois pour les zones côtières et pour le continent. La pêche et l'aquaculture représentent des activités maritimes traditionnelles qui peuvent encore influencer la stratégie de croissance bleue, en particulier dans la macro-région sud. De principaux producteurs dans le secteur de l'aquaculture en Europe sont surtout présents dans cette macrorégion.

Le navigation et le développement portuaire ainsi que toutes les activités y associées sont également en ligne avec la croissance prévue dans le commerce international et avec la politique d'expansion de la navigation à courte distance.

Les ports de la mer du Nord sont dominants dans le secteur, mais il est prévu que la Méditerranée et, dans une moindre mesure, la mer Atlantique pourraient à la fois assumer une fonction plus développée de passerelle européenne (European gateway function). De nouvelles routes maritimes à travers l'Arctique pourraient aussi présenter de nouvelles opportunités de développement portuaire, notamment dans les régions du nord.

Le tourisme côtier et maritime est un autre secteur important dans les économies de nombreuses régions et un potentiel de développement pour la quasi-totalité d'entre elles. Les mers européennes sont de destinations très attractives de vacances et de tourisme, choisies par plus de 60% des touristes européens.

Cette valeur se reflète particulièrement dans l'économie des régions côtières où se situent plus de 2 millions de salariés directs dans le secteur du tourisme côtier, ce qui représente 1,1% de l'emploi total de l'UE. 51% de la capacité d'offre d'hébergement touristique en Europe se situe dans les régions côtières, tandis que le tourisme de croisière fournit 150 000 emplois.

Avec une croissance annuelle de 10% au cours des dix dernières années, le tourisme côtier continue d'avoir un grand potentiel de croissance. Le tourisme côtier et maritime sont également confrontés à des défis majeurs, tels que la fragmentation qui sape la cohésion entre les régions côtières de l'UE, la saisonnalité, le manque d'infrastructures, le manque de diversification et de l'innovation du produit en question, les changements saisonniers de l'emploi combinés avec une haute degré de concentration du personnel non qualifié, la demande croissante dans le marché international du tourisme pour de services touristiques de haut niveau et la pression de la concurrence internationale croissante.

Les interactions entre la terre et la mer sont implicites dans tous les aspects du domaine de l'énergie, des câbles et des pipelines. L'industrie pétrolière et gazière en particulier la «offshore», a été une source majeure d'emplois directs et indirects, et a conduit à la croissance économique et démographiques et à des clusters (Systèmes productifs locaux) industriels dans certaines zones côtières, en particulier dans la région de la mer du Nord (voir la figure 3). Ceci se reflète dans l'utilisation intensive de la région, comme le montre la figure des typologies des interactions «terre-mer». Le lancement de prestations similaires est actuellement évident surtout en ce qui concerne l'énergie bleue.

Actuellement, l'énergie éolienne offshore est le secteur le plus important de l'énergie bleue mais avec des potentiels différents pour certaines régions maritimes. En 2011, il représentait 10% de la capacité installée et employait 35 000 personnes, directement et indirectement, à travers l'Europe. En termes géographiques, la capacité de l'énergie éolienne offshore installée est principalement concentrée dans la mer du Nord avec de points focaux satellites dans la mer d'Irlande et la mer Baltique.

Ailleurs en Europe, les capacités installées d'énergie éolienne en mer sont plutôt faibles. Plusieurs territoires présentent de potentiels considérables d'énergie des vagues, avec le potentiel le plus élevé dans les zones côtières de l'ouest, suivies par des zones ouvertes sur la mer du Nord et celles de la Méditerranée occidentale (voir également la figure 3 pour leur importance économique terrestre). Les zones marines fermées ont un potentiel relativement limité, à cet égard.

Les interactions entre mers et terres ne sont pas seulement liés au développement de l'économie régionale. Les activités «terre-mer» ont également des impacts significatifs sur l'environnement marin. Les zones côtières avec de nombreuses activités exercent de pressions marines environnementales élevées aux milieux marins, tandis que les activités économiques intérieures peuvent affecter l'écosystème marin à travers les voies navigables qui aboutissent à la mer.

Tendances et opportunités d'interaction terre-mer en méditerranée

Chaque mer européenne combine différentes tendances et opportunités pour la croissance bleue. Même dans la macro-régions Sud, qui est principalement liée à la mer Méditerranée, la nature des interactions «terre-mer» varie à travers elle. Une distinction entre la Méditerranée occidentale plus développée et la partie orientale de la mer Méditerranée est visible. Le premier, qui a un certain nombre de noeuds d'activité maritime intense centrés autour des ports de la Méditerranée, y compris Barcelone, Marseille, Naples, présente de meilleurs chiffres de PIB, de densité de population ou d'activités économiques maritimes plus innovantes.

Des variations existent aussi entre les régions métropolitaines méditerranéennes et les régions insulaires. Ces régions urbaines prospères avec une forte concentration des activités tertiaires génèrent les flux maritimes plus valorisés, plus vastes et plus diversifiés. Les exemples viennent de Lisbonne, de Gênes, de Rome (Civitavecchia) et d'Athènes (Le Pirée). Cette différenciation peut influencer et déterminer les activités maritimes des zones côtières. Par exemple, les activités maritimes dans le Pirée sont axées sur les connexions de transport et de commerce à d'autres régions urbaines, alors que l'économie des régions insulaires se concentre plutôt sur les secteurs plus traditionnels, tels que la pêche ou le tourisme.

Le Rapport de la Croissance Bleue (Blue Growth Report) a identifié la navigation à courte distance, les réseaux de pipelines de pétrole et de gazoducs, le tourisme littoral, le tourisme de croisière, le développement portuaire, l'aquaculture et la pêche comme secteurs maritimes économiques les plus importants pour le bassin méditerranéen.

En particulier, la navigation à courte distance joue un rôle essentiel dans le mouvement international de marchandises et de passagers au sein de la Méditerranée, un rôle qui est de plus en plus reconnu et compris par l'Union européenne. La mer Méditerranée possède une des plus larges partages en ce qui concerne la navigation à courte distance (le partage Méditerranéen était de 560 millions de tonnes en 2006 et a augmenté à 570 millions de tonnes en 2010).

Les pays riverains de la mer Méditerranée qui ont gravement souffert de la crise, comme la Grèce, l'Italie, le Portugal et l'Espagne, sont parmi les pays les plus touristiques de l'UE avec de grands potentiels de croissance du tourisme côtier. Parmi eux se trouve l'industrie des croisières, une ressource économique importante pour les ports européens ce qui pourrait mettre en évidence, l'importance maritime, culturelle et historique des destinations portuaires ou le tourisme culturel ou gastronomique de îles et les zones côtières.

L'énergie bleue dans la mer Méditerranée se réfère principalement à son rôle comme une zone de transit pour le pétrole et le gaz, avec de gazoducs majeurs reliant l'approvisionnement nord-africain à la demande européenne. De nouveaux pipelines sont également en construction ou en cours de planification, dans le but d'accroître et de diversifier l'approvisionnement en gaz de l'Europe.

Les réserves de pétrole et de gaz offshore sont situées le long de la côte adriatique de l'Italie et de la mer Egée grecque, mais les zones les plus importantes sont situées au large de la Tunisie et de la Libye. L'occasion la plus importante pour la Méditerranée est de devenir une passerelle pour l'importation de combustibles fossiles provenant de sources d'approvisionnement relativement proches; son rôle dans la construction de relations énergétiques avec les pays d'Afrique du Nord devrait être considéré, par exemple, à travers le

développement des infrastructures (pipelines et terminaux) et la politique de gouvernance, en vue de réduire les risques de dépendre d'une seule source.

Il y a relativement peu d'activité des énergies renouvelables marines en Méditerranée, en partie grâce aux ressources relativement pauvres, compte tenu de la nature fermée de la mer (la taille des vagues, les marées et les courants sont donc limités) et des vitesses de vent généralement faibles. Cependant, il ya des zones à fort potentiel d'énergie de vagues dans l'ouest de la Méditerranée. Enfin, le développement des ressources énergétiques dans la région méditerranéenne est généralement limitée aux eaux côtières en raison du manque des Zones économiques exclusives (ZEE) bien délimitées.

Deux scénarios différents de développement des régions maritimes de l'Europe ont été produits basés sur les thèmes identifiés dans le projet ESPON ET2050 et sur la stratégie de croissance bleue. Le premier concerne une «Europe des flux» et envisage un avenir lié à une croissance économique mondiale durable et à l'indépendance tout en assumant une entreprise comme modèle habituel, bien que le rythme de la reprise reste discutable. Selon ce premier scénario, la mondialisation est un facteur important pour les connexions maritimes et continentales européennes.

Les flux de marchandises et de personnes sont maximisés et il y a une utilisation croissante des mers. L'accent est mis sur le développement des corridors de transport longue distance entre les centres européens de production et de consommation avec les pays voisins et le reste du monde. Le noyau européen reste dominant.

La croissance importante des services logistiques sera développée autour des points de transbordement clés. La planification et la réglementation deviennent plus détendues et les coûts environnementaux sont acceptés plutôt comme un coût de maintien de la position de l'Europe dans une économie mondiale de plus en plus concurrentiel. Les possibilités d'expansion dans des régions maritimes moins développées sont envisagées puisque cela est nécessaire pour les zones portuaires moins encombrées.

De petits ports axés sur le commerce maritime à court distance et desservant les marchés nationaux et régionaux, pourraient émerger même dans le bassin Méditerranéen orientale.

Finalement, sans une planification appropriée, l'intensification des risques environnementaux autour des zones portuaires clés est également susceptible d'augmenter (voir figure 4). Aux côtés des impacts dus au développement portuaire, le réseau croissant de pipelines, le développement de l'énergie offshore et l'infrastructure associée sur la côte auront également un impact sur l'environnement marin.

En outre, il ya aussi un risque sérieux d'endommager les fonds marins et les habitats côtiers, avec la concurrence croissante pour l'espace maritime et terrestre, entre les utilisations traditionnelles et nouvelles.

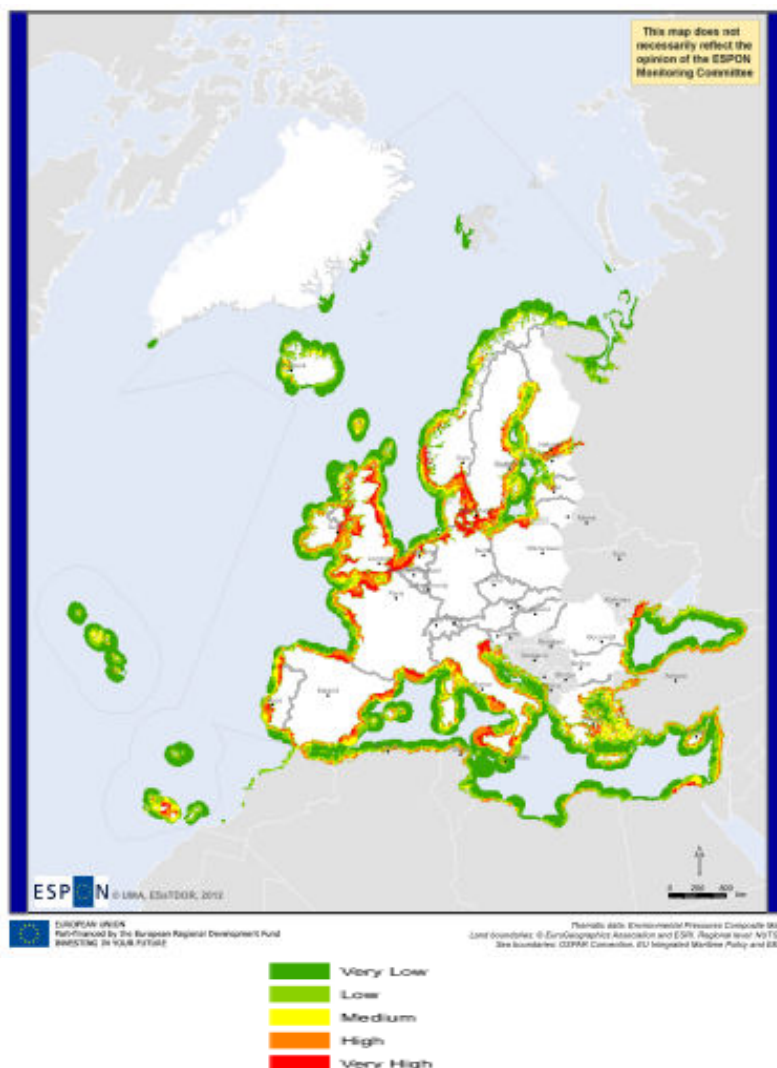
Le développement socio-économique, ce qui peut produire des avantages environnementaux tels que l'écotourisme détient également quelques mises en garde; par exemple de visiteurs individuels peuvent avoir un impact négatif important sur l'environnement marin (litière, piétinement, etc.) au niveau local. Les îles de la méditerranée exercent déjà une pression environnementale moyenne sur l'écosystème marin, surtout durant les pointes touristiques et cela va augmenter de manière significative sans stratégies de planification adéquates.

Le deuxième scénario envisage une «Europe des régions maritimes autonomes» avec un avenir de croissance faible, voire négative, mais où les régions européennes regardent de plus en plus à façonner leur avenir autour de leurs forces endogènes axées sur leur autosuffisance garantie et sur leur durabilité à long terme. Ce scénario implique un changement de paradigme de l'élaboration des politiques pour les stratégies de développement "terre-mer" sur la base des principes de l'approche "place-based" (Barca, 2009) à travers une réflexion et une pratique stratégique intégrées. L'environnement marin avec ses riches ressources naturelles est redécouverte comme le facteur clé de l'attractivité locale pour les villes côtières, qui peuvent offrir de nouvelles possibilités d'emploi marine et de l'investissement axé sur les secteurs de la «croissance bleue».

Coopération / différenciation / spécialisation intelligente des ports / villes côtières et les villes au sein des bassins maritimes régionaux sont des facteurs clés du développement évoqué par ce scénario en contraste avec la connectivité physique (par opposition au numérique) avec le reste du monde.

Le focus est mis sur l'utilisation durable des ressources marines pour répondre aux besoins locaux par exemple à l'aquaculture de petite échelle, à la pêche, etc. Il existe des preuves d'une dégradation de l'environnement associée à la réduction du trafic maritime longue distance dans certaines zones. Parallèlement à l'introduction de normes environnementales plus strictes sur les flux (pollution, transport) des zones intérieures et des zones en dehors de l'UE, l'environnement marin subit moins de pressions.

Figure 4: Pressions environnementales dans les régions cotières et maritimes de l'Europe (en termes d'incidence des espèces envahissantes, des intrants organiques et un ensemble de données supplémentaires définies sur les apports de nutriments provenant des engrais)



Le développement endogène et l'autonomisation des organisations bottom-up contribuent à la promotion d'une plus grande autosuffisance locale. Une tendance se dessine où de communautés régionales sous-marines locales explorent les potentiels et les opportunités locales et cherchent à capturer plusieurs ressources maritimes locales pour le bien-être des communautés locales, créant ainsi une Europe maritime plus diversifiée et différenciée, mais aussi plus équilibrée. Selon cette vision de l'avenir des régions maritimes, la coopération et la gouvernance maritimes constituent de conditions préalables.

Le bassin méditerranéen est confronté avec plusieurs conflits concernant l'utilisation de l'espace : risques touchant à la sécurité maritime, épuisement des ressources, dégradation de l'environnement, effets préjudiciables du changement climatique.

La solution à ces problèmes communs réside dans l'amélioration de la gouvernance des affaires maritimes à toutes les échelles spatiales, du niveau mondial / transrégional / régional jusqu'à l'échelle locale et celle du quartier. La coopération transnationale à travers les bassins

de la mer est également nécessaire. Les programmes européens de coopération transnationale, ainsi que les stratégies macro-régionales, offrent de grandes opportunités pour les régions européennes partageant de frontières maritimes pour capitaliser leur potentiel bleu. La stratégie de l'Union européenne en vigueur pour la macro-région Adriatique et Ionienne est importante pour la livraison de la croissance bleue dans les régions respectives. Pourtant, beaucoup reste à faire afin d'intégrer plus efficacement les efforts au niveau européen et macrorégional, national ou régional. La gouvernance maritime au niveau de l'UE a été progressivement développée depuis 2007.

La **Politique Maritime Intégrée (PMI)** a adopté un certain nombre d'outils pour promouvoir la gouvernance maritime par exemple la promotion des priorités communes pour l'aménagement du territoire maritime (MSP) ce qui conduit à une meilleure utilisation de l'espace marin, à l'approbation de la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) pour le développement équilibré et durable des côtes et des îles, et un certain nombre d'efforts de recherche intégrée dont certains spécifiquement liés au bassin méditerranéen.

Par exemple, le projet pour la surveillance maritime intégrée où six États membres côtiers coopèrent et partagent des informations entre leurs autorités nationales de surveillance et de surveillance maritime ou de recherche.

Gouvernance multiniveaux et multi-acteurs pour un développement durable intégré de l'interaction terre-mer dans l'espace méditerranéen

La coordination de la planification "terre-mer" est une nécessité souvent récurrente. Toutefois, l'expérience de la planification coordonnée est rare, d'autant plus dans le milieu marin et côtier de la Méditerranée. La planification et l'aménagement sont souvent sectoriaux, fragmentés et non coordonnés même au niveau national, et encore moins au niveau local. La Gestion Intégrée des Zones Côtières (GIZC) est aujourd'hui une démarche reconnue à l'échelle internationale en réponse à ces enjeux. Mais ses applications sont souvent encore au stade expérimental et les retours d'expériences montrent qu'elles se sont limitées à la frange littorale terrestre ou à des espaces maritimes fermés. C'est dans ce contexte qu'apparaît la Planification Spatiale Maritime (PSM), permettant d'étendre en mer les principes de la GIZC. De l'autre côté, pour la première fois, la Directive européenne sur la planification spatiale maritime déclare explicitement la nécessité de prendre en compte l'interaction terre-mer. Dans ce contexte, la coordination des plans terrestres d'aménagement avec les plans d'aménagement de l'espace maritime suivie par la gestion intégrée des zones côtières est une condition sine qua non, pour une gestion durable de l'interaction «terre- mer».

Bien qu'ils existent de nombreux efforts déployés pour améliorer la compréhension des ressources marines et de leur valeur (par exemple au niveau de l'UE à travers l'Atlas européen des mers et les rapports de la DGMARE), il reste encore beaucoup à faire pour la promotion et l'interconnexion plus efficaces de la planification de l'espace maritime au niveau national à la planification stratégique régionale ou locale pour un développement intégré et durable des zones marines et côtières.

Le Projet ESPON ESaTDOR a étudié différentes formes de partenariats au niveau transnational qui puissent contribuer à une gouvernance efficace des zones marines. Deux constatations ont été clarifiées : en premier lieu, que la planification maritime est associée à l'existence de zones exclusives économiques (ZEE) bien délimitées. Voici un argument assez fort qui plaide pour l'institutionnalisation des ZEE en Méditerranée, bien que dans la mer Egée cela n'est pas aussi simple. Deuxièmement, ESaTDOR a clairement démontré la nécessité de processus participatifs et de stratégies intégrées d'aménagement qui tiennent compte de l'interaction «terre –mer».

Il est actuellement nécessaire de comprendre la dimension multi-niveaux d'interaction terre-mer, mettant l'accent sur l'exploitation des ressources marines ainsi que de celles des zones côtières pour sortir de la crise économique.

La coordination entre les différents secteurs économiques (horizontale) et entre les niveaux de gouvernance (verticale) constitue une condition sine qua non pour une gouvernance efficace des zones côtières et marines. Par conséquent, les autorités de planification à tous les niveaux devraient améliorer la compréhension des points de vue des parties prenantes et

évaluer la contribution potentielle de ce dernier à la réalisation des objectifs de la planification de l'espace maritime.

L'amélioration de la capacité institutionnelle des autorités, notamment régionales et locales de la Méditerranée, ainsi que le renforcement des processus participatifs en particulier au niveau local et régional, pourrait s'avérer cruciale pour la mise en œuvre efficace des politiques et pour l'amélioration des processus de prise de décision dans l'interaction intégrée «terre-mer».

La dimension géopolitique de la croissance bleue en méditerranée de Sud-Est

Nous allons clôturer cette intervention avec les résultats d'une Table Ronde sur la dimension géopolitique de la croissance bleue dans l'espace méditerranéen de sud-est organisé par le Point Focal Hellénique ESPON¹⁴ en vue de la Journée Maritime Européenne qui se tiendra en 2015 au Pirée, dans le cadre d'une activité transnationale de mise en réseau, intitulé «ESPON-on-the-Road»¹⁵, en Novembre 2014.

La Méditerranée de Sud-Est met en relations trois continents : elle constitue le passage de l'Europe vers l'Asie et l'Afrique. Dans la gestion de ce passage, plusieurs pays sont impliqués et ce fait constitue un point crucial pour la sécurité de notre pays et de sa portée géopolitique concernant la provision énergétique de l'Europe.

La géographie constitue un vrai destin que nous ne pouvons pas s'en passer. La mer constitue un espace de liberté, mais elle a besoin de règles, de règles de co-gestion par les pays voisins, pour éviter des problèmes de sécurité et de conflits potentiels. Aujourd'hui la Méditerranée de Sud-Est constitue une «équation difficile». Plusieurs fronts sont ouverts autour d'elle surtout en Syrie et en Irak. De plus la Turquie, l'Égypte et l'Israël revendiquent de différents intérêts et exercent de politiques extérieures qui risquent de provoquer plusieurs conflits. Cette situation risque, de son tour, de provoquer une augmentation dramatique des flux de réfugiés économiques ainsi que politiques vers l'Europe. Plusieurs études estiment qu'il y auront plus de 600 000 réfugiés dans les cinq prochaines années.

Les relations entre la Turquie et l'Israël se trouvent au point zéro, celles entre la Turquie et l'Égypte sont également perturbées et en plus la Turquie montre une agressivité excessive envers les zones économiques exclusives (ZEE) de Chypre (Kassinis, 2014). En parallèle, puisque la Méditerranée de Sud-Est relie trois continents, les questions énergétiques semblent être particulièrement importantes pour elle. L'Europe est actuellement dépendante et donc vulnérable. La dépendance énergétique de l'UE était de 44 % en 1995, elle atteindra 65 % en 2025 et même 80 % pour le gaz. La production nucléaire et le pétrole de la mer du Nord suffisent de moins en moins. Ses importations représentent déjà 65% de ses besoins en gaz naturel et dans une période de cinq ans, il est estimé que ce chiffre passera à 85% - avec comme pays exportateurs la Russie, l'Algérie et la Norvège.

Outre la Norvège, les fournisseurs d'énergie de l'UE sont quasi exclusivement les pays de ses voisinages (au sens large, péninsule arabe comprise). La Russie vient en premier. Sans même tenir compte du potentiel arctique, elle détient le tiers des réserves mondiales de gaz, 12 % de celles de pétrole et 10 % de celles de charbon. Elle procure le tiers des hydrocarbures importés par l'Europe et un quart de son charbon. La position commerciale russe est forte en Finlande, en Europe centrale, en Allemagne et en Grèce. Elle l'est surtout dans les États Baltes où la quasi-totalité du gaz naturel et du pétrole viennent de la Russie et où les entreprises russes possèdent le tiers des firmes énergétiques locales. Les deuxièmes fournisseurs sont les voisins méditerranéens qui procurent le tiers du gaz et un quart du pétrole importés par l'UE, sans compter le rôle clé de la Turquie pour le transit des hydrocarbures du Moyen-Orient. Tous ces pays sont dépendants des ventes à l'Europe.

Ainsi, la Zone Economique Exclusive marine de Chypre constitue un fournisseur potentiel important d'hydrocarbures. Pourtant, le développement et la production des gisements de gaz naturel dans la région, sont menacés par le conflit et les désaccords Israélo-Arabs au-dessus des frontières maritimes (par exemple 850 kilomètres carrés du secteur contesté entre l'Israël et le Liban). Parmi les pays régionaux impliqués dans ces conflits, l'Israël, la Turquie et la

¹⁴ voir le site web du Point Focal Hellenique ESPON 2007-2013 : www.espon2013.panteion.gr

¹⁵ voir aussi le site web du Project ESPONontheRoad : www.esponontheroad.eu

Syrie n'ont pas signé la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), tandis que l'Égypte, le Liban et la Chypre ont fait ainsi. L'UNCLOS fournit des mécanismes et de différents règlements pour la délimitation de la ZEE et l'exercice de la juridiction sur le plateau continental. Les accords sur les questions de frontières maritimes atténueront les tensions politiques qui imprègnent la région, donnant plus de confort aux sociétés pour investir dans la prospective d'exploitation des hydrocarbures.

La Grèce peut jouer un rôle pertinent dans le transit de cette énergie vers l'Europe, compte tenu de la crise en Ukraine et du manque observé de fiabilité de la part de la Turquie. La Grèce, en tant que pays de l'Europe et aussi en tant que facteur décisif pour son existence même, peut contribuer considérablement à la stabilisation politique dans la région, apportant en coopération de pays ayant des intérêts divergents, en marginalisant en parallèle des États qui s'avèrent incapables de trouver un consensus en faveur de la paix et de la coopération, mais mettent, en revanche, en avant, ses propres intérêts.

Jusqu'à présent, la Grèce n'a pas nommé une ZEE, il semble ne pas avoir un interlocuteur fiable en termes de Libye et l'Égypte peut poser de problèmes, en particulier en ce qui concerne la durée des négociations. Même si finalement nous allons parvenir à un accord sur la ZEE entre la Grèce, le Chypre et l'Égypte, nous devons être prêts d'affronter la réaction de la part de la Turquie, qui ne semble pas disposée à faire des compromis - chaque négociation conduit à de compromis- et elle va probablement insister au même « modèle contre-productif ».

Nous acceptons largement que la manipulation prudente du potentiel d'hydrocarbure situé dans le bassin méditerranéen de sud-est soit non seulement une occasion pour le développement économique de la macro-région mais également un « outil » très utile pour « construire » la stabilité (Kassinis, 2014) dans une région qui est très sensible et volatile. Les activités actuelles et futures dans le secteur d'extraction d'hydrocarbure peuvent être l'occasion pour transformer la région entière en un secteur des frontières communes et des intérêts partagés, s'ouvrant à la perspective de co-existence en conditions de paix et de prospérité.

D'autre part si l'Europe a déjà engagé sa transition vers une énergie moins carbonée. Mais la route sera longue. Ce qui est certain est que si l'on veut de l'énergie solaire, il faut aller la chercher là où se trouvent ses meilleurs gisements c'est-à-dire en Méditerranée. Mais dans le meilleur des cas, l'Observatoire Méditerranéen de l'Énergie indique qu'en 2030 les sources d'énergie carbonée – hydrocarbures et charbon – représenteront encore les trois-quarts de l'énergie consommée par nos voisins méditerranéens et les deux-tiers de l'énergie consommée par les pays méditerranéens de l'UE, France comprise. Il faut donc beaucoup de volonté commune pour promouvoir le solaire, financer la recherche dans ce domaine, monter une filière technologique et industrielle commune et construire des lignes électriques trans-méditerranéennes.

Epilogue

Permettez-nous de conclure ce papier avec un mot de clôture d'une conférence organisée en 2009 sur la cohésion territoriale en méditerranée. Un mot adressé par le ministre Grec de la Culture lors de cette réunion franco-hellénique et internationale, initiée par le Point Focal National ESPON en partenariat avec l'Association SDMed¹⁶ qui oeuvre pour la coopération décentralisée et multi-acteurs en matière de développement durable dans le bassin méditerranéen :

“Aujourd'hui, le problème de l'Europe reste entier. Nous sommes en quête d'une identité culturelle commune sur laquelle va se fonder la construction de l'Intégration politique. Et les ingrédients de cette identité sont toujours présents, dans une large mesure, dans l'Espace méditerranéen. Cet espace qui a donné naissance à la Liberté, à l'Humanisme et à la Juste mesure. Là où se sont unis le Divin et l'Humain ; où les routes de l'olivier se sont croisées avec celles de la vigne ; où les hommes ont appris à vivre de la mer et non pas à survivre en la

¹⁶ Voir le site web de l'Association SDMed : www.sd-med.org

craignant ; où, sous le ciel étoilé, Aristarque a osé s'imaginer un univers fondé autour du soleil et Pythagore a étudié l'Harmonie comme point de départ philosophique de l'Univers. La Méditerranée demeure le berceau de civilisations, le creuset et la passerelle de cultures.

La Méditerranée fut de tout temps ce que l'Europe s'efforce de devenir aujourd'hui. Et de ce point de vue, c'est en Méditerranée que se trouve probablement la « clé » de la Cohésion européenne, car la cohésion ne présuppose pas seulement la prospérité économique, la justice sociale et la démocratie politique. Elle présuppose l'existence d'une identité commune, l'osmose entre les civilisations, le contact et le dialogue des cultures. Tout ce qui depuis des siècles existe et évolue sous le soleil, les vents, la brise salée et les vagues de la Méditerranée.

Méditerranée ne signifie pas simplement « au milieu de la terre ». La Méditerranée, c'est également le lieu où la nature, les hommes, les émotions, les idées et les cultures parviennent à un équilibre.

C'est un lieu de naissance, d'équilibre et de renaissance. La Méditerranée a largement contribué à la Culture.

Elle n'a peut-être pas encore donné le meilleur d'elle-même... “

Références bibliographiques

- Barca F., AN AGENDA FOR A REFORMED COHESION POLICY A place-based approach to meeting European Union challenges and expectations, Independent Report prepared at the request of Danuta Hübner, Commissioner for Regional Policy, April 2009
- CEC (2010a) Europe 2020: A strategy for smart sustainable and inclusive growth, COM2010)2020
- COM/2012/0494 final «Γαλάζια ανάπτυξη: ευκαιρίες για βιώσιμη ανάπτυξη στους τομείς της θάλασσας και της ναυτιλίας».
- DG Mare (2012) Blue Growth Scenarios and drivers for Sustainable Growth from the Oceans, Seas and Coasts, Final Report, May 2012, Available at <https://webgate.ec.europa.eu/maritimeforum/content/2946>
- Douvere, F. 2010. Marine spatial planning. Concepts, current practice and linkages to other management approaches. Doctorat in Political Sciences, Gent University, Belgium, 125 p.
- EC (1999), European Spatial Development Perspective (ESDP). Towards Balanced and Sustainable Development of the Territory of the European Union, agreed at the Informal Council of Ministers responsible for Spatial Planning in Potsdam, May 1999.
- EC (2014), DIRECTIVE 2014/89/EU OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 23 July 2014: establishing a framework for maritime spatial planning.
- ESPON (2014a), Opportunities and threats for territorial cohesion: Blue Growth and Urban Poverty Report from the ESPON Open Seminar in Nafplion - Greece, 4 and 5 June 2014
- ESPON (2014b) Final Report for Economic Crisis: Resilience of Regions available at http://www.espon.eu/main/Menu_Projects/Menu_AppliedResearch/ECR2.html
- ESPON (2013a) , European Seas and Territorial Development Opportunities and Risks, Applied Research 2013/1/15, Final Report .
- ESPON (2013b) , European Seas and Territorial Development Opportunities and Risks, Applied Research 2013/1/15, Executive summary, pp. 6. Available online at http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Projects/AppliedResearch/ESaTDOR/FR_160413/ESaTDOR_Executive_Summary.pdf
- ESPON (2013c) , European Seas and Territorial Development Opportunities and Risks, Applied Research 2013/1/15, ANNEX 6 to the Scientific Report: Mediterranean Sea Regional Profile available at: http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Projects/AppliedResearch/ESaTDOR/FR_160413/20130417_annexes/ESaTDOR_FR_Annex_6_Mediterranean_Profile.pdf.

- ESPON (2013d) Workshop “Stepping into the sea - New evidence on territorial development and the opportunities and risks for European seas and maritime regions”, Brussels, 15 May 2013 http://www.espon.eu/main/Menu_Events/Menu_Workshops/
- ESPON (2013e) , European Seas and Territorial Development Opportunities and Risks, Applied Research 2013/1/15, Scientific Report.
- ESPON (2011) , European Seas and Territorial Development Opportunities and Risks, Applied Research 2013/1/15, Inception Report | 28/02/2011.
- ESPON (2010a) Demographic and migratory flows affecting European regions and cities (DEMIFER). Final report.
- ESPON (2010b) Future Orientations for Cities –FOCI, ESPON (2011), European Development Opportunities for Rural Areas, (Final Report).
- ESPON (2010c) *Smart, Sustainable and Inclusive Territories*: First ESPON 2013 Synthesis Report
- EC (2007), ESPON 2013 PROGRAMME: European observation network on territorial development and cohesion www.espon.eu/ESPON2013/ http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Programme/MissionStatement/nr-espon-2013_9-11-2007.pdf
- ESPON (2006), Study on “territorial cohesion – lessons learned from the ESPON programme projects and strategy for the future” (2005 CE 16 0 AT 017), http://www.espon.eu/export/sites/default/Documents/Programme/ESPON2006Programme/CommissionStudyOnESPON2006/final_report_es.
- ESPON (2012), Europe’s Neighbourhood from a Territorial Perspective, Report from the ESPON Internal Seminar 5-6 December 2012 in Paphos – Cyprus.
- Gioti-Papadaki Olga 'European Cohesion Policy and the Particularity of the Island Regions' *Journal of Regions & Socio-Economic Issues* Volume 2, Issue 2, June 2012
- Gioti-Papadaki Olga : 'European Political integration and Solidarity Policies', Ed.Kritiki, 2010
- Henocque, Y., Lafon, X. 2011. EU’s Strategy on Maritime & Environmental Issues in the Four Seas: multilateral approaches in the Baltic, Black, Caspian & Mediterranean Seas. EU4Seas Papers, www.eu4seas.eu
- H. A. Wolters & J. Gille & J. M. de Vet & R. J. Molemaker (2013), Scenarios for selected maritime economic functions, in *Eur J Futures Res* (2013) 1:11.
- MRAG, LTD (2013), Costs and benefits arising from the establishment of maritime zones in the Mediterranean Sea, Final Report , Call for tenders No. MARE/2010/05, client: European Commission, DG MARE
- Kassinis Solon : “ Integrated Development through Land-Sea Interaction: Dimensions and Perspectives of Blue Growth in Europe and in Greece”, Proceedings of the Transnational ESPONontheRoad Conference, Piraeus, 9-11 November 2014
- Kyvelou Stella : “De l’aménagement du territoire à la gestion territoriale : Les concepts de planification stratégique territorialisée et de la cohésion territoriale en Europe”, Editions KRITIKI, Athènes, 2010 (en grec)
- Kyvelou Stella : “ESPON and the mediterranean perspective”, Presentation at the ESPON Internal Seminar 5-6 December 2012 in Paphos – Cyprus.
- Labrot Véronique : “De l’application de la notion de territoire en mer... Quelques réflexions juridiques inabouties”, Colloque « L’aménagement du territoire maritime dans le contexte de la politique maritime intégrée », 09-10 octobre 2014 – IUEM

Meur-Ferec, C. 2008. De la dynamique naturelle à la gestion intégrée de l'espace littoral, un itinéraire de géographe. Nantes, Habilitation à Diriger des Recherches en géographie, Edilivre, Collection universitaire, 249 p., [http/TEL CNRS](http://TEL.CNRS).

SDMed, Actes de la 2ème Rencontre franco-hellénique pour le développement durable en méditerranée, Institut Français de Grèce, 17-18 mars 2009 (voir aussi pour l'intégralité des Actes, www.sd-med.org)

Trouillet, B., et al. 2011. Planning the sea : the French experience. Contribution to marine spatial planning perspective. *Marine Policy* Vol.35, pp. 324 - 334.

UNESCO 2009. *Marine spatial Planning. A step-by-Step approach toward Ecosystem-based Management*. Paris, 97 p.

GÉOGRAPHIES, GÉOPOLITIQUES ET GÉOSTRATÉGIES RÉGIONALES (GGGR) Instructions aux auteurs

Procédure de révision, d'évaluation et de contrôle

Chaque article approprié est révisé, évalué et contrôlé à « l'aveugle » par deux membres du comité de rédaction de la revue. Une recommandation est alors faite par le Rédacteur en Chef. La décision finale est prise par le Rédacteur en Chef. Si la révision est préconisée, l'article révisé est envoyé pour une approbation finale par l'un des Rédacteurs.

Le journal se réserve les droits d'auteur sur tous les documents qui y sont publiés. Toutefois, après publication, les auteurs peuvent utiliser personnellement leurs travaux ailleurs, sans aucune autorisation préalable, à condition que soit mentionnée dans le Journal la notification d'une telle action. Toutes les opinions exprimées dans le journal sont les points de vue des auteurs, des points de vue qui ne reflètent pas la ligne éditoriale du Journal. L'obtention de la permission concernant la reproduction de toute œuvre soumise au droits d'auteur par des auteurs tiers et le droit d'utilisation desdites œuvres relèvent de la responsabilité des auteurs.

Style et Format de l'Article

Pour un article qui sera soumis pour la publication dans le journal "GÉOGRAPHIES, GÉOPOLITIQUES ET GÉOSTRATÉGIES RÉGIONALES (GGGR)", les éléments suivants doivent être pris en considération:

1. Tous les articles soumis doivent se référer à l'œuvre originale, non publiés auparavant (inédits) et non destinés à la publication ailleurs et de plus ils doivent faire l'objet d'une révision et d'une mise en forme.

2. Les articles doivent être rédigés en bon anglais, avec l'usage des termes techniques. Les articles doivent contenir entre 6.500-8.000 mots, tandis que tous les autres textes ne doivent pas excéder les 2.500 mots, mis à part les références, les tableaux et les illustrations.

3. La première page des manuscrits doit contenir le titre de l'article, le nom et l'affiliation des auteurs avec les coordonnées détaillées (l'auteur correspondant doit être correctement identifié ici).

4. Les articles doivent disposer d'un groupe de mots-clés (jusqu'à 7) et un Résumé (moins de 250 mots, sans les références); suivis par l'Introduction, la Méthodologie et les Données, les Résultats, la Discussion, les Conclusions et les Références.

5. Les manuscrits doivent être soumis dans un seul fichier électronique, sur un fichier en format MS Word, à

l'adresse courriel des rédacteurs. Il est également possible de soumettre le manuscrit sous la forme de fichier PDF (ou autre format similaire) uniquement à des fins de révision. Les livres pour révision sont envoyés en deux exemplaires au siège du Journal.

6. Les manuscrits doivent être dactylographiés avec des marges de 2.5cm x 2.5cm sur l'article, au format A4. Les marges doivent être conformes sur toutes les pages.

7. Toutes les pages doivent être numérotées consécutivement.

8. Les titres et les sous-titres doivent être courts.

9. Le texte doit être rédigé sur une police de caractère Times New Roman, en taille 11pt, normal, sur une seule colonne. Les textes qui ne respectent pas le format spécifié, seront renvoyés aux auteurs pour un ajustement correct.

10. Les tableaux et les illustrations doivent être titrés, consécutivement numérotés, incorporés dans le manuscrit, dans un seul fichier électronique, et ils doivent être correctement cités et placés dans le corps du texte. Les tableaux sont numérotés séparément des illustrations. Si vous avez des dessins originaux ou des photos vous devez les scanner et les incorporer dans le fichier ci-dessus. Les tableaux et les illustrations ne doivent pas apparaître sur la Une du journal (première page) ou après les références et doivent être insérés dans les marges de la page.

11. Les textes ou les illustrations en couleur sont acceptés pour la publication en ligne; toutefois les copies-papier doivent être uniquement en noir et blanc.

12. Les notes en bas de page doivent être réduites au minimum, en ce qui concerne le police de caractères. Ces notes doivent être numérotées consécutivement tout au long du texte avec des indices supérieurs et devraient apparaître en bas de chaque page.

13. Les auteurs sont encouragés d'inclure une étude bibliographique concise. Les références relatives à la littérature publiée dans le texte, doivent être citées en commençant par le nom de l'auteur, suivi par les numéros consécutifs entre crochets et ces références doivent être présentées dans un répertoire numérique à la fin du texte.

14. Les références complètes doivent être indiquées sous la forme suivante:

Auteur(s) (Nom et Initiales), "Titre de l'article", dans le Titre du Livre ou le Titre du Journal ou le Titre et le Lieu de la Conférence, Éditeur(s) (Nom et Initiales), Volume (Vol.) Nr. / Édition No., Lieu de la publication, Éditeur ou Maison d'édition, Année, Pages (pp).